TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 032 **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JUILLET 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les Jeux les plus controversés de l'histoire olympique se sont ouverts à Moscou

C'est à 15 heures, heure française, ce samedi 19 juillet, que devaient être ouverts officiellement, à Moscou, les XIXe Jeux olympiques — ceux de la XXIIe olympiade — qui sont aussi les Jeux les plus controversés de l'histoire olympique. M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat, devait prononcer au stade Lénine, devant cent mille personnes, le discours d'ouverture de ces Jeux qui prendront fin le 3 août.

Cinq mille six cent quatre-vingt-sept athlètes représentant quatre-vingts pays participeront aux compétitions. Le mouvement de boycottage lancé par M. Carter après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan a entraîné la défection de cinquante-six pays. Certaines délégations ont annoncé qu'elles ne participeraient pas à la cérémonie inaugurale.

« Le Monde Dimanche » qui accompagne cette édition publie les réponses détaillées à un questionnaire sur les J.O. auquel sept cent cinquante de nos lecteurs ont répondu et avait été publié dans notre supplément le 25 mai.

La fête triste

Quoi qu'il arrive à Moscou dans les prochains jours, les XIXes Jeux olympiques resteront marqués par la crise internationale des sept derniers mois et les controverses qui ont entouré leur préparation. Une triste impression qu'aura illustrée dès le premier jour une cérémonie d'ouverture déséquilibrée par l'absence de représentation d'une bonne partie de la planète, entachée par des querelles de drapeau, et à laquelle le grand public, en raison du boycottage des principaux réseaux occidentaux de télévision, ne sera guère associé.

Quoi qu'il arrive encore, l'intérêt des compétitions est considérablement réduit du fait de l'absence de grands pays sportifs, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, le Kenya, en particulier dans les disciplines les plus spectaculaires que sont l'athlétisme et la natation.

La controverse sur le boycottage a toutes les chances de se poursuivre, même bien après que les lampions se seront éteints à Moscou, d'autant plus que l'on peut accorder à chaque camp le bénéfice de la sincérité. Du côté des avocats de la participation, et si l'on met à part les tenants d'un prosoviétisme inconditionnel et partisan, les arguments de ceux qui cherchent à séparer autant que faire se peut le sport de la politique, à privilégier ce qui reste d'idéal olympique et de fraternité sportive derrière les grandes manœuvres politico - commerciales auxquelles donnent lieu les Jeux olympiques modernes, sont parfaitement honorables.

En Union soviétique même, les ambitions de l'appareil totalitaire, les oukases policiers et les nouvelles persécutions de dissidents ne sauraient faire oublier la bonne volonté de milliers d'organisateurs « à la base », pas plus que l'intérêt sincère éprouvé par l'homme de la rue pour le sport et les manifestations d'amitié.

Cela dit, les motivations des partisans du boycottage ne sauraient non plus être contestées, même chez M. Carter, dont l'intérêt électoral n'était nullement évident à cet égard en janvier. Au contraire, le choix ne s'appuie en cette matière que sur la conviction intime et la réaction « viscérale ». Le boycottage des J.O. ne pouvait être un véritable moyen de pression sur l'U.R.S.S., dans la mesure même où il sera totalement sans effet à la fin de la manifestation dans quelques jours. A la différence des instruments de la Realpolitik, qui visent à un résultat, il se veut seulement une condamnation morale. Plus simplement encore, il traduit la gêne légitimement éprouvée à honorer de sa présence à une grande fête une puissance qui réprime les droits de l'homme et, en ce moment même, écrase le peuple afghan. Et si le coup porte, c'est précisément parce que les dirigeants communistes, en quête perpétuelle de légitimité, voulaient trouver dans cette fête une honorabilité nouvelle.

Sans doute, de Montréal à Munich, en passant par le Mundial argentin, les grandes manifestations sportives ont presque toutes donné lieu à contestation et à manipulations politiques. Mais l'U.R.S.S. est une grande puissance, d'autant plus exposée à la critique qu'elle domine et inquiète la plupart de ses voisins. La comparaison s'impose davantage avec les Jeux de Berlin en 1936, car Adolf Hitler, s'il ne s'était encore livré à aucune agression hors de ses frontières, avait déjà publiquement manifesté son mépris des droits de l'homme.

A Paris, le gouvernement de Front populaire d'alors s'était résigné dans l'embarras à la participation, s'écartant ainsi du parti communiste, farouchement partisan du boycottage. Aujourd'hui, les conditions ont changé, mais l'embarras aura été le même d'un bout à l'autre.

« Il est presque impossible d'éviter l'ingérence de la politique dans le sport »

nous déclare le nouveau président du C.I.O.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — M. Juan Antonio Samaranch, ambassadeur d'Espagne à Moscou, qui a été élu le 16 juillet président du Comité international olympique (C.I.O.), ne prendra officiellement ses fonctions que le 3 août, à la fin des Jeux de Moscou. Il a l'intention de s'installer en Suisse et d'être un *« président à plein temps »*. Il reste très réservé sur ses projets en attendant de succéder à lord Killanin, et très prudent sur le bilan de la crise que le mouvement olympique traverse. Quelques heures avant la cérémonie d'ouverture, pour laquelle les Soviétiques ont préparé un programme grandiose, M. Samaranch a confié au *Monde* ses soucis et ses espoirs.

« On ne peut pas dire que les Jeux de Moscou soient de grands Jeux sur le plan sportif, mais ce sont des Jeux assez importants et l'appréciation que l'on pourra porter dépendra, notamment dans les deux grands sports que sont la natation et l'athlétisme, des records du monde qui pourront y être battus, déclare-t-il. *Le mouvement olympique s'en sort ni bien ni mal. Le C.I.O. attendait, avant la campagne de boycottage, 110 à 115 délégations. Il n'y en aura que 80, dont quelques pays avec des délégations. »*

Lord Killanin a estimé que M. Carter avait été mal conseillé en lançant sa campagne de boycottage. M. Samaranch, qui déclare avoir beaucoup de respect pour lord Killanin, préfère ne pas parler de ce problème tant qu'il n'exerce pas ses fonctions de président.

ALAIN GIRAUDO
et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 8.)

Les sidérurgistes européens vont procéder à une réduction de leur production d'acier

La sidérurgie européenne vit des temps difficiles. Le net fléchissement des exportations vers les Etats-Unis et le ralentissement sensible de l'industrie automobile du Vieux Continent entraînent une baisse des commandes qui pourrait déboucher sur une « guerre des prix » dommageable à toutes les entreprises.

Pour prévenir une telle évolution, M. Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, a proposé aux groupes sidérurgiques un renforcement du plan anti crise mis au point en 1977, renforcement qui passerait par une réduction volontaire de la production d'acier. Les industriels ont accepté. Le nouveau dispositif pourrait entrer en vigueur à la fin du mois en dépit des réticences italiennes.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les sidérurgistes européens acceptent de s'engager à réduire leur production d'acier brut comme le leur demande la Commission européenne. C'est ce qui ressort de l'entrevue qu'ils ont eue jeudi 17 juillet avec M. Davignon, le commissaire chargé des affaires industrielles.

« Un consensus s'est dégagé entre tous les participants pour faire face (...) avec détermination et solidarité aux difficultés accrues créées pour le secteur par la détérioration économique actuelle », lit-on dans le communiqué publié par la Commission.

Pour empêcher que la chute brutale des commandes que l'on prévoit pour le deuxième semestre 1980 n'entraîne une dégringolade des prix, M. Davignon a proposé aux industriels de prendre les devants et de décider dès maintenant une réduction de la production d'acier brut (*le Monde* du 18 juillet). Ceci correspond à un renforcement sensible du plan anti-crise mis en œuvre sous l'autorité de la Commission depuis 1977.

Pour l'instant, sur le plan des quantités, des « quotas de livraison » sont fixés par entreprise, mais cela seulement pour un nombre limité de produits. Dorénavant, la totalité de la production sera visée. Cette solution, nettement plus radicale, outre l'impact psychologique qu'en attendent les responsables bruxellois, permettra de contrôler plus facilement qu'avec le système des quotas de livraison si les industriels respectent effectivement les engagements auxquels ils ont souscrit. Le « *consensus* » auquel fait référence le communiqué de la Commission n'a pas été, semble-t-il, sans quelque réticence, notamment de la part des Italiens.

Au cours de la prochaine semaine, des discussions vont se poursuivre entre les professionnels et la Commission afin d'aboutir à un accord sur les modalités du nouveau dispositif. Il convient de décider d'une période de référence — laquelle pourrait être le deuxième semestre 1979, — puis de fixer le taux de réduction de la production d'acier brut par rapport à cette période de référence. On parle dans les couloirs à Bruxelles d'une réduction d'au moins 10 % par rapport au deuxième semestre 1979.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 14.)

POINT

Protection et fermeté

« Laxisme », « facilités » données aux assassins, absence de « mesures sérieuses » pour empêcher les terroristes de nuire, hospitalité excessive : les accusations ne manquent pas, de M. Pasqua (R.P.R.) au syndicat des policiers C.F.D.T., pour mettre en cause, au lendemain de la tentative d'attentat contre M. Chapour Bakhtiar, l'attitude des autorités françaises.

La mort d'un jeune policier, Jean-Michel Jamme, et celle d'une femme, Yvonne Stein, s'ajoutent à la liste très longue des victimes du terrorisme en France.

Le dernier premier ministre de l'ancien chah d'Iran est, à l'évidence, l'une des personnes les plus menacées de la planète, l'une des cibles les moins inattendues. Suffisait-il, pour le protéger, outre ses gardes du corps personnels, d'affecter à la surveillance de son domicile quatre gardiens de la paix, en permanence ?

Outre qu'on peut toujours tout critiquer après coup, il faut faire deux remarques. Dans le cas précis, la « cible » n'a pas été atteinte. Mieux, tous les agresseurs sont sous les verrous. Et, s'ils le sont, c'est au courage des policiers — chèrement payé — et à l'efficacité des enquêteurs qu'on le doit.

Dans la région parisienne on estime à 10 % la part des effectifs policiers affectés à diverses missions de surveillance, que les intéressés baptisent de l'expression « faire la plante verte ». Il faut augmenter les effectifs, disent les syndicats. Peut-être, mais jusqu'à quel point ?

Au-delà de cet attentat, la France, terre d'asile, est une nouvelle fois confrontée à un dilemme redoutable. Elle pourrait, si elle le souhaitait, éviter les dangers du terrorisme en refusant d'héberger les victimes potentielles. Cette tentation égoïste n'est pas dans la tradition de notre pays.

Elle pourrait, à l'inverse, s'engager dans la mise en place d'un système ultra-policier poussé aux limites de la sécurité et entretenir à grands frais des fonctionnaires innombrables chargés d'innombrables exilés.

Plus que par l'accroissement de la protection, c'est sans doute par la fermeté en face des crimes commis que la France peut faire front aux terroristes qui cherchent à y sévir.

LES CINQ MEMBRES DU COMMANDO QUI A ATTAQUÉ M. BAKHTIAR ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

(Lire page 16.)

UN ANNIVERSAIRE CÉLÉBRÉ EN PRÉSENCE DE M. FIDEL CASTRO

L'An I de la révolution sandiniste

Le Nicaragua célèbre, ce samedi 19 juillet, le premier anniversaire de la chute de la dictature Somoza. Plusieurs hommes d'Etat étrangers, notamment M. Fidel Castro, assistent aux cérémonies qui commémorent la victoire de la révolution sandiniste.

Peu après son arrivée, le président cubain s'est entretenu avec l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, qui dirige la délégation américaine, et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Bowdler. A l'occasion de cet anniversaire, les autorités organisent un défilé militaire destiné à montrer, dans cette région troublée, la puissance de leur jeune armée populaire.

Francis Pisani, qui vient de prendre ses fonctions de correspondant du « Monde » au Mexique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, nous adresse du Nicaragua son premier article.

De notre envoyé spécial
FRANCIS PISANI

Managua. — La présence de M. Fidel Castro aux cérémonies du premier anniversaire de la révolution sandiniste semble considérée comme « normale » par la plupart des Nicaraguayens. Elle était attendue. « *Il est ici chez lui* », commentent avec dépit ceux que l'évolution du pays depuis un an inquiètent le plus. Ils voient dans cette visite la preuve du bien-fondé de leurs pires craintes. Pour les révolutionnaires la venue du « grand frère » est un peu plus que normale : elle est légitime. Que ce soit au titre des liens vieux de plusieurs années ou au nom de l'aide cubaine à la révolution sandiniste. M. Moïses Hassan, membre de la junte, a insisté, lors d'une conférence de presse donnée jeudi, sur le fait que Cuba est de loin le pays qui avait le plus aidé le Nicaragua *« en proportion de ses richesses »*.

La junte de gouvernement avait pris soin, conformément à sa politique « ouverte », de convier MM. Carter, Lopez Portillo et les présidents démocrates - chrétiens du Venezuela et du Costa-Rica ainsi que les dirigeants progressistes ou révolutionnaires qui comptent parmi leurs amis. Seuls les premiers ont décliné l'invitation. En effet, outre M. Castro, MM. Manley, premier ministre de la Jamaïque, Bishop, premier ministre de Grenade, et Price, premier ministre de Bélize, participent aux cérémonies du 19 juillet. Les autres hommes d'Etat prévus figurent parmi les plus progressistes de la région.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

AU MOINS UNE

Vous êtes au courant, non ? Ils l'ont annoncé à la télévision : l'essence moins chère à partir d'aujourd'hui. En Belgique. Eh oui ! voilà au moins une histoire belge qui ne fera rigoler personne en France !

BERNARD CHAPUIS.

A AIX-EN-PROVENCE

L'héritage de Bernard Lefort

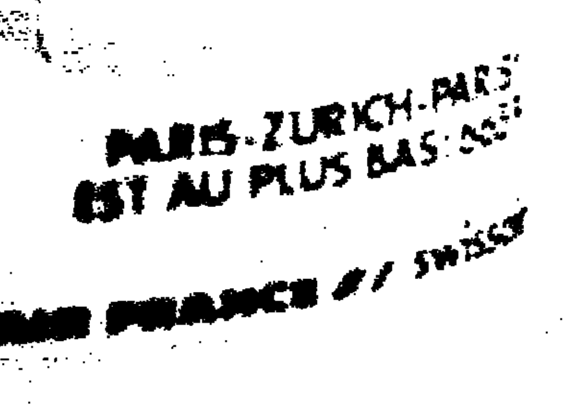
Les projecteurs de l'actualité sont fixés sur l'opéra à Aix-en-Provence, où le délicieux « Cosi fan tutte » réalisé par Jean Mercure entrera en lice à son tour, mercredi prochain 23 juillet, au Théâtre de l'Archevêché. Mais cela ne doit pas éclipser les récitals de chant et les beaux concerts de la cathédrale Saint-Sauveur, qui ont mis particulièrement en valeur le chœur de l'université d'Uppsala dans les « Requiem » de Mozart et de Fauré, ainsi que la « Messe en si mineur » de Bach.

Le chœur suédois, dont les robes des dames, bleues, beiges, roses ou grises, s'ornent du même dessin irisé d'oiseau-lyre, a donné le plus exquis des concerts « a cappella » avec des œuvres apparemment austères de Pizzetti, Lidholm, Frank Martin, Poulenc, Schoenberg, mais si délicatement mises en scène et si merveilleusement chantées, surtout que l'on se livrait au plaisir de découvrir tant de musiques inconnues.

Rares sont les voix de choristes aussi légères, ductiles, au timbre ravissant, qui s'harmonisent comme un rayon de lumière dans une diction impeccable, avec un phrasé qui exprime toute la densité musicale du texte.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 10.)



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LE COUP D'ÉTAT EN BOLIVIE

Le nouveau président affirme que « les aventures électorales sont terminées »

Le général de brigade Luis Garcia Meza, commandant de l'armée de terre, a prêté serment comme nouveau président de la République bolivienne, lors d'une cérémonie qui a eu lieu dans une caserne de La Paz le vendredi 18 juillet, au lendemain du coup d'Etat perpétré par les forces armées. Il gouvernera au nom de la junte des commandants en chef des trois armes, dont il fait partie, en compagnie du général Waldo Bernal (aviation) et du contre-amiral Oscar Terrasas. La cérémonie à la caserne de Miraflores a été présidée par le général Armando Reyes, commandant des forces armées, ce qui indique que les militaires sont unis dans la conduite de cette nouvelle phase de la vie publique bolivienne.

Le pays demeurait, ce samedi matin, coupé du reste du monde : aéroport fermé, télex et télécommunications coupés, frontières contrôlées. La vérification de certaines informations se trouvait ainsi malaisée.

Il semble, néanmoins, que les forces armées aient le contrôle de la situation sur la plus grande partie du pays. Dans le centre de la capitale, où l'université a été fermée, où les patrouilles sont nombreuses et où des postes de contrôle ont été établis aux principaux points stratégiques, aucune activité de résistance n'était perceptible. Des actions sporadiques d'hostilité aux nouvelles autorités auraient cependant eu lieu dans le quartier ouvrier d'Alto La Paz.

Des coups de feu isolé mais fréquents sont entendus la nuit. Les rues sont désertes, tant en raison des mises en garde répétées de la radio progouvernementale à la population qu'en raison de l'ordre de grève générale lancé par la centrale ouvrière bolivienne. Pour tenter de cacher la portée du mouvement de cessation volontaire du travail, les forces armées ont décrété le 18 juillet jour férié.

En province, la région où la situation est le plus tendue est la zone minière située à 300 km au sud de La Paz. A l'appel d'une radio des mineurs, qui émettait toujours vendredi, des milliers de civil en armes ont élevé des barricades sur les routes et bloquent des camions. Des véhicules blindés feraient route vers les agglomérations minières de Siglo-Veinte et Huanini.

Tout confirme, à La Paz, que le général Garcia Meza entend modifier profondément le nouvel équilibre politique qui s'était établi en Bolivie à la faveur du processus de démocratisation de ces deux dernières années. Les élections du 29 juin ont été annulées comme étant « frauduleuses ». Le nouveau président a dénoncé le gouvernement de la présidente déchue, Mme Gueiler, pour sa mauvaise gestion économique et pour avoir permis l'éclosion « *du communisme du castrisme et de l'anarchie* » en Bolivie. « *L'heure de la tromperie, des mauvais politiciens, est terminée. Les aventures électorales sont terminées. C'est l'avènement d'un gouvernement de reconstruction nationale* », ont déclaré les nouvelles autorités. Les syndicats sont interdits jusqu'à la publication d'une loi qui réglementera strictement leurs activités, ainsi que celles des partis politiques.

Plusieurs centaines d'arrestations auraient été opérées dans le pays. Dans la capitale on était toujours dans l'incertitude sur le sort de Mme Gueiler, arrêtée en compagnie de dix-sept de ses collaborateurs au palais Quemado, ainsi que des leaders syndicaux et politiques de premier plan détenus depuis le 17 juillet, après une perquisition au siège de la centrale ouvrière. Des rumeurs circulaient selon lesquelles le leader du parti socialiste, M. Quiroga, blessé lors de son arrestation, serait décédé. M. Simon Reyes, numéro deux de la centrale, avait été tué la veille, et M. Juan Lechin, son président, blessé.

Un strict couvre-feu est établi dans la capitale, et tout le pays a été déclaré « zone militaire ».

LA MAIN DE L'ÉTRANGER ?

Comme de coutume dans ce petit pays soumis aux influences de voisins puissants, en raison notamment du fait qu'il est enclavé, une question se pose : l'étranger a-t-il joué un rôle dans ce nouveau coup d'Etat ?

Le Brésil a aussitôt démenti toute participation. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a simplement précisé que, conformément à la doctrine de Brasilia, la reconnaissance du nouveau régime interviendra lorsque les autorités militaires auront fait la preuve qu'elles assurent le contrôle politique et territorial en Bolivie.

A propos de l'Argentine, le vice-président élu de Bolivie, M. Jaime Paz, a accusé Buenos-Aires d'avoir versé plusieurs millions de dollars aux militaires de La Paz. De l'hôpital de Washington, où il se remet d'un accident d'avion survenu peu avant les élections du 29 juin, et au cours duquel plusieurs personnalités politiques du centre gauche ont péri, M. Paz a énuméré ce qu'il a dénommé les « coïncidences » à l'appui de sa thèse :

- **L'importance numérique de la mission militaire argentine en Bolivie ;**
- **Sa « collaboration étroite » avec les services secrets militaires boliviens ;**
- **La similitude entre les méthodes « terroristes » des militaires et des secteurs civils paramilitaires boliviens pendant le coup d'Etat et celles de leurs équivalents argentins.**

M. Paz réclame une réunion de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.).

Une large réprobation

Le nouveau coup d'Etat militaire en Bolivie a été largement condamné, à l'intérieur et hors du pays.

Mgr Jorge Manrique, archevêque de La Paz, a dénoncé la « *tentative de réprimer la volonté populaire de démocratie* ». L'ancien président Walter Guevara a, de son côté, demandé à tous les pays démocratiques de soutenir « *la lutte du peuple bolivien pour la défense de la démocratie* ».

A Washington, le département d'Etat a rappelé en consultation son ambassadeur en Bolivie, M. Marvin Weissman. Cette mesure, qui n'équivaut pas à une rupture des relations diplomatiques, traduit cependant « *une extrême désapprobation* » du coup d'Etat contre le gouvernement de Mme Lidia Gueiler, a précisé le département d'Etat. Le porte-parole a indiqué que le gouvernement américain n'avait reçu aucun message des militaires au pouvoir et n'avait pas cherché à rentrer en contact avec la junte en attendant des éclaircissements. Les Etats-Unis sont en « *consultation étroite* » sur la situation bolivienne avec les autres pays andins, ainsi qu'avec l'Organisation des Etats américains.

Dans l'ensemble des pays andins (Venezuela, Colombie, Pérou et Equateur), les protestations sont nombreuses.

A Bogota, en particulier, le président Turbay Ayala a exprimé sa « *profonde préoccupation* » devant la situation créée par le coup d'Etat.

D'autre part, la Confédération latino-américaine des travailleurs (CLAT, dont le siège est à Bogota) a appelé ses huit millions et demi de sympathisants dans toute l'Amérique latine à une grève le 27 juillet.

L'Equateur a suspendu ses relations diplomatiques avec La Paz.

En Europe, le gouvernement espagnol a condamné le coup d'Etat du 17 juillet.

En escale à Quito, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré : « *Le gouvernement français a en maintes occasions manifesté son appui à l'évolution démocratique des pays du pacte andin. Il exprime le vœu que les événements de Bolivie, sur lesquels il attend des informations directes, ne viennent pas compromettre cette évolution.* »

Après la C.F.D.T., la C.G.T. et le P.S. ont protesté contre l'intervention des forces armées dans la vie publique bolivienne.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici la composition du nouveau cabinet bolivien qui a prêté serment le vendredi 18 juillet et dont tous les membres sont des militaires.

Président du conseil : général Luis Garcia Meza ;

Ministre des affaires étrangères et des affaires religieuses : général Javier Cerruto Calderon de la Barca ; défense : général Reyes ; intérieur et justice : colonel Luis Arce Gomez ; finances : général José Sanchez Calderon ; industrie, commerce et tourisme : colonel Mario Guzman ; éducation et culture : colonel Ariel Coca ; communications, transport et aviation civile : colonel René Guzman ; travail et affaires syndicales : général Augusto Calderon ; sécurité sociale et santé publique : capitaine de frégate Avelino Riveros ; agriculture : colonel Julio Molina ; logement et urbanisme : général Arturo Liezaga Barron ; mines et métallurgie : colonel Carlos Morales Nunez del Prado ; énergie et hydrocarbures : capitaine de frégate Libert Emilio Sosa ; ministre secrétaire à la presse et à l'information : M. Fernando Palacios ; secrétaire à l'intégration : capitaine de frégate F. Mariaca.

PROCHE-ORIENT

M. SADATE NE SE RENDRA EN ISRAËL QUE LORSQUE M. BEGIN SE SERA « CALMÉ »

Tel-Aviv (*Reuter*). — Le président Sadate a déclaré, dans une interview publiée le vendredi 18 juillet par le journal israélien *Yediot Aharonot*, qu'il n'envisagera d'entreprendre une visite en Israël que lorsque M. Begin se sera « *calmé* ». « *Il est absurde de prévoir une nouvelle rencontre au sommet tant que M. Begin se trouve dans des dispositions aussi rétives* », a indiqué le chef de l'Etat égyptien à propos des récentes déclarations du président du conseil israélien, selon qui Israël n'est pas responsable de l'impasse où ont abouti les pourparlers sur l'autonomie palestinienne.

Le chef du gouvernement israélien avait déclaré au début de la semaine que, pour parvenir à un accord sur la question de l'autonomie, les délégués égyptiens devaient s'abstenir de toute proposition contraire aux accords de Camp David, menaçant la sécurité et l'avenir de l'Etat hébreu ou visant à « *rediviser* » Jérusalem.

Iran

LES PÉRÉGRINATIONS D'UNE JUIVE D'ISRAËL

Mme Ruth Blau a intercédé auprès de l'iman Khomeiny en faveur de juifs jugés par les tribunaux islamiques

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que depuis la révolution l'Iran se déclare en guerre avec Israël, alors que des Iraniens, juifs ou non, ont été emprisonnés ou exécutés comme « *agents du sionisme* », une Israélienne s'est rendue à plusieurs reprises à Téhéran au cours des derniers mois. En toute impunité. Elle affirme, même, avoir rencontré le président Bani Sadr et avoir entretenu les meilleures relations avec nombre de dirigeants iraniens.

Israélienne ? Oui, car Mme Ruth Blau vit à Jérusalem. Mais elle renie cette identité, et c'est l'un des secrets de ses voyages. Sur la porte de sa maison, cette inscription vaut toute explication : « *Juive mais pas sioniste.* » Mme Blau (1) est la veuve du rabbin Abraham Blau, chef spirituel de la secte des Netoureï Karta, les Gardiens de la cité, juifs religieux ultra-orthodoxes, qui se sont singularisés en s'opposant à la création de l'Etat d'Israël. Ils ne cessent, depuis, d'en combattre les institutions parce que, selon eux, le rétablissement de l'indépendance du peuple juif ne peut être que l'œuvre du Messie. Les Gardiens de la cité poussent leur défi contre l'Etat « impie » jusqu'à rechercher le dialogue avec les organisations palestiniennes, ce qui leur vaut parfois quelques ennuis avec les services secrets israéliens.

Convaincue que le sionisme est responsable de la mésentente entre juifs et musulmans, Mme Blau décide, lorsque éclate la révolution en Iran, de solliciter un entretien avec l'iman Khomeiny, encore à Neauphle-le-Château. Elle veut s'assurer que la communauté juive iranienne n'aura rien à craindre d'un changement de régime. Aujourd'hui, elle relate ainsi cette rencontre, dont on a contesté la réalité en Israël, les aventures de Mme Blau y étant souvent mises en doute : « *Me parlant avec une certaine chaleur — pour autant qu'il en soit capable, — l'imam m'a dit que les juifs jouiraient des mêmes droits que tous les Iraniens et qu'ils seraient protégés au même titre que les autres minorités religieuses.* »

Un an plus tard, déçue d'apprendre que ces promesses n'ont pas été respectées, Mme Blau met à profit les relations qu'elle a nouées en France dans l'entourage de l'imam pour tenter d'intercéder en faveur de juifs poursuivis devant les tribunaux islamiques. Utilisant les passeports belge et français dont elle dispose, elle se rend à Téhéran en février, puis en avril, puis en mai, essayant notamment d'obtenir la révision du procès d'Albert Danielpour, homme d'affaires juif accusé, entre autres, d'espionnage au profit d'Israël. Ses tentatives demeurent vaines, de même qu'une démarche du chancelier autrichien Bruno Kreisky : le 5 juin, Albert Danielpour est exécuté.

Mme Blau retourne une fois encore à Téhéran, fin juin. « *J'ai voulu savoir ce qui s'était passé*, dit-elle. *En fait, c'est l'anarchie. Toute hiérarchie est court-circuitée. Les chefs religieux sans valeur et irresponsables ont pris le pouvoir. C'est terrible.* » Elle défend toutefois le président Bani Sadr et l'iman Khomeiny, en déclarant : « *Cet imbécile de Carter, par sa maladresse, a sapé l'autorité que pouvait avoir Bani Sadr, un homme honnête. Khomeiny, quant à lui, est dépassé par les événements et, de surcroît, très isolé. Je persiste à croire pourtant qu'il était sincère.* »

Dans ses pérégrinations, Mme Blau a bénéficié du soutien des représentants de l'O.L.P. à Téhéran, installés dans les locaux de l'ancienne délégation israélienne, qui était une véritable ambassade sous le règne du chah. « *Ces Palestiniens m'ont accordé tout leur soutien* », confie Mme Blau. Elle ne tarit pas d'éloges : « *Ce sont des gens très bien..., très religieux. J'ai vu l'un d'eux interrompre notre conversation pour faire sa prière.* » N'ignorant pas le caractère provocant de ses propos pour des Israéliens, Mme Blau ajoute : « *Malgré tout, les Israéliens et les Palestiniens m'ont prouvé, s'il en était besoin, que juifs et musulmans peuvent vivre ensemble.* » En dépit de ses critiques, elle ne cache pas son admiration pour la manifestation de « foi » du peuple iranien. « *Quel événement ! Pour la première fois, une nation tout entière s'est levée en proclamant « Allah ou akbar »* (Dieu est le plus grand). » Une manière pour cette intégriste de signifier son mépris envers les juifs laïcs et sacrilèges d'Israël. Mme Blau ne transige pas, à tel point qu'à Jérusalem elle refuse de se servir de billets de banque israéliens à l'effigie des chefs historiques du sionisme, David ben Gourion ou Théodore Hertzl.

FRANCIS CORNU.

(1) Elle est l'auteur d'un livre, *les Gardiens de la cité*, paru chez Flammarion (*le Monde* du 30 mars 1979).

● *Sami Abdel Rahman*, ancien secrétaire général du parti démocratique kurde d'Irak, a été arrêté à Téhéran. M. Abdel Rahman a été, de 1970 à 1974, ministre irakien pour les « affaires du Nord ». En 1975, sous la révolution kurde dirigée par Mustapha Barzani, il prit position contre le gouvernement de Bagdad, et fut également un adversaire farouche du régime du chah d'Iran. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

L'An I de la révolution sandiniste

(*Suite de la première page.*)

Mais leurs positions politiques sont très diverses. Les Nicaraguayens peuvent en fait saluer les représentants de presque toutes les conceptions du socialisme. A côté des chefs d'Etat précédemment cités prennent place, en effet, les anciens présidents du Venezuela et du Costa-Rica, MM. Carlos Andres Perez et José Figueres, ainsi que des représentants de l'Internationale socialiste : le Dominicain M. Pena Gomez et l'Espagnol M. Felipe Gonzalez. La C.E.E. est représentée par M. Claude Cheysson, et les Etats-Unis par leur ambassadeur aux Nations unies, dont on se plaît à rappeler ici qu'il a rang de membre du cabinet.

La *Prensa*, le journal qui prend le plus ses distances à l'égard du Front sandiniste de libération nationale, a rappelé que la visite de M. Fidel Castro au Chili de l'Unité populaire, à la fin de l'année 1971, avait créé des difficultés politiques au gouvernement de Salvador Allende. Certains observateurs voient dans la venue du président cubain une erreur politique susceptible d'avoir des conséquences néfastes pour la révolution sandiniste, notamment dans ses relations avec les Etats-Unis et d'autres pays du continent. Il est sans doute trop tôt pour être aussi affirmatif. Mais cette visite prend tout son sens quand on l'étudie à la lumière des très graves tensions qui font de l'Amérique centrale une des régions fragiles du globe.

La journée du 19 juillet est marquée par un défilé militaire, que l'on a voulu impressionnant et surprenant pour une révolution qui a triomphé voici à peine douze mois. Il s'agit manifestement d'un avertissement « à la cantonade » alors que la situation au Salvador se détériore au point qu'elle pourrait justifier bientôt une intervention militaire étrangère.

La puissance de cette jeune armée populaire, épaulée par des milices qui comptent déjà plusieurs dizaines de milliers d'hommes, et la présence de M. Fidel Castro semblent destinées à montrer que le Nicaragua sera bien défendu.

Quant à la ligne politique de la révolution, il est clair pour tout le monde qu'elle sera socialiste... à terme. « *Toutes les forces politiques de ce pays l'entendent ainsi* », nous a déclaré un membre important du F.S.L.N. « *Certains*, a-t-il poursuivi, *pensent à un socialisme formel, d'autres à un socialisme schématique et sclérosé, nous, au milieu de ces différentes forces, nous nous faisons les avocats d'un socialisme sandiniste.* »

Le concept est encore vague. Pour le moment, la direction nationale du Front insiste sur le caractère populaire et anti-impérialiste de la révolution. Elle dit à qui veut l'entendre qu'elle est favorable au pluralisme et au respect de la propriété privée « *dans des limites que les événements politiques et économiques détermineront* ». En tout état de cause, la petite propriété devrait être préservée.

Une image de l'originalité sandiniste vient d'être donnée à la radio, où deux commandants de la révolution ont répondu en direct aux questions que leur posaient les auditeurs par téléphone.

Au même moment, plusieurs milliers de personnes dansaient sur la place de la Révolution, au rythme de musiques de tout le continent. MM. Sergio Ramirez, membre de la junte, et Gabriel Garcia Marquez, le romancier colombien auteur de *Cent ans de solitude*, donnaient l'exemple. Il faut dire que le 17 juillet a été décrété « *jour d'allégresse nationale* ». Voici un an, en effet, à quatre heures du matin, le président Somoza s'envolait vers Miami avec, dans l'avion, les cercueils de son père et de son frère, ancien chef de l'Etat, en compagnie de sa famille et d'une bonne partie de l'état-major de la garde nationale.

FRANCIS PISANI.

UN AN APRÈS SA CHUTE

M. Somoza vit isolé au Paraguay

Asuncion (*A.P.*). — Un an après avoir été chassé de son pays par les guérilleros sandinistes, M. Anastasio Somoza vit isolé au Paraguay. Il surveille ses affaires de loin, effectue de nouveaux investissements et rêve de retourner au Nicaragua.

Il s'inquiète aussi d'une éventuelle extradition, et évite de faire quoi que ce soit qui puisse embarrasser son hôte, le président Alfredo Stroessner.

Il accuse le communisme, le président Carter et l'ancien président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, d'avoir contribué à sa chute, mais il se défend d'être amer. Si les choses étaient à refaire, dit-il, il confierait plutôt le pouvoir à un gouvernement provisoire pour éviter des effusions de sang. Selon les estimations de la Croix-Rouge du Nicaragua, cinquante mille personnes sont mortes pendant l'année des combats qui se sont terminés peu de temps après le départ de M. Somoza, le 17 juillet 1979.

L'ancien président est convaincu que l'aile gauche des sandinistes a eu tort d'imposer le socialisme si rapidement, et qu'une révolte populaire est inévitable. Il n'exclut pas son retour au pouvoir.

Protégée par de hauts murs, la maison où est installé M. Somoza est agrémentée d'une piscine. Deux Mercedes et un grand break Ford sont garés à l'entrée. Devant les grilles, des officiers de la sécurité du Paraguay en civil montent la garde, et un soldat armé d'une mitraillette patrouille aux alentours de la propriété.

Selon M. Somoza, on compte trente-sept mille réfugiés nicaraguayens dispersés en Amérique latine. Lui-même recevrait chaque jour de dix à quinze lettres et de nombreux appels à l'aide.

AMÉRIQUES

Brésil

Les attentats contre les personnalités de gauche se multiplient

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. — Une vague d'attentats politiques, la première d'une telle ampleur depuis l'accession au pouvoir du général Joao Figueiredo il y a près d'un an et demi, affecte le Brésil depuis quelques semaines. Elle a pris, par certains aspects l'allure d'un défi au projet d'*« ouverture politique »* que le chef de l'Etat affirme vouloir mener à bien.

Apparemment commis par des éléments d'extrême droite, ces attentats qui n'ont pas été revendiqués, ont jusqu'à présent eu pour cible des députés d'opposition, des avocats spécialisés dans la défense de prisonniers politiques, des locaux du Parti des travailleurs (P.T.), enfin des librairies et des kiosques à journaux, qui avaient auparavant reçu des menaces leur enjoignant de cesser de distribuer certaines publications de gauche.

Ces attentats n'ont fait pour l'instant qu'une seule victime, l'avocat Dalmo Dallari, ancien président de la commission Justice et Paix liée à l'archidiocèse de Sao-Paulo. Il a été enlevé, puis blessé à coups de couteau par quatre inconnus la veille de la visite du pape Jean-Paul II à Sao-Paulo au début de ce mois. Il devait faire office de lecteur pendant la messe pontificale.

Quelques jours plus tard, à Sao-Paulo, les bureaux de Mes Airton Soares, également député du P.T., et Luis Eduardo Greenhalg, responsable du comité brésilien d'Amnesty, ont été attaqués. Ces avocats sont spécialisés dans la défense de prisonniers politiques arrêtés et torturés pendant la dictature militaire et récemment relâchés. Ils assistent également les dirigeants syndicaux métallurgistes de la ceinture industrielle de Sao-Paulo, parmi lesquels M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », président du P.T., poursuivi par la justice militaire pour « incitation à une grève illégale » en avril dernier. D'autres personnalités actives dans la défense des droits de l'homme, notamment le président de la commission Justice et Paix, l'avocat José Carlos Dias, ont reçu ces derniers jours des menaces anonymes ou ont été pris en filature dans la rue.

La série d'attentats de Sao-Paulo n'a apparemment aucun lien direct avec les attaques contre les kiosques à journaux dans le reste du pays. Elle serait l'œuvre de certains éléments du service d'actions secrètes, relié au commandement de la deuxième armée, établi à Sao-Paulo et dirigé par le général Milton Tavares, un anticommuniste farouche et l'un des « faucons » du régime. Telle est du moins l'hypothèse avancée par Me Airton Soares, par plusieurs de ses confrères et par des journalistes. Ces éléments appartenant au Département d'ordre interne et au Centre d'opération de défense interne (D.O.I.-CODI) de l'armée, très actifs sous la dictature militaire, sont aussi soupçonnés d'avoir directement participé, il y a trois mois, aux arrestations sans mandat de dirigeants syndicaux et de militants catholiques, parmi lesquels Lula et Dalmo Dallari.

Le ministre de la justice, M. Ibrahim Abi Ackel, a affirmé récemment que le gouvernement mettait *« un point d'honneur »* à retrouver les coupables de l'attaque contre M. Dallari. Cependant, la police politique de Sao-Paulo (D.O.P.S.), chargée de l'enquête, et les avocats qui suivent l'affaire, ont affirmé que pour mener leur tâche à bien ils devraient avoir accès au fichier du personnel du D.O.I.-CODI.

El Salvador

● *L'ambassade du Costa-Rica* à San-Salvador, où se sont réfugiés plus de deux cents personnes, dont de nombreux enfants, n'est plus considérée comme une enceinte diplomatique, ont annoncé les autorités de San-José. Cette décision a été prise, a annoncé un émissaire du gouvernement costaricien, à l'issue d'un ultimatum intimant aux occupants d'avoir à quitter les lieux avant le vendredi 18 juillet en fin d'après-midi, afin de se réfugier au Costa-Rica. Trois avions de ce pays se tenaient prêts à les y conduire. Les paysans avaient répondu qu'ils ne prendraient aucune décision avant d'avoir consulté les Ligues populaires du 28 février (L.P. 28), organisation d'extrême gauche qui est à l'origine de l'occupation. L'émissaire costaricien a indiqué que le sort des deux cents personnes de l'ambassade se trouve désormis entre les mains de la Croix-Rouge internationale et de l'archevêché de San-Salvador. — *(A.F.P.)*

● *Seize personnes ont trouvé la mort* le jeudi 17 juillet à Corinte, dans la banlieue de San-Salvador, lors d'une fusillade opposant les forces de sécurité à des guérilleros. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants pris sous le feu croisé des combattants. D'autre part, une bombe a endommagé la façade de l'ambassade du Nicaragua à San-Salvador, sans faire de victimes. — *(Reuter.)*

Pérou

DES PARLEMENTAIRES S'INQUIÈTENT DES ENLÈVEMENTS DE RÉFUGIÉS ARGENTINS DANS LEUR PAYS

Des députés péruviens réclament la formation d'une commission d'enquête parlementaire dès le 28 juillet, date prévue pour l'installation du président Belaunde Terry. Cette commission serait chargée d'enquêter sur l'enlèvement à Lima, les 11 et 12 juin, de cinq réfugiés politiques argentins (*le Monde* des 22 et 23 juin) : tel fut le thème majeur de la conférence de presse, réunie vendredi 18 juillet dans les locaux de la CIMADE (organisation œcuménique d'entraide), à Paris.

L'opération aurait été dirigée par le colonel argentin Ronald Rocha, qui aurait bénéficié de la complicité de membres de l'armée péruvienne.

Au cours de cette conférence de presse, M. Causesco, député socialiste péruvien, a mentionné une information donnée le 16 juin par le ministre de l'intérieur, selon laquelle trois Argentins avaient été expulsés, via la Bolivie, en direction de leur pays d'origine.

Etats-Unis

Arguant d'une discrimination à l'égard des femmes

Un tribunal fédéral s'oppose à la reprise de la conscription

De notre envoyé spécial

Washington. — Le tribunal fédéral de Philadelphie a rendu, vendredi 18 juillet, un arrêt surprenant. Si son application n'est pas suspendue par la Cour suprême, il rendrait illégal le recensement obligatoire des jeunes gens âgés de dix-huit à dix-neuf ans. Les trois juges fédéraux de Philadelphie, siégeant en « Cour constitutionnelle », MM. Joseph Lord, Max Rosenn et Edward Cahn, ont estimé que le recensement des seuls jeunes hommes constituait une discrimination à l'égard des femmes.

Le gouvernement a immédiatement réagi en faisant appel devant la Cour suprême. L'exécutif demande à la Cour de permettre aux opérations de recensement d'avoir lieu comme prévu à partir de lundi dans trente-cinq mille bureaux de poste, en attendant une décision sur le fond.

L'arrêt de Philadelphie ne devrait pas avoir de conséquences pratiques. La mécanique du recensement, interrompue en 1973 par le président Nixon avec le retrait américain du Vietnam, est en marche depuis plusieurs semaines, et il semble difficile de l'arrêter.

En fait M. Carter, lorsqu'il avait demandé au Congrès, en février, les fonds nécessaires à l'opération, avait également suggéré le recensement des jeunes femmes. Mais le législatif, sous la pression des éléments conservateurs, ne l'a pas suivi dans cette voie. Aussi M. Weinberg, un avocat de Philadelphie qui avait déjà déposé une requête à ce sujet en 1971, repartait à l'assaut. Son argument peut se résumer ainsi : le Congrès ne peut pas, selon la Constitution, autoriser le recensement à des fins militaires des Noirs seulement ou des Blancs, ou de quelque groupe que ce soit. Pourquoi donc les femmes sont-elles exclues ?

Les juges de Philadelphie ont le sentiment que leur décision choque la conscience moyenne américaine. Ils ont pris soin de préciser que leur intention n'était pas d'obtenir une représentation égale des hommes et des femmes dans les forces armées, mais seulement de lutter contre l'« exclusion totale » — qui leur paraît inconstitutionnelle — des femmes du processus de recensement.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Afghanistan

PRÈS DE TROIS CENTS LYCÉENNES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉES

New-Delhi *(A.P.)*. — Le gouvernement afghan a pris des mesures contre les lycéennes qui ont été à l'avant-garde des récentes manifestations anti-soviétiques, en procédant à des arrestations quand elles se sont présentées aux examens annuels, selon des informations en provenance de Kaboul. Deux cent soixante-sept jeunes filles au moins, âgées de quinze à dix-neuf ans, ont été emprisonnées, après qu'elles eurent mis fin à un boycottage des cours qui durait depuis un mois pour se présenter à la session d'examens, du 10 au 15 juillet, a-t-on appris d'une source qui, par le passé, s'est révélée digne de foi. Quatre-vingt-cinq arrestations environ ont été opérées au lycée Soraya. En outre, quatre cents adolescentes ont été renvoyées de leur établissement.

Des tracts, distribués par des résistants à Kaboul, ont invité les élèves à reprendre leur boycottage, à la rentrée, mercredi prochain.

Selon ces mêmes informations, quarante mille Afghans sont sans abri à la suite de récentes opérations terrestres et aériennes menées par les Soviétiques contre des villages, aux alentours de la capitale.

● *Le Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan* (1), constitué à l'issue du rassemblement « Six heures pour l'Afghanistan » (*le Monde* des 24 mai et 8-9 juin) affirme que *« seule la résistance du peuple afghan, qui se manifeste non seulement dans les montagnes et les campagnes mais aussi, et de plus en plus au cœur des villes, imposera avec l'aide de l'opinion internationale le départ de toutes les troupes soviétiques et l'indépendance de l'Afghanistan »*. Il favorise la création de comités en France s'étant fixé pour tâche ... *« populariser la réalité de l'occupation et de la résistance afghane et de riposter à la falsification des faits pour susciter un vaste soutien politique et matériel à cette résistance »*.

(1) C/o Jean Freyss, 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec. C.C.P 11001-12 E, Paris.

● *Le Comité de soutien des droits nationaux du peuple afghan* (1), créé à Paris, le 20 juin 1980, dénonce l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques et suggère que *« la résistance afghane se constitue en gouvernement d'unité nationale susceptible de défendre et de représenter ses droits nationaux devant les nations du monde entier, et cela, devant l'ONU »*. Il demande au gouvernement français, *« tant que les troupes soviétiques resteront sur le territoire afghan, d'en retirer ses représentants dans un premier temps, et dans un deuxième temps de les retirer d'U.R.S.S. »*.

(1) 3, rue de l'Arrivée, B.P. 256, 75749 Paris Cedex 15.

Chine

LE SUICIDE COMME MOYEN D'EXPRESSION

Pékin *(A.F.P.)*. — Le suicide, jusqu'à présent réprouvé par la morale communiste, est en passe de devenir un geste exemplaire lorsqu'il s'agit de dévoiler des « imperfections » reconnues par le régime chinois.

Pour la seconde fois en quelques jours, la presse chinoise a relaté, jeudi 17 juillet, deux cas de suicides.

Deux jeunes Chinoises se sont empoisonnées ensemble au début de l'année pour protester contre le comportement de leurs supérieurs, rapporte le *Zhongguo Qingnian Bao* (journal de la jeunesse chinoise).

Ouvrières modèles dans une usine de Wuxi, en Chine orientale, la première s'est suicidée parce qu'elle était brimée après son refus d'épouser le fils de son chef d'équipe, la seconde parce qu'elle avait été prise en grippe par ce même chef d'équipe pour avoir dénoncé un contremaître arrivé en retard au travail.

Une autre jeune fille a été récemment citée en exemple par la presse officielle pour s'être suicidée parce qu'elle ne parvenait pas à faire éclater la vérité sur une affaire d'escroquerie. Elle a été admise au parti à titre posthume.

ASIE

Les pays d'Indochine proposent l'établissement d'une « zone démilitarisée » entre le Cambodge et la Thaïlande

Un plan, visant à mettre un terme à la tension à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande, a été adopté par les ministres des affaires étrangères des trois pays d'Indochine (Cambodge, Laos, Vietnam), à l'issue d'une réunion à Vientiane, le vendredi 18 juillet. Il préconise notamment la création d'une *« zone démilitarisée »* à la frontière khméro-thaïlandaise, ainsi qu'une coopération entre Bangkok et Phnom-Penh et les organisations internationales d'aide *« pour régler la question des réfugiés et alléger le fardeau qui pèse sur la Thaïlande »*. Ce plan prévoit, d'autre part, que *« les opérations de distribution de l'aide au peuple khmer devront être effectuées sur le sol cambodgien et non thaïlandais »* et demande, enfin, l'instauration d'un dialogue entre la Thaïlande et le Cambodge, soit directement au niveau gouvernemenal, soit par l'intermédiaire d'organismes non gouvernementaux ou de pays tiers.

Les auteurs de ce plan déclarent que les camps de réfugiés *« devront être implantés loin de la frontière pour éviter les incidents »*. *« Suivant les lois internationales sur la neutralité*, ajoutent-ils, *les Khmers armés — que ce soit les débris de Pol Pot* (Khemrs rouges) *ou les autres groupes réactionnaires, — réfugiés en Thaïlande, doivent être désarmés, rassemblés dans des camps installés loin du lieu des hostilités. Ils ne devront pas être considérés comme des réfugiés et ne seront pas autorisés à regagner le Cambodge. »* (L'agence de presse cambodgienne S.P.K., captée à Bangkok, a annoncé, le 18 juillet, que six cents *« réactionnaires khmers armés »*, infiltrés à l'occasion des opérations de rapatriement de Thaïlande, en juin, avaient été capturés au Cambodge. L'agence précise qu'ils avaient été envoyés dans l'ouest du pays pour des missions de sabotage et étaient en contact avec les autorités thaïlandaises.)

Le texte tripartite affirme encore que le régime de Phnom-Penh est prêt *« à discuter avec les organisations humanitaires, afin que l'aide au Cambodge soit assurée de la manière la plus efficace possible sur la base du respect de l'indépendance et de la souveraineté du pays »*.

Les trois ministres ont, d'autre part, condamné *« sévèrement les milieux officiels réactionnaires de Pékin »* qui intensifient *« les activités antivietnamiennes »*, ainsi que la *« fermeture unilatérale »* par Bangkok de la frontière entre la Thaïlande et le Laos.

A Hanoï, la presse a accordé ces derniers jours une large place au vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'accord de coopération entre le Vietnam et l'U.R.S.S., mais un certain nombre de signes laissent penser que les relations entre les deux pays ne sont pas au *« beau fixe »*. Les visites récentes des principales personnalités vietnamiennes à Moscou pourraient s'expliquer davantage par l'existence de problèmes à résoudre que par la volonté d'entretenir des relations cordiales entre *« pays frères »*. Le sommet soviéto-vietnamien n'avait pas été annoncé à l'avance, la presse de Moscou avait simplement indiqué que M. Le Duan, le secrétaire général du P.C.V., *« prenait des vacances en U.R.S.S. »*, alors que, selon l'agence officielle d'Hanoï, il y effectuait une visite officielle.

Selon les observateurs diplomatiques à Hanoï, l'aide alimentaire soviétique s'est élevée, en 1979, à 1,5 million de tonnes et il n'est pas certain qu'elle soit intégralement reconduite cette année alors que le Vietnam doit faire face à un grave problème de « soudure » entre deux récoltes. Selon les mêmes sources, l'U.R.S.S. aurait également réduit de moitié, en 1980, ses livraisons d'engrais (800 000 l'année dernière).

Enfin, si la marine soviétique bénéficie de facilités dans la rade de Cam-Ranh, il ne serait pas question qu'Hanoï l'autorise à y installer une base. — *(A.F.P.)*

Bangkok et les organisations internationales semblent toujours en désaccord sur les conditions de distribution de l'aide aux Cambodgiens

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Malgré deux jours de négociations, la Thaïlande et les organisations internationales chargées de l'aide humanitaire aux Cambodgiens ne sont parvenues ni à combler le fossé des principes qui les séparent ni à se mettre d'accord dans le détail sur les opérations d'assistance aux divers groupes de Cambodgiens, agglutinés le long de la frontière khméro-thaïlandaise.

Le C.I.C.R. et l'UNICEF ont décidé récemment de cesser toutes distributions d'aide alimentaire dans les zones frontalières contrôlées par les soldats khmers rouges. Ils confirment néanmoins les distributions, désormais individuelles, dans d'autres secteurs où se trouvent quelque cent mille civils.

En dépit de fortes pressions des pays donateurs qui soutiennent la politique de Bangkok, les Etats-Unis et le Japon notamment, les organisations humanitaires ont maintenu leurs conditions à toute poursuite durable et coordonnée de leurs opérations côté thaïlandais : distributions équitables à tous les civils nécessiteux — à l'exclusion des éléments armés, — contrôle des distributions et sécurité pour les représentants des agences internationales.

Ces demandes impliquent en premier lieu une séparation effective, et contrôlable, des soldats et des civils cambodgiens. Or si une telle politique, demandée à l'état-major thaïlandais depuis des mois, était strictement appliquée, elle condamnerait la survie des mouvements de résistance, et plus particulièrement ceux que la Thaïlande, la Chine et les Etats-Unis soutiennent dans leur lutte contre l'occupation vietnamienne. A moins, bien sûr, que ces pays ne pratiquent, à leurs frais, une aide directe à la résistance.

En effet, c'est le maintien forcé de dizaines de milliers de civils le long de la frontière, plutôt que dans des camps protégés à l'intérieur du territoire thaïlandais, qui a servi d'alibi humanitaire au ravitaillement des combattants. Dans un communiqué prudent et vague, le C.I.C.R., l'UNICEF et le PAM (Programme alimentaire mondial) ont réaffirmé, jeudi 17 juillet, leur volonté de poursuivre les opérations côté thaïlandais dans les limites et *« conformément à leurs mandats respectifs »*. A ces exigences nouvelles, le gouvernement thaïlandais avait initialement répondu en menaçant d'interdire à partir de Bangkok toutes opérations internationales de secours direct à Phnom-Penh. La Thaïlande, qui prétend rester neutre dans cette affaire, avait également accusé les organisations humanitaires de faire le jeu de Hanoï au Cambodge.

En fait, on a systématiquement évité, ici, dans les milieux officiels comme dans la presse, d'exposer les vraies raisons du changement d'attitude des organisations internationales. Celles-ci ont discrètement fait savoir au gouvernement de Bangkok que des mesures de représailles contre l'opération en direction de Phnom-Penh pourraient avoir de fâcheuses répercussions sur les nombreux projets de développement que les Nations unies financent en Thaïlande. Enfin, elles ont pris contact avec les autorités indiennes et celles de Hongkong pour remplacer Bangkok comme base logistique de l'opération d'aide au Cambodge au cas où la Thaïlande mettrait ses menaces à exécution.

R.-P. PARINGAUX.

Corée du Sud

TROIS ANCIENS MINISTRES DE PARK CHUNG-HEE SONT ARRÊTÉS POUR CORRUPTION

Séoul *(A.F.P.)*. — Dix-sept hommes politiques sud-coréens, dont trois anciens ministres du gouvernement du président Park Chung-hee, ont été arrêtés dans le cadre de la lutte contre la corruption, a annoncé samedi 19 juillet le commandement de la loi martiale.

Il s'agit de MM. Koo Ja-choo et Kim Kyun-ok, qui avaient été l'un et l'autre ministre de l'intérieur, et de M. Koh Jail-il, ancien ministre de la construction. Les autres personnalités arrêtées sont six députés du parti démocratique républicain (majorité) et huit députés du nouveau parti démocratique (opposition). Ils ont tous été inculpés de corruption, d'abus de pouvoir et de trafic d'influence.

D'autre part, le gouvernement sud-coréen estime que l'inquiétude manifestée par certains pays européens au sujet de la comparution prochaine du leader de l'opposition, M. Kim Dae-jung, devant une cour martiale, constitue une *« ingérence inadmissible »* dans les affaires intérieures du pays, a indiqué samedi à Séoul le ministère des affaires étrangères.

De même source, on précisait que le chef de la diplomatie avait fait part aux ambassadeurs des pays concernés du mécontentement de son gouvernement. Une telle « ingérence » est encore qualifiée par les autorités *« d'injustifiable et d'inacceptable »*.

La réaction du gouvernement de Séoul fait suite à des informations en provenance de Bonn, selon lesquelles les ministres des affaires étrangères de R.F.A. et de France, MM. Hans-Dietrich Genscher et Jean François-Poncet, auraient exprimé leur vive inquiétude à propos du sort de M. Kim. La situation en Corée du Sud devrait être examinée lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne.

EUROPE

Pologne

Le P.C.P. : les grèves sont de nature « à éveiller l'inquiétude des amis » du pays

Varsovie (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le bureau politique du parti communiste polonais a lancé, le vendredi 18 juillet, un appel solennel aux ouvriers en grève de Lublin (*le Monde* du 19 juillet) pour qu'ils reprennent le travail. Dans une allusion aux autres pays du bloc communiste et notamment à l'U.R.S.S., le bureau politique, qui tenait une réunion extraordinaire sur la situation dans cette ville industrielle située à 120 kilomètres au sud-est de Varsovie, a estimé que les grèves étaient *« de nature à éveiller l'inquiétude chez les amis de la Pologne »*.

Le mouvement de revendications ouvrières de Lublin, un des principaux centres industriels et le siège de la seule université catholique du pays, est sans doute le plus grave défi lancé à l'autorité centrale depuis le début de l'agitation sociale en Pologne. Le vendredi 18 juillet, la ville a été à peu près totalement paralysée par la grève des employés des transports. Les autorités ont dû faire appel à des camions militaires pour assurer la distribution des produits de première nécessité.

Selon le Comité d'autodéfense sociale (KOR), dix-sept entreprises de la ville étaient en grève vendredi et la population manifestait une *« solidarité surprenante »* avec les grévistes.

Le bureau politique a approuvé la création, par le gouvernement, d'une commission spéciale présidée par M. Jagielski, vice-premier ministre et député de Lublin, pour examiner les revendications des grévistes.

Panégyrique et formules creuses

par PIERRE LI (*)

LA Pologne connaît depuis le 1er juillet un mouvement revendicatif soutenu par des grèves. A lire *l'Humanité*, il est difficile, sinon impossible, d'en déceler l'importance, sauf si l'on connaît le pays. Tout au plus comprend-on, dans le quotidien communiste, que des augmentations de prix de la viande ont provoqué des mécontentements et que le parti polonais (POUP) veut montrer qu'il a l'initiative de la concertation.

Le *« syndrome de 76 »* a bon dos pour expliquer les réactions populaires polonaises. Cette formule évite au journal du P.C.F. de préciser que le pouvoir en place à Varsovie n'a pas résolu le problème des prix alimentaires qui, en 1970, avait entraîné la chute de l'ancienne équipe dirigeante, lors des émeutes du littoral de la Baltique.

S'en tenant aux vérités officielles, *l'Humanité* a attendu le 7 juillet pour parler de grève, en écrivant : *« Les discussions... n'ont pourtant jamais débouché sur des mouvements de grève généralisée. On peut parler de débrayages dans certaines usines. Ces mouvements sont aujourd'hui totalement terminés. Paradoxalement, les critiques les plus vives sont le fait des dirigeants du parti, des syndicats, des ministres, des députés. »*

A faire apparaître les cadres comme des gens qui ne sont jamais pris au dépourvu, à vouloir présenter en harmonie des rapports conflictuels, on en oublie que ce sont les ouvriers (membres du parti ou non) qui ont pris l'initiative de la contestation en déclenchant des grèves.

Celles-ci ont touché successivement des usines très importantes de la métallurgie, de la sidérurgie, de la chimie et du textile dans la capitale et diverses régions du pays.

Loin de s'arrêter, le mouvement revendicatif s'est poursuivi une deuxième semaine. Il ne ressemble pas aux explosions de colère de 1970 et 1976. Mais cette différence pourrait indiquer en revanche que les ouvriers polonais, tirant leçon du passé, maîtrisent mieux leur action lorsqu'ils entrent en conflit avec le pouvoir. Celui-ci agit également avec plus de souplesse, ouvrant des négociations sous la pression des travailleurs, sans attendre l'émeute, sans recourir à la répression.

⁂

Ce processus, s'il se développe librement, pourrait conduire à des changements plus fondamentaux, des résultats positifs durables. Mais on n'en tirera d'enseignement que si l'on veut bien observer, analyser, tous les facteurs, sans se limiter au cadre de ce qui est reconnu officiellement.

Or même ce cadre n'est pas exploité. *« Une chose est sûre, la situation n'est pas dramatique »*, câblait le 4 juillet Jacques Dimet, correspondant de *l'Humanité* à Varsovie. Le matin même, le rédacteur en chef de *Polytika*, Mieczyslaw Rakowski, membre du comité central du POUP, reprochait à la propagande gouvernementale de ne pas tenir la population informée de *« la gravité de la situation économique »*.

Il soulignait dans son article la baisse du revenu national, le grippage des mécanismes de gestion, la manipulation des statistiques, le laisser-aller dans le travail, les retards dans le logement, la stagnation de l'élevage, l'allongement des queues dans les magasins. Il appelait à agir rapidement, à faire confiance aux capacités humaines, à établir un programme pour venir à bout d'un système chaotique.

Pour avoir été près de quatre ans le représentant de *l'Humanité* en Pologne, je sais que nombre des compatriotes de Rakowski exprimeraient des avis plus sévères. Mais *l'Humanité* résume en une ligne ce que décrit le rédacteur en chef du grand hebdomadaire polonais.

Moins on inscrira au passif, plus l'actif du bilan apparaîtra *« formidable »*, selon le mot de Charles Fiterman.

L'Humanité peut-elle agir autrement ? Le 26 juin dernier, Maxime Gremetz, membre du bureau politique et responsable de la politique extérieure du P.C.F., y consacrait plus d'une demi-page à défendre *« le bilan réel du socialisme »* contre le *« mensonge »*, résumant pudiquement, en moins de dix lignes, *« des lenteurs, des obstacles, des erreurs... »*.

Le lendemain, devant le comité central, Georges Marchais précisait, comme il fallait peindre ce tableau : *« Sans en masquer les imperfections, mais sans ignorer non plus les immenses réalisations positives. »* Une façon de donner du poids à l'image.

Mais les gens en France qu'anime un désir de changement attendent-ils le portrait flatteur du socialisme ?

Traiter par le panégyrique, le silence, les formules creuses ou rassurantes, une réalité que vont chaque année découvrir des dizaines de milliers de touristes, c'est s'exposer à perdre la confiance de ceux qui croient les communistes capables d'ouvrir les yeux devant les obstacles pour les franchir plus sûrement.

Les textes adoptés par le P.C.F. lors de ses vingt-deuxième et vingt-troisième congrès n'interdisent nullement de porter un regard plus exact sur cette réalité : *« C'est avec la volonté d'aider aux progrès du socialisme, de son influence, de son autorité que nous exprimons franchement notre point de vue sur ce qui nous paraît erroné dans la pratique de tel ou tel pays socialiste »*, déclarait Georges Marchais en février 1976.

Le secrétaire général du P.C.F. affirmait également : *« Nous ne voulons pas l'uniformité qui mutile, mais la diversité qui enrichit. Rien n'est plus étranger à notre conception du socialisme que ce qu'on appelle le « communisme de caserne. »*

Malheureusement, force est de constater que la diversité disparaît des colonnes de *l'Humanité* en même temps que des journalistes de la presse communiste. Lorsque j'ai moi-même démissionné en décembre dernier, j'écrivais à la direction de *l'Humanité* que j'étais en désaccord avec la conception de l'information qu'on y pratiquait. Qu'il s'agisse des pays socialistes ou d'autres thèmes de l'actualité, la variété de mes observations ne cadre pas avec l'image que veulent afficher les dirigeants du P.C.F. Les bons y sont peints en blanc, les mauvais en noir. Mais cela n'aide guère à comprendre le mouvement plus contradictoire de la réalité.

(*) Ancien correspondant de *l'Humanité* à Varsovie.

Union soviétique

La presse adopte un ton plus critique à l'égard de Bonn

De notre correspondant

Moscou. — Trois semaines après la visite du chancelier Schmidt, en U.R.S.S., le ton de la presse soviétique, à l'égard du gouvernement de Bonn, laisse percer un certain désenchantement. Commentant les résultats des entretiens de Moscou, *la Pravda* avait déjà indiqué qu'il faudrait du temps avant de pouvoir juger *« dans quelle mesure la déclaration des représentants de la R.F.A. sur leur volonté de servir les idéaux de la paix, de contribuer à la politique de détente, à la diminution du niveau de la confrontation militaire, se matérialisera par des décisions concrètes »*. Or l'agence Tass, dans un commentaire diffusé, vendredi 18 juillet, estime que *« la différence entre les déclarations des dirigeants de la R.F.A. et leurs actes concrets ne peut que susciter l'inquiétude et le regret »*.

Ce dernier terme s'applique très clairement aux suites, jugées trop modestes par Moscou, de la visite du chancelier en U.R.S.S. Le Kremlin aurait sans doute souhaité que le gouvernement de Bonn mette plus d'ardeur à défendre la nouvelle proposition soviétique de négociation sur les armes nucléaires à moyenne portée, et surtout, il voudrait croire, ou laisser croire, que l'initiative soviétique aurait dû changer radicalement le climat politique en Europe.

Aussi Tass reprend contre les dirigeants ouest-allemands ses griefs anciens et en ajoute quelques autres. L'agence leur reproche de se flatter d'avoir été *« particulièrement actifs »* dans la décision de l'OTAN de décembre dernier sur l'installation, en Europe, de fusées américaines à moyenne portée et d'insister sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision.

Elle dénonce les *« pressions »* que Bonn exercerait sur les Pays-Bas et la Belgique pour que ces Etats abandonnent leur réserve à l'égard de ces armes. Elle regrette que le gouvernement fédéral allemand ait donné son *« approbation »* à la mise au point et à la production éventuelle, par la France, de la bombe à neutrons, cette intention allant *« dans le sens de la politique de l'OTAN »*, qui vise à assurer à l'Occident une supériorité militaire sur le camp socialiste. Elle critique encore le renforcement du potentiel militaire de la R.F.A. Ce pays étant, selon Tass, *« le principal fournisseur d'armes des membres européens de l'OTAN »*, on s'explique qu'il occupe *« une position non constructive »* aux pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe.

Le catalogue des reproches ne serait pas complet sans une allusion à l'attitude positive de Bonn vis-à-vis de la volonté de Londres de doter ses sous-marins atomiques de nouvelles fusées américaines Trident. L'agence soviétique dénonce par ailleurs la décision du gouvernement britannique, qui relance la course aux armements et *« donne l'impression que, sous prétexte de solidarité atlantique, Londres fait tout son possible pour empêcher un dialogue sur les armes nucléaires à moyenne portée »*.

Depuis la visite de M. Schmidt à Moscou, l'U.R.S.S. a multiplié les mises au point et les avertissements, comme si elle craignait que les Occidentaux n'interprètent sa volonté de négocier comme une acceptation des propositions de l'OTAN, voire comme un aveu de faiblesse. Son objectif reste inchangé : empêcher l'application de la décision de l'OTAN de décembre dernier et l'implantation de fusées américaines à moyenne portée en Europe occidentale.

DANIEL VERNET.

Yougoslavie

En visite officielle à Belgrade

LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FAIT L'ÉLOGE DE LA POLITIQUE D'INDÉPENDANCE DE BELGRADE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, en visite officielle à Belgrade du 17 au 19 juillet, et son collègue yougoslave, M. Vhrovetz, ont mis l'accent, le vendredi 18 juillet, au cours d'une conférence de presse, sur le caractère fertile » de leurs entretiens. M. Vhrovetz a rappelé la contribution de l'Allemagne fédérale à la conclusion du récent accord entre la Yougoslavie et la Communauté européenne et a rendu un hommage à son « approche positive » du mouvement des non-alignés. De son côté, M. Genscher a déclaré qu'il était convaincu de la volonté de la direction yougoslave de poursuivre la politique d'indépendance nationale comme l'« une des garanties de la stabilité de l'Europe ». « La République fédérale d'Allemagne espère que tous les pays respecteront l'indépendance de la Yougoslavie », a ajouté M. Genscher qui a dénoncé ceux qui prônent l'« hégémonie et la domination ». Il a insisté sur le rôle que pourraient jouer dans le règlement des problèmes internationaux les pays non alignés qui s'opposeront aux tentatives de ceux qui prônent les « alliances naturelles ». Il critiquait ainsi implicitement la thèse des éléments radicaux du mouvement, tels Cuba et l'Ethiopie, combattue avec détermination par le gouvernement de Belgrade.

M. Genscher a confirmé enfin la volonté de son pays, un des premiers partenaires économiques de Belgrade, d'aider la Yougoslavie dans ses efforts actuels de stabilisation économique. Les premières mesures qu'elle a prises dans ce sens lui semblent « encourageantes » et elle pourrait, a-t-il dit, donner une nouvelle impulsion à ses échanges avec la Communauté. On ne connaît encore ni les modalités ni l'importance de cette aide, pas plus que de celle promise par les Etats-Unis qui fait l'objet en ce moment de négociations à Washington.

PAUL YANKOVITCH.

● *Mme Simone Veil*, président du Parlement européen, qui était arrivée le 15 juillet, à Belgrade, s'est entretenue avec M. Markovic, président de l'Assemblée fédérale yougoslave. L'entretien a porté notamment sur la coopération entre la Yougoslavie et la Communauté européenne ainsi que sur les problèmes de la sécurité et de la coopération en Europe. — (*A.F.P.*)

● *Une messe sera célébrée* le dimanche 20 juillet à midi à l'église roumaine de Paris, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais (Ve), à l'intention des victimes de l'oppression sur l'initiative du Conseil national roumain qui vient d'être formé sous le patronage de l'ancien roi Michel, et dont la présidence est assurée par Mme Ioana Ileana Bratiano.

AFRIQUE

Botswana

M. Masire a été élu président par le Parlement

De notre correspondante

Johannesburg. — Le directeur Quett Masire a été élu vendredi 18 juillet président du Botswana par l'Assemblée nationale réunie à Gaborone. Il succède à Seretse Khama, décédé cinq jours auparavant (« le Monde » du 15 juillet).

M. Masire a obtenu 34 voix sur 36. Deux députés se sont abstenus. Il avait été choisi la veille comme candidat du parti démocratique du Botswana (B.D.P.) au pouvoir, et aucun autre candidat ne se présentait contre lui (1).

Le nouveau président a déclaré, après son élection, qu'il ferait son possible pour poursuivre la « voie démocratique » de son prédécesseur, qui avait gouverné le pays depuis l'indépendance en 1966.

Le garant de la continuité

« Je suis avant tout un fermier », déclare modestement M. Quett Masire. Dans ce domaine, il a fait des merveilles, puisqu'il a été le premier dans son pays à recevoir, en 1957, un diplôme de « maître-fermier ». Mais il s'est également révélé un politicien efficace.

Né le 23 juillet 1925 à Kanye, au sud-ouest de la capitale, M. Masire a fréquenté la même école que son prédécesseur, Sir Seretse Khama, celle de Tiger Kloof en Afrique du Sud.

Il fut tour à tour fermier, enseignant et journaliste avant d'amorcer une carrière politique. Il fut notamment reporter au journal African Echo, *puis rédacteur en chef de l'organe du parti démocratique du Bechuanaland (ancien nom du Botswana).*

Ami de longue date de Sir Seretse Khama, il aida ce dernier à fonder le parti démocratique en 1962, dont il fut nommé secrétaire général. Gros travailleur, il parvint à conduire le parti à la victoire lors des élections décisives à la veille de l'indépendance.

M. Masire était au côté de Sir Seretse lors de la négociation, à Londres, de la Constitution du futur Etat indépendant. Lorsque le Botswana accéda à la souveraineté, il devint vice-président, avec la responsabilité du ministère du développement et des finances.

Parfois surnommé amicalement « l'Ombre de Seretse », le nouveau président partage totalement les convictions démocratiques de son prédécesseur : le Botswana est l'un des seuls pays du continent où survivent plusieurs partis politiques et où l'on ne compte aucun prisonnier politique. M. Masire est également connu sur la scène africaine pour avoir souvent représenté, ces dernières années, l'ancien président malade.

Pour être puissant au sein du parti, M. Masire n'en est pas moins handicapé par son appartenance à une tribu minoritaire, les Bangwaketse, qui ne constituent que 18 % des huit cent cinquante mille habitants du Botswana. Le président défunt appartenait à l'ethnie majoritaire, les Bamangwato, dont son fils, M. Ian Khama, est le chef suprême (2). Si M. Masire a été le maître d'œuvre de la victoire du parti démocratique aux élections de 1965, il fut lui-même défait et ne fut « repêché » qu'en étant nommé député par Seretse Khama. Le nouveau président se porte garant de la poursuite de la politique modérée et généralement pro-occidentale de son prédécesseur, mais sa tâche ne sera pas facile.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Le B.D.P. contrôle 33 sièges au sein du Parlement (29 députés élus sur 32, auxquels il faut ajouter les 4 membres nommés).

(2) M. Ian Khama a hérité du « trône » des Bamangwato auquel son père avait dû renoncer, en 1956, sous la pression des autorités coloniales britanniques. Général de brigade et, à ce titre, l'un des principaux chefs de la petite armée botswanaise, il est trop jeune (vingt-sept ans) pour briguer la présidence avant les élections présidentielles de 1984, la limite d'âge étant fixée à trente ans.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● SEPT PERSONNES DEMEURENT DETENUES par les services de sécurité chiliens qui enquêtent sur le meurtre, survenu le 15 juillet, d'un officier supérieur, le colonel Vergara. Mme Eliana Bronsfam, une avocate chilienne travaillant pour le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, son mari, et une dizaine de leurs amis, qui avaient été arrêtés aussitôt après l'attentat du 15, ont, en effet, été libérés le vendredi 18. — (*Reuter.*)

Espagne

● UN JEUNE BASQUE A ETE TUE dans un attentat, le vendredi 18 juillet, à Vergara, dans la province de Guipuzcoa. L'assassinat de M. Ramon Ledo Tabuaga n'a pas encore été revendiqué. Depuis le début de l'année, soixante-quatorze personnes, dont trente policiers, ont trouvé la mort dans des actions terroristes en Espagne. (*A.F.P.*).

Guatemala

● UN JOURNALISTE guatémaltèque, M. Jesus Marroquin, a été assassiné le jeudi 17 juillet à Guatemala, ce qui porte à treize le nombre de membres de cette profession décédés de mort violente dans ce pays depuis le début de l'année. Quarante-cinq journalistes ont dû quitter le pays après avoir reçu des menaces d'exécution. L'armée des guérilleros des pauvres (E.G.P.) a revendiqué, le vendredi 18 juillet, l'assassinat du chef du quatrième corps de la police, le colonel Macareno, et de ses trois gardes du corps, perpétré il y a quatre jours dans la capitale. — (*A.F.P.*)

Inde

● LES DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS, MM. Rémy Favret de *Libération* et Pierre Toutain de *Paris-Match* qui avaient été arrêtés, le 14 juillet, dans l'Etat de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde, où ils avaient pénétré sans les autorisations requises pour les étrangers, ont été libérés sous caution le 18 juillet. — (*A.F.P.*)

Jamaïque

● DIX-SEPT PERSONNES ONT ETE TUEES, le vendredi 17 juillet à la Jamaïque, lors d'affrontements ou d'attentats politiques. Le premier ministre, M. Michael Manley, et le leader de l'opposition, M. Edward Seaga, ont lancé un appel commun, invitant la population à dénoncer à la police toute personne, y compris parmi leurs propres partisans, qui font usage d'armes. Plus de trois cent cinquante personnes ont été tuées depuis le début de l'année, à l'occasion d'affrontements politiques en Jamaïque. Des élections doivent avoir lieu cet automne dans cette île caraïbe. — (*U.P.I.*)

Koweït

● LE QUOTIDIEN KOWEITIEN « AL RAI AL AAM », dont les imprimeries ont été dévastées samedi 12 juillet par une série d'explosions d'origine criminelle, cessera de paraître « pour une durée illimitée », a annoncé la direction du journal. L'attentat avait fait un mort et dix-huit blessés. — (*A.F.P.*)

Sri-Lanka

● UNE PARTIE DES TRAVAILLEURS des secteurs public et privé ont fait grève le vendredi 18 juillet à l'appel des syndicats proches de l'opposition, malgré l'interdiction du mouvement par les autorités. Ce mouvement n'a cependant pas paralysé toutes les activités du pays. Il intéressait principalement les employés du secteur public, qui réclament une revalorisation de leurs salaires.

Un ordre de grève générale a été lancé pour le lundi 21 juillet, jour où le gouvernement célébrera le troisième anniversaire de son installation au pouvoir. Vendredi, il a imposé la censure sur toute la presse pour faire face à l'agitation sociale. Le président Jayewardene a qualifié les grévistes de « *saboteurs* » et d'« *ennemis du processus démocratique* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

Zimbabwe

● LE GENERAL WALLS, commandant en chef des forces armées du Zimbabwe, a confirmé, vendredi 18 juillet au cours d'une conférence de presse, qu'il avait démissionné de ses fonctions (*le Monde* du 19 juillet). Il a toutefois nié que sa décision soit motivée par l'échec de l'intégration des anciens guérilleros au sein de l'armée zimbabwéenne. — (*A.F.P.*)

Tunisie

LES AMIS DE M. MESTIRI SONT AUTORISÉS A PUBLIER DEUX HEBDOMADAIRES

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le gouvernement tunisien a délivré, le vendredi 18 juillet, à la tendance du mouvement d'opposition des démocrates socialistes (M.D.S.) animée par l'ancien ministre M. Ahmed Mestiri, l'autorisation de publier deux hebdomadaires, l'un en arabe, « Al-Mostaqbal », l'autre en français, « l'Avenir ». En prenant la décision de publier ces deux journaux, qui paraîtront en principe vers la mi-septembre, M. Mestiri et ses proches se démarquent un peu plus de leurs anciens amis du M.D.S., qui diffusent déjà depuis près de trois ans un hebdomadaire en arabe, « Errai », et un mensuel en français, « Démocratie ». Les divergences entre les deux tendances du mouvement portent, depuis juin 1978, sur l'opportunité de constituer un parti politique ainsi que l'a demandé jusqu'ici sans succès le groupe que conduit M. Mestiri.

L'autorisation accordée à ces deux nouvelles publications confirme l'intention des autorités de favoriser une décrispation de la vie politique et vient illustrer les déclarations que nous faisait récemment le premier ministre M. Mohamed Mzali (« le Monde » du 18 juillet) selon lesquelles « l'essentiel dans la conjoncture que vit actuellement la Tunisie est que tous les courants puissent s'exprimer librement ». Dans l'entourage de M. Mestiri, on considère que « cette mesure constitue un progrès sur la voie d'une plus grande liberté d'expression dans le pays, mais que de nombreuses autres restent à prendre pour garantir le respect des libertés constitutionnelles ».

Deux autres courants d'opposition, le Mouvement de l'unité populaire (MUP), qui se réclame de la politique socialiste de l'ancien ministre de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, et le parti communiste tunisien interdit depuis 1962, attendent toujours l'autorisation de faire paraître leurs journaux. En outre, le mouvement intégriste n'a pas encore eu la possibilité de reprendre la publication, interrompue depuis l'hiver dernier, de ses deux périodiques.

● *Le Front Polisario* annonce dans un communiqué que ses forces ont récemment attaqué une colonne marocaine près de Lagiariat, tuant trente soldats marocains, en blessant quinze autres, et détruisant plusieurs véhicules. Le texte précise aussi que les maquisards ont bombardé le 7 juillet la garnison marocaine de Bir Anzaran, au Sahara occidental et entrepris des opérations similaires quelques jours plus tôt à Guelta Zemmour et à Boujdour. — (*Correspondant.*)

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

ÉLOGES ÉTRANGERS POUR LE PREMIER MINISTRE

Le paradoxe « barriste »

« Les Etats-Unis ont des enseignements à tirer de la politique économique de M. Barre » C'est M. John Anderson, candidat indépendant à la présidence des Etats-Unis, qui l'a dit, le 15 juillet, au cours de sa visite à Paris.

« M. Barre est un premier ministre irremplaçable, et si M. Giscard d'Estaing devait, pour une raison quelconque, ne plus participer à la course à la présidence, M. Barre serait probablement élu président sans difficulté. » C'est le correspondant en France du quotidien libéral allemand *General Anzeiger* qui l'a écrit, le mercredi 16 juillet. Ces éloges d'origine étrangère auront sans nul doute été fort bien reçus à l'hôtel Matignon, d'autant plus qu'en France aussi bon nombre de journalistes se montrent assez bien disposés, en ce moment, à l'égard du premier ministre (voir la dernière revue de la presse hebdomadaire dans *le Monde* du 16 juillet). M. Barre avait déjà été comparé au général Joffre par le chef de l'Etat : ses partisans avaient déjà discerné en lui un second Antoine Pinay, un nouveau Georges Pompidou, voire un autre Poincaré. Certains le comparent aujourd'hui à Caton l'Ancien, dit le Censeur. Pour la plupart, les éditorialistes adoptent un ton mesuré dans leurs jugements sur la politique économique et sociale du gouvernement, dont ils soulignent les côtés positifs même s'ils relèvent ses aspects négatifs. *Le Nouvel Observateur*, lui-même, prend un langage barriste pour noter qu'il n'existe pas de *« remède miracle »* à la crise. La tendance générale de la presse d'information est à la nuance, alors qu'en 1979, à pareille époque, chacun, ou presque, affûtait sa plume pour célébrer au vinaigre — le 26 août — le troisième anniversaire de la nomination de M. Barre à l'hôtel Matignon.

Prophète en son pays

Le premier ministre serait-il donc en passe de devenir prophète en son pays ? Pourtant, au fond, rien n'a changé. La politique gouvernementale se caractérise toujours par des échecs retentissants, et les sondages attestent la remarquable impopularité de M. Barre. Selon la dernière enquête en date, publiée par *le Figaro-Magazine* du 5 juillet (1), 82 % et 91 % des personnes interrogées jugent inefficace l'action du gouvernement contre le chômage et contre la hausse des prix. Pourtant, M. Barre continue imperturbablement d'affirmer que les Français, comme les députés de la majorité, approuvent sa politique. Et voilà qu'à l'étranger, et en France, des voix indépendantes s'élèvent qui confortent son point de vue.

Le paradoxe n'est pas nouveau et il est explicable. Il y a même plusieurs façons de l'expliquer.

M Barre y voit simplement la confirmation de sa conviction selon laquelle les réactions épidermiques des citoyens ne doivent pas être confondues avec leur sentiment profond. Anti-« barristes » en surface, par mauvaise humeur, les Français seraient beaucoup plus « raisonnables » en leur for intérieur. Le premier ministre fonde son assurance sur les nombreux contacts individuels qu'il a à Lyon, à l'occasion de ses déplacements bimensuels dans sa circonscription électorale, ainsi que sur ses échanges de vues avec les parlementaires, hors des enceintes du Parlement.

L'évolution de l'attitude de la presse, si elle se confirmait, ne ferait donc que refléter une prise de conscience. Dans cette première hypothèse, l'hôtel Matignon est fondé à estimer que les campagnes d'explication du premier ministre ont porté leurs fruits, puisque la plupart des analystes finissent par se ranger à son avis sur la nécessité de l'effort, de la rigueur et de certains sacrifices dans le contexte international nouveau créé par la crise de l'énergie.

Ce langage est d'ailleurs devenu celui des gaullistes, surtout chez M. Michel Debré, mais aussi celui de certains socialistes, M. Michel Rocard en particulier, ce qui apporte de l'eau au moulin de M. Barre, même si ceux-ci, partant du même diagnostic, ne préconisent pas du tout les mêmes remèdes. L'autre explication est moins avantageuse pour le premier ministre. Elle consiste à noter que M. Barre est essentiellement servi par les divisions de l'opposition et par les circonstances. Dans cette seconde hypothèse, loin d'emporter l'adhésion réelle des Français, le premier ministre bénéficie simplement d'une certaine résignation face à une crise qui est souvent perçue comme une fatalité.

Protecteur

Si l'on admet qu'en périodes d'extrêmes incertitudes les citoyens sont enclins à accorder leur confiance à l'homme d'Etat qui leur apparaît le plus solide, fût-il le moins populaire et ses insuffisances fussent-elles notoires, on est alors fondé à souligner que M. Barre tient parfaitement ce rôle de protecteur au service des réflexes conservateurs.

Dans la même hypothèse, il est permis d'ajouter que le premier ministre a su cultiver son personnage en faisant du caractère permanent de ses diatribes contre la démagogie « politicienne » un argument... subtilement démagogique. De même qu'il s'est facilité la tâche en évitant tout débat public contradictoire — depuis son face-à-face télévisé du 12 mai 1977 avec M. Mitterrand, M. Barre n'a accepté aucune confrontation télévisée avec l'opposition, — en se refusant, depuis plus d'un an à toute conférence de presse sur l'ensemble de sa politique, en utilisant à merveille l'instrument de la télévision, qui convient idéalement aux pseudo-débats, et en se contentant de dénigrer tous ceux qui proposent d'autres politiques que la sienne.

La logique de cette stratégie hautement personnaliste pourrait conduire M. Barre à se déclarer « en réserve de la République » après son départ de l'hôtel Matignon ou faire acte de candidature à l'Elysée *« si M. Giscard d'Estaing, pour une raison quelconque... »*.

Dans les deux hypothèses, le premier ministre est fondé à se prévaloir du même succès politique : ni son style, si contesté, ni ses échecs ne paraissent ni menacer la majorité actuelle ni porter à M. Giscard d'Estaing un ombrage fatal. Toutefois, ce succès n'a évidemment pas la même valeur suivant l'explication retenue. Comme souvent, la vérité se situe peut-être entre les deux.

ALAIN ROLLAT.

(1) Sondage de la SOFRES réalisé entre le 20 et le 26 juin auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'éventail de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Quatre décisions du Conseil constitutionnel

● LA CONVENTION FRANCO-ALLEMANDE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Le Conseil constitutionnel a déclaré conformes à la Constitution, le jeudi 17 juillet, la loi autorisant l'approbation de la convention franco-allemande additionnelle à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 (exécution de commissions rogatoires, remise de documents judiciaires, procédure de dénonciation aux fins de poursuite) ainsi que la loi modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1969 relatifs aux conditions d'éligibilité des présidents d'université. Il avait été saisi, après que le Parlement eut adopté ces deux textes, par le groupe communiste de l'Assemblée nationale. Les sénateurs socialistes avaient également saisi le Conseil après le vote de la loi sur les conditions d'éligibilité des présidents d'université.

● LES LOIS ORGANIQUES

Le Conseil constitutionnel, au cours de la même séance, a pris deux autres décisions. Saisi par le premier ministre, il a déclaré conforme à la Constitution la loi organique portant suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois organiques. Par ce texte, le renvoi au règlement d'administration publique, qui avait perdu depuis longtemps tout caractère spécifique, a été remplacé par un renvoi à un décret en Conseil d'Etat.

● LE REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Saisi par le président de l'Assemblée nationale, le Conseil constitutionnel a déclaré conformes à la Constitution les dispositions de l'article 118 du règlement de l'Assemblée nationale telles qu'elles résultent de la résolution du 27 juin 1980. Cette résolution avait été proposée par M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, à la suite de l'imbroglio budgétaire de la fin de l'année 1979. Ce nouveau texte tire les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel qui, le 24 décembre 1979, avait déclaré non conforme à la Constitution le budget pour 1980. Dans sa nouvelle rédaction, l'article 118 du règlement de l'Assemblée nationale permet, désormais, lors de la discussion bugdétaire, à l'issue de l'examen des articles de la première partie de la loi de finances (et lorsque le gouvernement ou la commission des finances le demandent), une seconde délibération *« de tout ou partie du texte constituant cette première partie avant de passer à l'examen de la deuxième partie »*.

PROPOSITION DE LOI U.D.F. POUR UN « SERVICE MINIMUM » A E.D.F.

MM. Fernand Icart, rapporteur général du budget, député U.D.F. des Alpes-Maritimes, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, ont déposé une proposition de loi *« tendant à assurer un service minimum de production et de distribution d'électricité »*. Les deux députés se défendent de vouloir mettre en question le droit de grève.

Selon leur texte, *« en cas de cessation concertée du travail à Electricité de France, la production et la distribution d'électricité doivent ête assurées dans la mesure nécessaire à la sécurité des personnes, à l'intégrité des biens, à l'exercice de l'action des pouvoirs publics indispensable et au fonctionnement des éléments du service public dont l'interruption porterait atteinte aux besoins essentiels du pays »*. Le président d'E.D.F. pourrait requérir les personnels nécessaires à l'exécution du service minimum.

Ce service minimum à Electricité de France avait déjà fait l'objet d'une proposition de loi de M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 19 juin).

Le R.P.R. et l'élection présidentielle

LA FÉDÉRATION DE L'AUBE APPUIE M. CHIRAC

(De notre correspondant.)

Troyes. — La commission exécutive de la fédération de l'Aube du R.P.R. s'est réunie vendredi 18 juillet. Elle a évoqué la situation politique dans le département après le souhait exprimé par M. Robert Galley, ministre de la coopération, maire de Troyes, membre du R.P.R., que M. Giscard d'Estaing soit candidat à l'élection présidentielle de 1981 (*le Monde* du 15 juillet). Il n'a pas été question d'exclusion, une telle décision relevant des instances nationales.

Dans un communiqué, la fédération indique que, *« à la demande de très nombreux militants élus, sympathisants et amis des circonscriptions de l'Aube, Christian Ajac, secrétaire départemental, et tous les cadres départementaux ont créé un comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle »*. *« Ils considèrent, en effet*, ajoute le communiqué, *qu'il est le seul capable de mener le rassemblement gaulliste à la victoire et l'assurent de leur soutien le plus total. »* — A. B.

DÉFENSE

Le service militaire est actuellement « ou trop long ou trop court »

estime M. Lancien (R.P.R.)

Trois députés R.P.R., MM. Yves Lancien (Paris), Pierre Mauger et René Tomasini (Eure) vont déposer une proposition de loi prévoyant un service militaire obligatoire de quatre mois pour assurer la défense opérationnelle du territoire et la défense civile en organisant l'appel à un volontariat de 18 à 24 mois pour *« constituer un corps de bataille performant »*. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la révision d'ensemble du système de défense proposée par M. Michel Aurillac, député de l'Indre au nom du R.P.R. (*le Monde* du 4 juin).

M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une déclaration à l'Elysée, le 14 juillet dernier, avait confirmé son opposition à une réduction de la durée du service, et avait ajouté : *« Quand je me suis prononcé sur la durée du service, vous avez remarqué que, dès que j'en ai parlé, les auteurs de propositions de reccourcissement du service militaire ont disparu : comme si cette proposition n'avait même pas été faite. Or elle avait été faite par écrit. »*

M. Lancien qui est, à l'Assemblée nationale, vice-président de la commission de la defense nationale et des forces armées, a expliqué, jeudi 17 juillet, dans une déclaration remise à la presse : *« Il n'y a pas de pire solution que le service militaire tel qu'il est, ou trop long ou trop court. »* Le service ramené à quatre mois comme le préconise le R.P.R. *« doit d'abord être considéré comme la résultante, mais aussi comme la condition d'une autre conception de la défense.*

» Je n'aurais pas hésité à proposer, le cas échéant, une formule de service long. Seule compte, à mes yeux, l'efficacité de notre défense, dès lors qu'elle est compatible avec les moyens que notre pays peut lui consacrer et qu'elle s'appuie sur une adhésion de la nation, et d'abord de ses jeunes ».

Affirmant que, depuis cinq ans, *« on tourne de plus en plus le dos à la dissuasion stratégique pour privilégier l'hypothèse de la bataille de l'avant »*, M. Lancien estime que *« cela implique d'opter pour un service de 18 à 24 mois qui assurerait la permanence d'unités véritablement opérationnelles et non la seule rotation de contingents successifs à l'instruction »*. *« Cela voudrait dire aussi la réalisation d'équipements hautement compétitifs pour des effectifs près de deux fois plus importants, alors que nous n'en sommes qu'à 50 % des capacités d'entraînement avec nos effectifs actuels »*.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député (P.S.) du Territoire de Belfort, s'inquiète d'un projet de constitution par la sécurité militaire d'un fichier de renseignements informatisé. Dans une question écrite adressée au ministre de la défense, M. Chevènement rappelle qu'un tel projet est en contradiction avec la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés des personnes, texte qui prévoit l'accord des personnes intéressées en cas de conservation de données les concernant.

● *La C.G.T. et la condition des appelés.* — La condition des appelés *« se détériore de façon scandaleuse »*, affirme, dans un communiqué, la C.G.T., qui demande que le prêt du soldat soit porté à 30 % du SMIC. La confédération demande aussi l'amélioration et la gratuité du transport des permissionnaires, la revalorisation du rôle des appelés par une meilleure formation, une augmentation du nombre des cadres du contingent, une meilleure utilisation des compétences et, enfin, le *« respect des droits du citoyen »* pour tous les soldats du contingent et les personnels militaires.

● *Le prince de Galles* est attendu le lundi 21 juillet en France où, pour la première fois, sur l'invitation du président de la République, il fera un voyage d'information dans les forces armées. Le prince Charles assistera lundi matin à Colmar à une démonstration de chargement de Mirage-III et de Jaguar et à un simulacre de bombardement. Le soir, à Toulouse, il sera l'hôte de l'état-major de la 11e division parachutiste. Le lendemain, à Pau, il assistera à des exercices de saut et d'héliportage et dans la soirée, à Brest, il offrira une réception à bord du yatch royal *Britannia*. Mercredi, il visitera la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue.

Pour assurer une présence navale dans l'Océan Indien

Quatre porte-avions américains vont être modernisés

Washington (*A.F.P.*). — Le Pentagone va moderniser plusieurs porte-avions qui permettent aux Etats-Unis de déployer une force d'intervention dans des régions éloignées où l'armée américaine ne dispose d'aucune base, et en particulier de protéger la route du pétrole au Proche-Orient.

Le Saratoga, en service depuis 1956, va quitter la Méditerranée prochainement pour regagner les Etats-Unis, où il sera immobilisé deux ans pour être modernisé. La marine américaine espère ainsi prolonger son existence de quinze ans. Trois autres porte-avions de la même classe, le *Forrestal*, le *Ranger* et l'*Independence*, qui sillonnent les mers depuis plus de vingt ans, subiront un traitement identique.

La crise iranienne est à l'origine de cette décision. Auparavant, quatre des treize porte-avions américains étaient en opérations : deux en Méditerranée, et deux — dans le Pacifique. Les autres subissaient un entretien dans leurs ports d'attache. L'affaire des otages américains de Téhéran et l'intervention soviétique en Afghanistan ont fait modifier ce système de rotation. Aujourd'hui, cinq porte-avions sont déployés en même temps, mais la présence navale au large des côtes iraniennes pose de sérieux problèmes à l'amirauté.

Alors que la marine s'apprêtait à raccourcir le temps des missions en mer pour préserver le bon moral des équipages, le *Nimitz* a été maintenu neuf mois, avec son équipage de six mille hommes, dans les eaux stratégiques de la mer d'Oman, un record.

Le vice-amiral Staser Holcomb, directeur des services de planification de la marine, estime qu'il faut trois porte-avions de plus pour maintenir une présence permanente dans l'océan Indien.

Un délai de sept ans et un budget de 2,1 milliards de dollars sont nécessaires pour construire un porte-avions à propulsion nucléaire de 93 000 tonnes ; il en existe trois exemplaires : le *Nimitz*, l'*Enterprise* et le *Eisenhower*, mis en service en 1977, actuellement en mission dans l'océan Indien. Un quatrième porte-avions nucléaire, le *Car-Vinson* sera lancé en 1982. Le cinquième, dont les crédits ont été approuvés par le Congrès, ne sera pas livré à la marine américaine avant la fin de cette décennie.

C'est l'une des raisons qui ont amené le Pentagone à ordonner la modernisation des porte-avions de la classe du *Forrestal* pour prolonger leur existence jusqu'à la fin du siècle. Cette opération est d'autant plus nécessaire que deux des treize porte-avions américains, le *Midway* et le *Coral-Sea*, qui ne sont pas équipés pour recevoir l'avion d'interception de l'aéronavale F-14, sont en service depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Outre les porte-avions précités, la marine américaine dispose de quatre autres unités : le *Kitty-Hawk*, le *Constellation*, l'*America* et le *Kennedy*.

Le Monde

société

JUSTICE

Faits et jugements

Le seul témoin du meurtre d'Yayia El Meshad tué dans un accident.

Seul témoin de l'assassinat d'Yayia El Meshad, l'ingénieur atomiste égyptien assassiné, le 14 juin, à Paris (*le Monde* des 19 et 20 juin), Mlle Marie-Claude Magal, vingt-sept ans, originaire de La Rochelle (Charente-Maritime), a été mortellement blessée, samedi 12 juillet, a-t-on appris, au cours d'un accident de la circulation, boulevard Saint-Germain, à Paris (6e). Cet accident s'est produit à la suite d'une altercation avec un automobiliste, lequel, excédé par la jeune femme manifestement ivre qui l'importunait, la gifla. Celle-ci tomba à terre, fut heurtée par un véhicule et tuée pratiquement sur le coup.

Ce décès n'a donc pas un caractère suspect, indique-t-on de source policière, et aucun lien ne doit être établi avec l'assassinat d'Yahia El Meshad, les automobilistes impliqués déclarant ne connaître ni l'ingénieur ni la jeune femme. Mlle Magal avait été convoquée le 1er juillet à la brigade criminelle pour y être entendue : elle se trouvait, en effet, dans le couloir de l'étage d'Yahia El Meshad, à l'Hôtel Méridien, au moment du meurtre et avait entendu du bruit. Elle avait été relâchée après une garde à vue de vingt-quatre heures.

Trois mois de prison avec sursis après quatre-vingt-deux jours de détention.

Deux postiers d'origine antillaise, les frères Gérard et Lucien Montrose, ont été condamnés jeudi 17 juillet à trois mois de prison avec sursis pour rébellion et outrages à agents par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal a décidé que cette peine ne serait pas inscrite au casier judiciaire, afin de leur éviter toute possibilité de révocation par l'administration.

Les deux frères, accusés initialement du vol d'un sac à main, avaient été brutalement interpellés le 12 avril dernier, à la Foire du Trône, par douze policiers. Mis aussitôt hors de cause pour ce délit, ils furent accusés, le 14 avril, de rébellion à agents. Ils sont restés détenus jusqu'au 3 juillet, soit... quatre-vingt-deux jours.

Les téléspectateurs allemands à la rescousse de la police française

De notre correspondant

Bonn. — Trente millions de téléspectateurs allemands, autrichiens, suisses, français, et les polices de ces pays, sont restés sur leur faim, vendredi soir 18 juillet. Comme chaque mois, la deuxième chaîne de télévision allemande sollicitait leur témoignage pour faciliter l'arrestation de criminels en fuite ou élucider des meurtres encore obscurs. Cette fois, l'émission « Aktenzeichen : X Y... Ungelöst » (des dossiers non élucidés) voulait lever le voile sur le double crime de Roulans (Doubs), où, en septembre 1979, une jeune Néo-Zélandaise et sa fille avaient été mystérieusement assassinées. L'émission, relayée par les télévisions suisse et autrichienne, et que peuvent capter aussi les Français des zones frontalières, devait apporter le témoignage capable de relancer une enquête qui piétine depuis dix mois.

En dépit de son impact considérable — l'émission enregistre chaque fois entre six cents et mille appels téléphoniques — et malgré les 3 000 F suisses offerts en récompense, aucun appel reçu dans les nombreux standards de la télévision ou dans les commissariats de police d'Alsace, mobilisés pour la cause, n'a permis de mettre la police sur une piste sérieuse.

Pourtant, comme chaque mois depuis 1967, l'émission avait mis les téléspectateurs en situation, en reconstituant avec force images et acteurs professionnels, les derniers jours des victimes et leur assassinat. Cette fois-ci, ce long film très réaliste, et diffusé à l'heure de plus grande écoute, n'a pas eu le succès escompté par son producteur, qui annonce 60 % des cas élucidés à son émission. Une réussite qui a son revers. De nombreux innocents ont déjà été dénoncés et tracassés par la police, parce qu'ils avaient le malheur de trop ressembler au criminel recherché. Ce ne sera pas le cas cette fois.

(Intérim.)

Le garde des sceaux sanctionne deux magistrats

- *M. JACQUES BIDALOU EST SUSPENDU*
- *M. JEAN-PIERRE MICHEL EST MUTÉ*

Le *Syndicat de la magistrature* a vivement protesté contre les sanctions que vient de prendre le garde des sceaux à l'encontre de deux magistrats : MM. Jacques Bidalou, suspendu provisoirement, et Jean-Pierre Michel, ancien secrétaire général du S.M., de novembre 1972 à novembre 1974, muté d'office.

M. Bidalou, juge d'instance au tribunal de Hayange (Moselle), a été suspendu sur proposition, le 3 avril, du premier président de la cour d'appel de Metz. Après comparution du magistrat, dans les semaines à venir, devant le conseil supérieur de la magistrature, celui-ci prendra une décision définitive (mutation d'office ou interdiction d'exercer, par exemple).

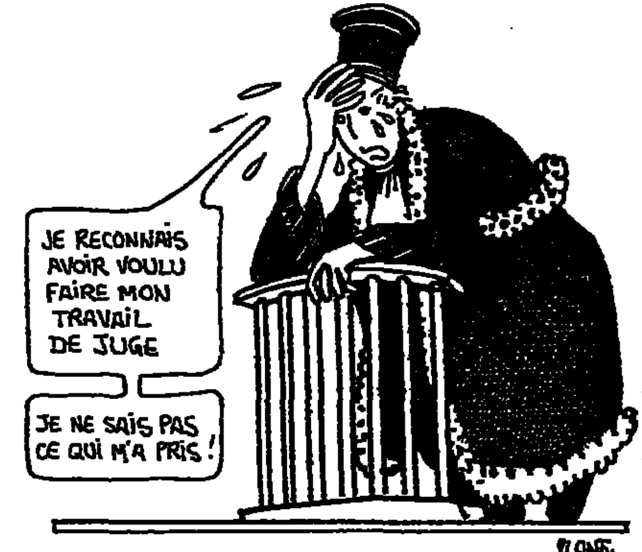
M. Bidalou envisage de se défendre personnellement — il a suspendu son adhésion au Syndicat de la magistrature, — et se prépare à introduire un référé en Conseil d'État contre cet arrêté qu'il juge « arbitraire », qu'« aucune raison de droit sérieuse » ne fonde et qu'il qualifie de « mesure politique ». Il va en outre demander à être entendu par le président de la Cour de cassation.

M. Jean-Pierre Michel, quant à lui, magistrat à la chancellerie, avait fait l'objet d'un avis de réprimande de la part de la commission de discipline du parquet à la suite de sa participation à une émission de radio libre du parti socialiste, Radio-Riposte, le 28 juin 1979 (« le Monde » des 29 juin et 25 juillet 1979). Cette réprimande a été transformée en mutation d'office sur avis de la commission de discipline, à nouveau saisie du dossier en mai.

M. Bidalou, qui est âgé de trente-cinq ans, a, depuis quelques années, attiré l'attention par une pratique très anticonformiste. On lui doit notamment une citation à comparaître adressée à M. Raymond Barre : il voulait entendre le premier ministre *comme témoin* dans le procès d'un chômeur criblé de dettes.

Farfelu pour les uns, proche des justiciables pour les autres, il déclare « *refuser d'obéir aux coups de sifflet* ». En d'autres termes, il « *attache beaucoup d'importance à l'indépendance judiciaire* ». Selon lui, « *chaque décision de justice est un choix de société* ». Par exemple, il relaxe systématiquement les automobilistes poursuivis pour conduite sans ceinture de sécurité « *au nom des petits gestes qui menacent la démocratie* ». Il n'en conteste pas l'efficacité pour autant, mais il estime que « *l'on doit laisser à l'automobiliste le libre choix de l'utiliser ou pas, au nom de la résistance, fondement de toute liberté* ».

Le 27 juin, la cour d'appel de Nancy, confirmant un jugement du tribunal d'instance de Bar-le-Duc, lui avait infligé une amende de 400 francs pour avoir été surpris dans un compartiment de première classe du train Metz-Paris avec un billet de seconde. Pour sa défense, il avait soutenu « *que la S.N.C.F., incapable de transporter les voyageurs de seconde classe dans des conditions de confort satisfaisant pendant les heures de pointe, ne respectait pas son cahier des charges* » (*le Monde* du 1er juillet).



(*Dessin de PLANTU.*)

Mais M. Bidalou s'est surtout fait connaître dans la défense d'une cinquantaine d'ouvriers immigrés expulsés d'un foyer de la Sonacotra pour avoir fait la grève des loyers. Il est permis de penser que cette affaire n'est pas étrangère à la sanction infligée au magistrat de Hayange par le garde des sceaux.

Depuis novembre 1979 (*le Monde* du 26 décembre 1979), une véritable guérilla judiciaire a opposé M. Bidalou au tribunal de grande instance de Thionville, puis à la cour d'appel de Metz. Le 6 novembre 1979, la police avait expulsé les résidents du foyer, en exécution d'une décision du tribunal de Thionville et, le jour même, M. Bidalou avait ordonné en référé leur réintégration. Depuis, la Sonacotra ayant fait appel et obtenu gain de cause, le juge avait toujours trouvé de nouveaux motifs pour ordonner la réintégration. Sept ordonnances furent ainsi prononcées, toutes annulées par la cour de Metz sur appel de la Sonacotra.

La Sonacotra avait même demandé et obtenu la récusation du magistrat, « *à la fois juge et partie* » (*le Monde* du 28 février).

Depuis quelques semaines, le comportement de M. Bidalou suscitait une réprobation croissante à la cour d'appel de Metz : le procureur général, M. René Kastner, l'avait récemment mis en garde, en indiquant que ce comportement était « *incompatible avec la dignité et la sérénité indispensables au juge* », et que même « *indépendant et inamovible, un magistrat ne peut pas, d'une manière permanente, bafouer la loi et les institutions* ».

Le magistrat mosellan a déclaré qu'« *intellectuellement il ne s'attendait pas à cette sanction, puisque admettre une quelconque interférence dans l'application de la loi, ce n'est plus être indépendant ni être garant pour le citoyen* ». Il a encore affirmé : « *C'est la première fois qu'un juge est sanctionné pour l'exercice de sa fonction.* »

M. Bidalou se défend d'être un marginal. Pourtant, n'a-t-il pas fondé, au sein du Syndicat de la magistrature, une « *Internationale punk* » ? Il est vrai qu'il en est le seul membre. « *Être rebelle contre un État qui se bureaucratise* » est, à ses yeux, une vertu civique. Cela ne l'empêche pas, dit-il, de s'imposer un respect strict de la procédure.

∴

Le cas de M. Jean-Pierre Michel est différent. La chancellerie lui reproche de ne pas s'être opposé à « *l'utilisation pour la préparation de l'émission de Radio-Riposte du 28 juin 1979, d'enregistrements antérieurs de certaines déclarations qu'il avait faites en diverses occasions* ». Ce faisant, M. Michel aurait manqué à l'obligation de réserve d'un magistrat de parquet.

Réunie le 30 novembre 1979, la commission de discipline avait proposé une réprimande avec inscription au dossier. Le garde des sceaux devait décider en dernier ressort. Mais le dossier a été oublié pendant presque un an.

En mai dernier, informé de l'intention du ministre de ressaisir, pour les mêmes faits, la commission de discipline, M. Michel avait effectué une démarche auprès du directeur des affaires criminelles et des grâces, faisant valoir que les faits étaient maintenant anciens. On lui avait ensuite fait savoir que le ministre avait renoncé à prendre une sanction.

Pourtant, le 11 juillet, en l'absence de l'intéressé, la commission s'est à nouveau réunie et a maintenu sa proposition de réprimande. Dans ce cas, après deux passages en *commission*, la décision appartient au ministre. Il a donc signifié, vendredi 18 juillet, sa mutation à M. Michel, allant ainsi au-delà de la proposition de la commission.

Selon la section de la chancellerie du S.M. (1), « *cela montre à l'évidence que le ministre n'a pu résister à tirer vengeance de l'opposition quasi unanime que manifestent les magistrats de la chancellerie au projet de loi « sécurité et liberté », rejoignant ainsi la plupart des juristes* ». Une telle sanction, si elle était maintenue, « *annoncerait le début d'une véritable chasse aux sorcières* », ajoute le communiqué.

(1) M. Michel était, à la chancellerie, chef du bureau de la législation pénale, économique, financière et sociale.

● *Deux alpinistes espagnols* se sont tués dans le massif du Mont-Blanc vendredi matin 18 juillet sur la tour des Courtes (3 816 mètres), après une chute de 500 mètres. Les alpinistes, âgés de dix-sept et dix-neuf ans, dont on ignore les identités, étaient presque arrivés au sommet. Le gardien d'un refuge, qui les observait à l'aide de jumelles, a donné l'alerte.

● *Un avion s'écrase dans la baie du Mont-Saint-Michel avec quatre personnes à bord.* — Un avions de tourisme s'est écrasé avec quatre personnes à son bord, le jeudi 17 juillet, dans la baie du Mont-Saint-Michel. Les débris de l'appareil, enfouis dans la vase, ont été repérés par un hélicoptère de la gendarmerie de Rennes. Un seul corps a pu être identifié. Il s'agit de Erwann Campion, quinze ans, fils de M. Yves Campion, président du Stade lannionnais, également porté disparu.

● *Incendie de pinèdes circonscrit dans les Bouches-du-Rhône.* — L'incendie qui a ravagé, vendredi 18 juillet, en début de soirée, une vingtaine d'hectares de pinèdes et de garrigues sur les communes de Rognes et d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a pu être circonscrit.

ÉDUCATION

Les collégiens redécouvrent le latin et le grec

L'étude du latin et du grec continue à progresser dans les collèges et, pour la première fois depuis des années, fait une légère remontée dans les lycées — au moins pour le latin. Tel est le constat de l'enquête menée par le ministère de l'éducation, pour l'année scolaire 1979-1980, et publiée par le service des études informatiques et statistiques.

Au collège (classes de quatrième et troisième), où les effectifs globaux sont restés identiques à ceux de l'an dernier (1 258 000 élèves), le nombre de latinistes est passé de 295 683 à 303 563, soit une progression en pourcentage de 23,5 % à 24,4 %. Près d'un collégien sur quatre, aujourd'hui, apprend donc les rudiments du latin.

Les effectifs d'hellénistes, dans le même temps, sont passés de 18 012 (1,4 %) à 19 526 (1,6 %). Les élèves qui n'étudien que le grec étaient, cette année, 16 121 (14 882 l'an dernier) et ceux qui étudient le latin et le grec étaient 3 405 (3 128 en 1978-1979).

Au lycée (classes de seconde, première et terminale), pour lequel on ne possède de statistiques précises que dans l'enseignement public, on comptait cette année 82 955 latinistes et 7 966 hellénistes, soit une proportion de 14,6 % des élèves en latin et 1,4 % des élèves en grec.

Ces derniers chiffres montrent que l'étude du grec au lycée continue à stagner (3,1 % en 1969-1970 ; 1,6 % en 1974-1975 ; 1,4 % en 1979-1980). En revanche, le tassement du nombre des latinistes semble stoppé : ils constituaient 19,6 % des effectifs en 1969-1970, 16,1 % en 1974-1975, 14,1 % en 1978-1979 et remontent à 14,6 % en 1979-1980.

L'ensemble de ces statistiques confirme une remontée générale des études gréco-latines — ou du moins un arrêt de l'hémorragie observée depuis 1968. Mais ce regain d'intérêt pour les humanités classiques doit être interprété avec prudence. Plus que d'un réel engouement ou d'une motivation désintéressée, il s'agit le plus souvent d'un calcul purement scolaire : on demande le latin ou le grec en quatrième pour être dans une « bonne » classe. On l'abandonne ensuite à l'approche du baccalauréat pour se concentrer sur les matières jugées « utiles ». Même si l'hémorragie des lycéens latinistes semble stoppée cette année, on observe une nette diminution des candidats au baccalauréat qui se présentent à l'épreuve de latin. En série « A », leur nombre est passé de 31 583 en 1968 (31 %) à 12 175 en 1979 (20 %). — R. C.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **École normale supérieure de Saint-Cloud.**

Section lettres.

(Par ordre de mérite.)

Mmes et MM. Christophe Bouneau, Brassart, Callède, Le Cam, Winkler, Renaud Robert, Col, Macchi, Wieviorka, Colombet, Patrick Arnaud, Hubner, Garrigues, Astier, Twitalski, Agnello Carmelo, 14 bis (à titre étranger), François Roussel, Fries, Tarlet, Philippe Rancurel, Domball, Olivennes, Balmand, Plagnol, Alain Godon, Puech, Prochasson, Olivier Christin, Hansen, Patrick Pigeon, Questiaux, Pierre Ragon, Ludovic Laporte, Audureau, Barraquand, Buttet, Borot, Le Vraux, Alcantera, Desailly, Allies, Schmitt, Briot, de Barrigue de Fon, Loubier, Antoine Caubet, Faron, Mainguy, Rodolphe Perrin, Baudelle, Laudou, Martin, Iehl, Muyl, Vialleton, Jérôme Laurent, Gilles Ribault.

Section sciences naturelles.

Mmes et MM. Damerval, Sauvard, Virlogeux, Alain Hartmann, Frédéric Boury, Hirschler, Drejza, Birman, Guadet, Frédéric Sergent, Jean-Pierre Levesque, Gérard Vidal, Stéphane Guellec, Schatt, Jean-Louis Janin. MATHS

Section mathématiques.

Mmes et MM. Yebbou, Georges Quenot, Avanu, aBuge, Saleur, Leichtnam, Coquand, Viterbo Deyris, Truelle, Siefridt, Heintz, Heidmann, Gilles Noiret, Testard.

● **École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.**

Section sciences.

Option mathématiques.

(par ordre de mérite)

Mmes et MM. Claudine Gaillet, Catherine Monnier, Picaronny, Marie-Françoise Blanc, Ruch, Wolf, Bessis, Rottner, Schwer, Ben Aim, Smerecki, Dewitte, Convard, Nathalie Derue, Eisenbeis, Jami, Brigitte Chauvin, Cherfils, Christine Roman, Dufloo, Gaggioli, Sylvie Chabot, Marie-Monique Lebrun.

Option sciences physiques.

Mmes et MM. Pourcelot, Argoul, Chantal Gilbert, Mireille Blanchard, Sabine Portier, Nicole Michaut, Catherine Vernon, Contat, Michèle Chauvin, Bouvot, Liefroid, Dieulesaint, Pascale Monier, Marthon, Ramos, Sylvie Foret.

Option sciences naturelles.

Mmes et MM. Odile Godeffroy, Barlet, Fabienne Marchand, Crestay, Almouzni, Armelle Charpentier, Chetboul, Bocquel, Peruccio, Juller, Christine Desprez.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Lettres modernes.**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Dominique Albot née Pianezza (39e), Auclair (38e), Alain Bardet (47e), Basset (54e), Nelly Berger (55e), Berthiot (36e), Bes (24e), Anita Buffet (33e), Françoise Bultel née Costa (14e), Chance (21e), Catherine Christophe (45e), Bruno Clément (41e), Claudine Cohen (51e ex.), Darcueil (40e), Delezay (18e), Demaules (35e), Dupouy (29e), Corinne Durand (44e), Eterstein (23e), Ferbert (6e), Ferrato (30e), Germani (13e), Gournay (58e ex.), Guillot (9e), Inzani (48e), Charles Jacquet (42e ex.), Jousset (32e), Juranville (5e), Kilian (60e ex.), Antoine Lacombe (11e), Lanot (2e), Philippe Laurens (60e ex.), Le Grandic (31e), Le Pestipon (4e), Bénédicte Lemoine (10e), Isabelle Lenormand (17e), Letellier (16e), Maré (58e ex.), Marionneau (42e ex.), Danièle Masset (25e), Georges Mathieu (51e ex.), Hélène Merlin (3e), Metz (12e), Mirodatos (15e), N'Diaye (56e ex.), Antoine Petit (49e), Michèle Petry (46e), Guillemette Pinchard née Bouchet (37e), Raynal (26e), Repetto (20e), Ruel (28e), Sally (50e), Salvatore (22e), Gisèle Séginger née Cavalotto (8e), Claude Simon (7e), Colette Tessier (1re), Chantal Thomas (34e), Françoise Thomé (27e), Anne-Marie Toussaint née Banville (56e ex.), Brigitte Vial (53e), Vigourt (19e).

● **Histoire.**

Mmes et MM. Ardellier (25e), Audoin-Rouzeau (8e), Benizeau (18e), Eric Bonhomme (51e ex), Christine Bousquet née Labouerie (47e ex), Brès (27e), Max-François Brisson (19e ex.), Brousselle (21e), Eric Bussière (22e ex.), Cadé (33e ex.), Claus (33e ex.), Clouet (41e ex.), Dagen (19e ex.), de Brunhoff (3e), de Voogd (26e), Decourt (44e ex.), Delaplace (30e), Dromer (4e), Dufrène (51e ex.), Germaine Fabricatoré née Batty (35e ex.), Gourdin (35e ex.), Griset (39e ex.), Danièle Harache née Delahaye (28e ex.), Hérin (50e), Heyberger (9e ex.), Hodeir (6e), Henry Laurens (12e), Bernard Legras (22e ex.), Leleu (31e ex.), Lethuillier (22e ex.), Lorenzati (13e), Gérard Louise (15e), Nadine Merlo (9e ex.), Meunier (16e), Moriceau (1er), Palayret (14e), Jacques Perrin (38e), Poton de Xaintrailles (43e), Dominique Proust (46e), Vincent Robert (44e ex.), Russo (35e ex.), Saïd (39e ex.), Servant (11e), Sorel (2e), Sueur (47e ex.), Thénard (7e), Tissot (31e ex.), Truchiero (49e), Vergnon (5e), Anne Villeneuve (17e), Virlouvet (25e ex.), Wirtz (41e ex.).

● **Allemand.**

Mmes et MM. Ardoin (37e), Baranowsky (42e), Barcon (33e), Beaudevin (3e), Beerblock (20e ex.), Behr (13e), Besset (15e), Breithaupt (10e ex.), Claude Camus (35e), Chaussat (7e), Ciet (39e), Cole (28e), Delarbre (22e ex.), Bertrand Delattre (22e ex.), Martha Desoulières née Sowa (20e ex.), Annick Gérard (32e), Jean-Noël Gilles (36e), Barbara Guérout née Hauskrecht (1re), Françoise Heidé née Liegaux (31e), Dagmar Houlot née Eger (30e), Jay (25e), Krowicki (27e), Labranche (6e), Ingeborg Lachaussée née Muller (8e), Barbara Lafond née Kettlitz (17e), Jean-Marc Lagarde (19e), Le Gallo (26e), Levrat (2e), Malkani (41e), Millier (24e), Mistelberger (12e), Cathie Muller (10e ex.), O'Connell (34e), Paillarse (14e), Pasturel (40e), Rey Gorrez (5e), Rocuet (38e), Karin Royneau née Elsasch (16e), Spiekermann (9e), Jutta Taeschner née Schmidt (18e), Claire Thomas (29e), Wacrenier (4e).

● **Espagnol.**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Madeleine Arias née Bège (6e), Christian Boix (3e ex.), Carasso (3e ex.), Charlon (11e), Cordoba (5e), Brigitte Delobel-Mahi née Macé (8e), Demange (13e), Henri Gil (17e ex.), Gimié (1er), Hattingois-Forner (9e), Marta Lacarra née Mato (17e ex.), Jean-Pierre Martin (16e), Pierrette Pailhous née Fize (14e), Rada (7e), Sylvie Ramirez-Bonilla née Didou (12e), Geneviève Rousseau née Richard (15e), Gisibaine Tassius née Marceline (10e), Carmen Val Julian (2e).

● **Arts plastiques.**

Mmes et MM. Cécile Andrieu (8e), Barral (25e ex.), Jean-Michel Barrière (21e ex.), Yves Baudry (17e), Bernus (18e), Corine Berriau née Congiu (7e), Boisdu (14e ex.), Boniface (24e), Françoise Braunstein née Woehrle (9e ex.), Clevenot (25e ex.), Janet Dumont née Mudd (19e ex.), *Dutfoy* (11e), Michel *Gardes* (5e), Rémy Gendre (25e ex.), Grun (3e), Pierre-Philippe Hardy (4e), François Jeune (9e ex.), Jean Lachartre (16e), Manson (23e), Danièle Oncins (29e), Paul Raynal (13e), Rémi Reignier (28e), Rondepierre (1er), Pierre Rossignol (12e), Sato (2e), Hélène Sorbe née Saule (19e ex.), Tchoukriel (6e), Jean Toulouse (14e ex.), Christiane Verdier (21e ex.).

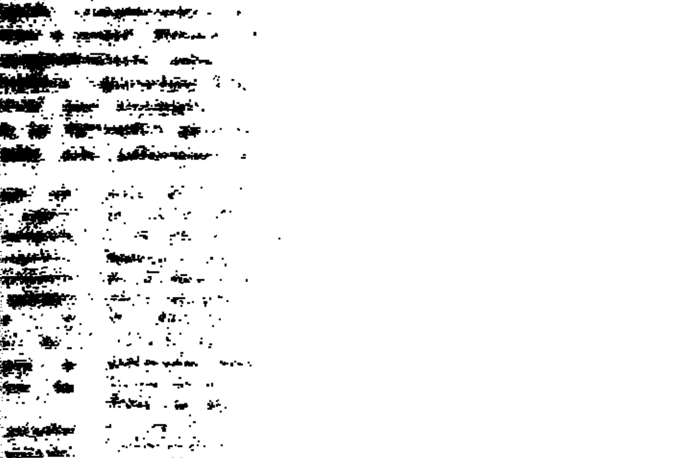
● **Génie mécanique.**

Mmes et MM. Ambrosi (27e), Alain Amiel (44e), Viviane Anselmetti, née Bellini (7e), Baillie (50e), Bertrande (19e), Boirie (37e), Christian Boissin (27e), Brégeard (14e), Bruhl (22e), Brutinel (24e), Castano (25e), Cayla (11e), Chorvot (17e), Delabesse (37e), Jean-Claude Desloges (42e), Dulait (44e), Alain Dupont (33e), Duterque (40e), Jean-Paul Foucher (35e), Olivier Fournier (30e), Franchi (8e), Galland (4e), Didier Genneviève (16e), Philippe Georgé (9e), Michel Girardot (35e), Alain Gobert (48e), Hallez (44e), Hatton (19e), Hugon (13e), Michel Jacquot (5e), Jouglens (33e), Alain Lambert (48e), Landerieux (40e), Jean-Pierre Lebrun (44e), Le Pivert (2e), Lignier (18e), Loisy (11e), Mestre (3e), Paulet (42e), Piton (27e), Quivrin (25e), Daniel Riche (30e), Roumanes (22e), Sgarbi (15e), Sorton (6e), Terrien (32e), Tollenaère (1er), Truchetti (21e), Vuillerme (39e), Wanner (10e).

● **Mécanique.**

Mmes et MM. Albrieux (23e), Aribert (48e ex.), Baradel (47e), Barret (13e ex.), Bethencourt (42e ex.), Bigand (19e), Jacques Bodin (1er), Boure (3e), Brottier (7e), Carbuccia (10e), Chanlon (50e), Bernard Charles (21e), Charvat (41e), Cizeau (52e), Bernard Coche (22e), Codron (16e), Jean-Claude Corbet (46e), Oransac (57e), Michel Crochet (2e), Dargnat (42e ex.), Dayrolle (54e ex.), Dequin (35e), Desmond (27e ex.), Dudzinski (44e ex.), Expilly (58e), Flavignard (17e), Galy (48e ex.), Ghatoufi (38e bis, à titre étranger), Gourmelen (27e ex.), Green (54e ex.), Jeay (32e ex.), Gérard Le Roy (26e), Lonni (30e), Magoutier (9e), Maya (8e), Morère (20e), Mouraret (32e), Oesterle (40e), Patoz (39e), Raymond Paturel (56e), Pechon (31e), Pegna (44e ex.), Picault (11e), Pion (24e ex.), Gérard Poisson (12e), Proot (51e), Marie Reynier, née Gonzalez (18e), Robert Roche (36e), Sabourin (34e ex.), Sara (15e), Pierre Simonet (5e), Tanoh (6e), Vanderwegen (4e), Vandromme (27e ex.), Alain Viaud (13e ex.), Christian Vignon (38e), Wadel (53e), Zanèse (34e), Zimmer (37e).

هكذا من الأصل





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

L'écologie en Union soviétique

III. — Sa majesté l'automobile

De notre envoyé spécial MARC AMBROISE-RENDU

En U.R.S.S., les principes écologiques de protection de la nature, de ménagement des richesses naturelles et de respect de l'environnement sont inscrits dans la Constitution. Avec l'accord du gouvernement et du parti, sous la pression des géographes et avec l'assentiment des populations, les réserves naturelles se multiplient. Bon gré, mal gré, les usines commencent à épurer leurs rejets (« le Monde » des 18 et 19 juillet). Mais un nouveau danger menace les villes et les régions touristiques : la prolifération de l'automobile.

Sotchi. — Dans un virage, la lourde pièce de béton destinée à un chantier de construction glisse sur le plateau du semi-remorque et menace de tomber sur la route. La voiture qui vient en sens inverse donne un coup de volant. On a frôlé l'accident grave, sur cette route de corniche qui court le long de la mer Noire entre le Caucase et la Crimée.

Sotchi, la célèbre station balnéaire, est à quelques kilomètres. Nous sommes en mars, hors saison. Pourtant en quelques minutes, alors qu'on attend le camion grue qui remettra la plaque de béton à sa place, d'interminables bouchons se forment de part et d'autre du lieu de l'incident. Camions, cars de touristes, taxis, véhicules de l'administration et voitures particulières stationnent sur des kilomètres, klaxonnent, tentent de passer en double file. Les plus résignés arrêtent le moteur, descendent sur le bas-côté et observent avec l'intérêt qu'on devine les bulldozers qui, parallèlement à la vieille nationale, tranchent la montagne pour ouvrir une autoroute.

Tant pis pour les vallons pleins de senteurs, tant pis pour les pins, les magnolias et les ifs archicentenaires, tant pis pour les maisonnettes et les villas d'autrefois nichées dans la verdure au-dessus des criques. La Côte d'Azur soviétique, comme la nôtre il y a dix ans, est au bord de la thrombose : aéroport trop petit, routes vieillottes, installations portuaires saturées.

Tout cela va changer. Les Soviétiques à leur tour découvrent les séductions de la trilogie fameuse : « *sea, sun, sand* », la mer, le soleil et le sable. Alors goûtons pendant qu'il en est encore temps le charme des jardins botaniques, du théâtre de Sotchi en forme de temple grec, de la gare qui ressemble à une mosquée d'opérette, de la capitainerie du port et de ses arcades de pierre blonde. Les pentes du Caucase qui dégringolent jusque dans la mer ressemblent, en plus sauvages, à l'arrière-pays niçois il y a trente ans.

Lorsqu'on écoute Alexandrovitch Ierochov, élu municipal de Sotchi et responsable de l'urbanisme, on comprend que la nostalgie est un sentiment « bourgeois ». Car la situation, résumée sur un vaste panneau placardé dans la mairie, est tout à fait claire. La Riviera soviétique se déroule sur 145 kilomètres de part et d'autre de Sotchi. « Découverte » en 1920, sommairement aménagée à partir de 1935, devenue région hôpital pendant la guerre, relancée et définitivement débarrassée de ses moustiques en 1955, la station linéaire avec ses deux cent cinquante hôtels et établissements de cure a une capacité de quatre-vingt-cinq mille lits.

Officiellement, les plus méritants des Soviétiques, expédiés par leurs entreprises et leurs syndicats, viennent ici restaurer leurs forces de travail. « *La première production de Sotchi*, dit M. Ierochov, *c'est la santé.* » En réalité les vrais malades venus sur recommandation médicale ne représentent que 10 % de la clientèle qui défile ici toute l'année. Les autres sont des vacanciers, encore intimidés par le confort des hôtels et les promenades en vedette rapide. Les stakhanovistes bardés de médailles s'étonnent que l'on puisse passer des heures à rissoler au soleil sur une serviette de bain. Mais on sent que bientôt les jeunes femmes en maillot deux-pièces, parfois venues de Pologne ou d'Allemagne de l'Est, se gausseront de l'embarras des « anciens ».

Engouement pour les vacances

Car l'engouement pour les vacances à la mer a complètement débordé les intentions et les structures officielles. Théoriquement, on ne peut venir ici autrement qu'en groupe et muni d'un bon de vacances. En réalité, comme souvent en Union soviétique, on s'arrange. Les quatre cent mille habitants du littoral — dont beaucoup sont encore cultivateurs, s'entassent dans une seule pièce et louent, pour l'été, le reste de leur maison à ce qu'on appelle ici des « touristes sauvages ». Et ceux-ci sont aujourd'hui, de l'aveu même des officiels, plus nombreux que les « curistes » en hôtel. Chaque année, la côte reçoit ainsi un millions cinq cent mille travailleurs méritants et deux millions de « sauvages », qui ne sont autres que des estivants standards « à l'occidentale ».

Dès 1967, la municipalité de Sotchi avait compris qu'il lui faudrait faire face à une pression de plus en plus forte. Ses services ont élaboré un plan de développement s'étendant sur vingt-cinq ans. En 1992, la Riviera soviétique devrait avoir plus que doublé, avec deux cent mille lits d'hôtels ou d'établissements de cure.

Et comme il faut faire place aux amis du bloc soviétique, 15 % des lits seront réservés aux étrangers contre 5 % aujourd'hui. Il y a fort à parier que les « indigènes » vont accompagner ce boom en agrandissant leurs demeures et même en faisant construire, s'ils le peuvent, des pavillons pour les « amis ».

Pour tenter de maîtriser cette floraison d'hôtels, de restaurants, d'installations sportives, de magasins et de maisons individuelles, les autorités ont délimité sur les 145 kilomètres de la côte huit zones dont chacune doit devenir une station balnéaire « autonome ». Les plans d'urbanisme ont, paraît-il, tout prévu. Les immeubles « ne dépasseront pas trente étages », chaque arbre coupé devra être remplacé par dix autres, il est interdit de déboiser, les touristes venus en voiture individuelle devront les abandonner sur des parkings à la périphérie des stations. Manifestement, la côte de la mer Noire voudrait conserver les fleurs et les arbres qui constituent sa parure. Y parviendra-t-elle ?

Car la logique de l'aménagement va son train. L'indispensable autoroute va dérouler son double ruban de béton « le plus en arrière possible », mais elle condamne à mort des centaines d'hectares de terre agricole et trois cent mille arbres. Comme partout, l'urbanisation se concentre dans la plaine au plus près du bord de mer et sur moins de 3 kilomètres de profondeur. Le mur de béton s'élève. La montagne ? On y installera les colonies de vacances, et plus tard, s'il le faut, le trop-plein des vacanciers.

Les édiles de Sotchi sont, après les nôtres, saisis par le vertige des projets grandioses. Déjà on transporte des curistes de marque sur les hauteurs caucasiennes par hélicoptère. On rêve maintenant de téléphériques qui, partant au ras de l'eau, propulseraient les baigneurs directement sur les pistes de ski.

Reconquérir la ville

Seul l'outrage des ports de plaisance semble devoir être épargné à la côte de la mer Noire. On concède que le havre de Sotchi est trop exigu pour abriter à la fois les paquebots de croisière, les multiples vedettes rapides qui promènent les groupes et le club de voile. On va donc le déplacer et construire « *quelques petits ports pour des embarcations modestes* ». La plaisance est admise en Union soviétique mais sur les lacs et fleuves de l'intérieur. En mer, c'est une autre affaire qui préoccupe fort la police des frontières. Un voilier aurait si vite fait de passer dans les eaux turques...

On raconte qu'un baigneur qui s'était endormi sur son matelas pneumatique et que le vent poussait au large a été repêché par les vedettes garde-côtes. Il a écopé de quelques années de Sibérie pour « *tentative de fuite* ». C'est la plus exécrable des politiques qui évitera la destruction du plateau continental de la mer Noire par des ouvrages portuaires. Pas la volonté de protéger le milieu marin.

C'est une autre politique, celle-ci beaucoup plus sympathique, qui va transformer la vie des moscovites et celle des habitants des grandes cités soviétiques.

Elle peut se résumer en deux mots : reconquête des centres-villes et restructuration des quartiers. On voit qu'elle ressemble fort à celle qui est menée un peu partout à travers le monde. Pour Moscou, les projets se fondent sur trois idées.

Premier principe : pour ne pas étendre encore une capitale déjà immense, on s'en tient à l'architecture verticale. « *Vous, Occidentaux*, s'exclame M. Lappo, urbaniste attaché à l'Institut de géographie de Moscou, *Vous posez en postulat que la maison individuelle vaut mieux que l'immeuble. Nous pensons le contraire et nous ne sommes même pas pour les collectifs de faible hauteur. Il faut concentrer, donc construire haut et ménager des espaces verts.* »

L'architecture des blocs d'habitation dont le manque d'imagination ne le cède en rien à l'indigence de ce que l'on construisait en France pendant les années 60, restera conditionnée par la préfabrication lourde, une spécialité soviétique. « *Nous construisons en usine*, dit-on, *pour gagner du temps car tous les chantiers sont fermés en hiver. Et nous manquons de main-d'œuvre qualifiée.* » Mais on promet que les éléments sortis d'usine vont se diversifier. Les architectes peuvent déjà faire leur choix sur des catalogues plus fournis. Tant mieux pour les cent vingt mille logements que, selon les statistiques officielles, on continuerait à édifier à Moscou chaque année. Ils ne sont pas tellement destinés à abriter une population nouvelle qu'à desserrer les moscovites qui, on le sait, habitent des appartements qu'ils partagent avec une ou plusieurs autres familles.

En effet, le second objectif des urbanistes est celui-ci : freiner la croissance démographique de la capitale pour qu'elle ne dépasse pas neuf millions d'habitants en l'an 2000. Elle en compte actuellement huit millions.

Troisième principe : restructurer l'océan des constructions en sept ou huit villes bien individualisées. Au centre, les 28 hectares du Kremlin demeurent à l'abri de leurs remparts. Autour, les 2 000 hectares de la ville historique et administrative ne pourront guère changer. On y a délimité neuf « secteurs sauvegardés » couvrant 360 hectares, où l'on veut au moins sauver le patrimoine architectural. C'est là que seront les futures rues piétonnes. La première, la rue Smolenskaia, aura 2 kilomètres de long. Au-delà, les urbanistes veulent organiser sept « villes » d'environ un million d'habitants chacune autour d'un point fort : université, grand hôtel, centre commercial, parc et nœud de communications. Ces centres seront marqués par des tours-signaux de vingt-cinq étages. Alentour, on redescendra à des hauteurs plus modestes : douze à seize étages.

Tous ces beaux projets sont étayés par une volonté manifeste d'améliorer la qualité de la vie des Moscovites. On souhaite multiplier les parcs et les jardins. On en compte déjà 8 000 hectares, soit 20 mètres carrés par habitant (l'équivalent de Metz, championne de France des espaces verts), et on projette d'en ouvrir 3 000 hectares de plus. On continue aussi à nettoyer les quartiers de leurs industries les plus gênantes. Soixante-six grandes entreprises auraient été déplacées vers la périphérie au cours des quinze dernières années.

Enfin, à l'extérieur, au-delà du dernier périphérique — il y en a trois en cercles concentriques, — la construction sera étroitement limitée dans un rayon de 150 kilomètres. Sur les lacs et rivières de cette zone l'usage d'embarcations privées à moteur serait même interdit.

Le symbole de la prospérité

Cette politique, au demeurant assez cohérente, va-t-elle résister à l'irruption d'une nouvelle venue : l'automobile individuelle ? En voulant se mesurer avec la « prospérité » occidentale la patrie du socialisme devait fatalement accepter son symbole le plus tapageur : la voiture. Elle l'a admis. Les Soviétiques auront leur auto et les urbanistes s'inclinent. Selon M. Serge Kovaltchouk, architecte de la municipalité de Moscou, on compte actuellement six cent mille voitures dans la capitale. Il y en aura trois fois plus dans vingt ans. Elles s'ajouteront aux innombrables véhicules utilitaires, engins de dénéigement et autres autobus qui déjà mènent grand tapage.

Il est vrai que Moscou semble avoir été dessinée par un admirateur de Ford. Aussi étendue que l'agglomération parisienne, la capitale russe abrite deux millions d'habitants de moins et elle est quadrillée d'interminables avenues aussi larges que les Champs-Elysées. Sorti du centre historique, les immeubles s'espacent, laissant circuler entre eux pour des raisons d'hygiène l'air et le soleil. Autant d'emplacements pour des jardins, mais aussi, éventuellement, pour des parkings. La faible densité de l'habitat n'encourage pas les lourds investissements du métro et l'on préfère en guise de transports en commun tabler sur les bus, les cars et les trolleys...

Tout cela appelle la voiture, les responsables de la capitale le savent bien. Ils le savent d'autant mieux que la ville, torride en été, se vide déjà chaque soir d'une partie de ses habitants : un million de Moscovites, dit-on, préfèrent rouler une heure ou s'entasser dans un train pour rejoindre leur datcha que de coucher en ville. Or, la maison de campagne conduit irrésistiblement à la voiture individuelle.

Les urbanistes voudraient bien épargner à Moscou les effets désastreux de la marée automobile. Pour l'instant, ils ne font rien pour faciliter le stationnement. La moindre infraction aux règles de la circulation est immédiatement sanctionnée par les miliciens postés partout. Mais, on le sent bien, c'est la bagnole qui finira par avoir le dessus.

Ne serait-il pas hypocrite de s'en désoler ? Que chaque famille de citadin ait enfin un logement bien à elle, on s'en félicite. La multiplication des datchas et des voitures va renforcer ce courant de décollectivisation de la vie quotidienne. Depuis des décennies, les Moscovites ne sont seuls nulle part : ni au travail, ni dans les transports, ni chez eux, ni dans leurs moments de loisirs. Ils vont enfin échapper à la promiscuité permanente, au bain de foule obligatoire et à l'encadrement que cela suppose. La convivialité y perdra peut-être. La liberté sûrement pas. L'isolement relatif du futur citoyen soviétique est un événement peut-être aussi considérable à long terme que bien des décisions politiques.

FIN

● *Des associations de protection de la nature* protestent contre les ouvertures en juillet dans de nombreux départements de la chasse au gibier d'eau. « *Des centaines de milliers d'hectares seront ratissés en pleine période de reproduction* », dénoncent ces associations, parmi lesquelles on note l'Association française du Fond mondial pour la nature (W.W.F.), la Société nationale de protection de la nature et la Ligue pour la protection des oiseaux.

CIRCULATION

PROGRESSION CATASTROPHIQUE (+ 45 %) DU NOMBRE DES ACCIDENTS DE MOTO

En tenant compte des chiffres de mai, les accidents de moto ont connu une progression « castatrophique » (+ 45 %) depuis le début de l'année, annonce la sécurité routière. *(Voir nos dernières éditions datées 19 juillet.*

Si l'évolution des accidents de la route est marquée globalement par une relative stabilité par rapport à 1979, cette stabilité ne concerne par toutes les catégories d'usagers. 4 553 personnes ont été tuées, au total, depuis le début de l'année, contre 4 538 (soit + 0,38 %). Mais le nombre des tués en moto est passé, pour la même période, de 249 à 363 (+ 45,8 %) et le nombre des blessés de 9 652 à 12 691 (+ 31,5 %).

Selon les responsables de la sécurité routière, si ces tendances se prolongent, on comptera en 1980 près de 1 500 tués et plus de 40 000 blessés en moto ; « *c'est dire que les progrès accomplis dans les autres secteurs de la sécurité routière risquent d'être annihilés* ».

PÊCHE

A LUXEMBOURG

Les Neuf vont tenter de fixer les quotas de captures alloués à chaque État

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf vont s'efforcer, une fois de plus, de définir, lundi 21 juillet à Luxembourg, le contenu d'une politique commune de la pêche. Il faut s'attendre, dans la meilleure des hypothèses, à une négociation longue et difficile qui devrait se poursuivre au cours de l'automne prochain. Selon certains milieux communautaires, on pourrait assister à un infléchissement de la position (jusqu'alors très ferme) de la Grande-Bretagne, qui accepterait maintenant d'engager sur le fond les pourparlers interrompus pratiquement depuis janvier 1978.

Le 29 janvier dernier, les Neuf sont parvenus à fixer pour cette année, contrairement à ce qui s'était passé en 1979, le total des prises pouvant être effectuées dans les eaux communautaires. Il s'agit maintenant de répartir les quotas Etat par Etat : exercice difficile parce qu'il nécessite des concessions de chaque Etat membre en raison de la diminution générale, ces dernières années, des stocks des principales espèces pêchées.

Les propositions que vient de transmettre la Commission aux Neuf ont soulevé les réserves de tous les gouvernements. Aucun n'accepte, en effet, de gaieté de cœur — comment pourrait-il en être autrement au début d'une négociation ? — « *de partager les sacrifices* ». Du point de vue de Paris, par exemple, les quotas proposés par la Commission privilégient trop les régions dont la pêche a une place prépondérante dans leur économie (Irlande, nord de la Grande-Bretagne, Groenland). Les Français contestent les quantités qui leur seraient allouées pour plusieurs espèces (cabillaud, églefin et merlu notamment). Mais ce sont les Danois qui sont apparemment — les Anglais ne s'étant pas clairement prononcés — les plus mécontents des propositions de Bruxelles.

L'autre point-clé de la négociation concerne les « droits historiques » des Etats membres (France et Pays-Bas principalement) exerçant des activités de pêche au large des côtes britanniques. Sous le gouvernement travailliste de M. Callaghan, Londres demandait qu'une zone de 50 milles de large soit réservée exclusivement aux pêcheurs anglais. Autrement dit, les Anglais ne reconnaissaient pas le droit aux petits chalutiers français et néerlandais de pêcher en bordure de leurs côtes. Une telle attitude revenait à fermer la porte à toute négociation.

Dans ses propositions formulées la semaine dernière, la Commission s'en tient aux dispositions du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., à savoir : une zone privilégiée de 12 milles pour les bateaux anglais, mais avec l'octroi de droits à l'intérieur de cette bande pour les pêcheurs des autres Etats membres qui viennent traditionnellement dans ces parages. Reste à savoir si le gouvernement de Mme Thatcher va changer radicalement de position.

L'optimisme exprimé par certains à Bruxelles tient à deux faits. Tout d'abord, le Royaume-Uni a accepté de fixer les niveaux de capture pour 1980. Ensuite, il est prêt, semble-t-il, à accepter un compromis sur la taille des filets — ce qu'on appelle le maillage — pour les pêcheurs exerçant des activités dans leurs eaux, notamment les langoustiniers français.

Reste à savoir également si l'affaire de la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la C.E.E. ne va pas finalement, contrairement à ce que l'on pouvait penser, faire naître une nouvelle tension entre Londres et les autres capitales européennes.

MARCEL SCOTTO.

DEUX COOPÉRATIVES BRETONNES VONT AIDER LA TUNISIE A CONSTITUER UNE FLOTTE MODERNE

(De notre correspondant.)

Tunis. — La Tunisie a choisi la France comme partenaire pour créer la première des sociétés mixtes de pêche, qu'elle se propose de constituer avec des pays étrangers, après sa décision, prise voici un an, de ne pas renouveler l'accord qui la liait dans ce secteur à l'Italie.

C'est aux termes d'une convention signée, samedi 12 juillet, à Tunis, entre l'Office national de pêche de Tunisie et deux coopératives bretonnes, l'Armement coopératif du Finistère et l'Union pêches industrie de Bretagne, qu'a été créée la société franco-tunisienne. 51 % du capital appartiennent aux Tunisiens et 49 % aux Français. Elle a pour objectif l'extension de la pêche hauturière et la formation des pêcheurs qui vont être, dans un premier temps, assistés par des techniciens français et la fourniture d'un matériel moderne. La société, qui se propose d'entrer rapidement en activité, affrètera des chalutiers en attendant de posséder sa propre flotte.

La création d'autres sociétés mixtes de ce type est envisagée avec plusieurs pays. Des pourparlers ont été aussi amorcés avec l'Italie qui ne paraît pas, toutefois, pressée d'accepter les conditions tunisiennes. — M. D.

LA FRANCE ET LE VENEZUELA DÉLIMITENT LEUR FRONTIÈRE MARITIME DANS LES CARAÏBES

Un traité sur la délimitation des frontières maritimes entre le Venezuela et les départements d'outre-mer français de Martinique et de Guadeloupe a été signé le jeudi 17 juillet à Caracas, lors du passage dans cette capitale de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce traité délimite les eaux territoriales entre les deux départements antillais et l'île vénézuélienne d'Aves (Bird-Island) dans la mer des Caraïbes. Les termes du traité, fondé sur le principe de la délimitation des eaux territoriales à 200 milles des côtes contiennent une nuance « *en faveur de la France au large de la Guadeloupe* » a dit M. Stirn

TRANSPORTS

LES ÉQUIPAGES DES CARGOS FRANÇAIS « MARSOUIN » ET « BELOUGA » ATTENDENT LEURS SALAIRES DEPUIS TROIS MOIS

L'avocat des marins du *Marsouin* et du *Belouga*, cargos de la Compagnie de navigation fruitière immobilisés respectivement au Havre et à Marseille, a porté plainte le 18 juillet contre l'armateur pour infraction aux dispositions du code du travail maritime.

Mᵉ Gérard Bismuth, du barreau de Marseille, a en outre demandé aux administrateurs maritimes des deux ports de refuser le désarmement des bateaux ou toute délivrance de visa en cas de vente avant le jugement, le 28 juillet, du tribunal de commerce de Paris sur cette affaire.

La plainte a été déposée auprès de la gendarmerie maritime au Havre à la suite de l'échec d'une réunion de conciliation tenue dans ce port, qui regroupait les représentants de l'équipage, des syndicats de marins et d'officiers, de la Compagnie de navigation fruitière. Ces derniers ont confirmé qu'il leur était impossible de fixer une date pour le règlement des soldes de l'équipage. Les vingt-trois hommes d'équipage du *Marsouin* et les vingt-quatre marins du *Belouga* n'ont pas été payés depuis trois mois.

PAS TRÈS RAGOUTANT LE « NORWAY »...

Miami (A.F.P.) — *Le* Norway, *l'ancien paquebot* France, *qui fut l'un des plus luxueux transatlantiques du monde, semble aujourd'hui ne plus être à la hauteur de ne plu être à la hauteur de sa réputation, si l'on en croit le service américain de la santé publique.*

Les inspecteurs de ce service qui décernent des notes d'hygiène de 0 à 100 l'ont gratifié d'un 8, après une visite au début du mois de juin, à Miami, lors de son voyage inaugural vers les Caraïbes.

Selon des informations publiées le 18 juillet, ils y ont en effet relevé de nombreuses déficiences en matière d'hygiène : ustensiles de cuisine « graisseux », *couteaux* « sales », « nombreux mégots sur les tables de travail ». *Un des responsables du service sanitaire a même constaté lors de la préparation d'un buffet que* « la mayonnaise était étalée sur les sandwiches avec un pinceau à peinture. Je n'ai trouvé de navires dans cet état que dans deux ou trois cas », *a-t-il affirmé.*

Les services américains ont cependant laissé le navire quitter le port, estimant qu'il n'y avait « pas de danger immédiat pour les passagers », *une seconde inspection ayant montré que les responsables* « faisaient leur possible pour améliorer la situation ».

Les J.O.

LE MESSAGE DE BIENVENUE DE M. LEONID BREJNEV

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Leonid Brejnev a adressé, vendredi 18 juillet, un message de bienvenue aux participants aux Jeux de Moscou.

« *Tout le travail de préparation des Jeux*, déclare-t-il notamment, *a été réalisé dans le strict respect des règlements du mouvement et de la charte olympiques, sur la base des assurances données au C.I.O. par le présidium du Soviet suprême. Toutes les conditions requises ont été réunies pour que les jeux de la XXII*e *Olympiade soient d'un haut niveau sportif et technique.*

» *Nous aimerions que les idéaux d'amitié et de compréhension mutuelle, qui guident le mouvement olympique, soient toujours présents lors des rencontres d'athlètes de nombreux pays.* »

M. Brejnev conclut en manifestant sa satisfaction « *de voir que tous les athlètes de nombreux pays des cinq continents se soient retrouvés sous les drapeaux olympiques à Moscou. Cela démontre bien que la volonté de coopération des peuples est indomptable.* »

« L'HUMANITÉ » : un succès sans précédent pour le progrès des relations humaines.

L'Humanité annonce l'ouverture des Jeux olympiques, samedi 19 juillet, en première page, sous le titre : « Hourra les Jeux ». Le quotidien du P.C.F. indique que, « *journal de la vérité* », à la différence de ses confrères, il « *rendra longuement compte* » des Jeux grâce à cinq envoyés spéciaux, qui « *feront revivre ces jeux olympiques sous tous leurs aspects, sportifs, culturels et politiques* ».

Dans un éditorial intitulé : « *L'olympisme victorieux* », Roland Passevant écrit notamment : « *La tenue de ces XIX*e *Jeux olympiques, dans la capitale de l'Union soviétique, constitue un succès sans précédent pour ceux que motivent le progrès des relations humaines, le combat pour plus de compréhension et de justice dans un monde en paix. Et un échec cinglant pour ceux qui n'hésitèrent pas, pour des objectifs politiques tronqués, à tenter de briser l'olympisme, sans le moindre respect des sportifs, de leur volonté, de leur expérience, de leurs témoignages, de leurs sacrifices, de leurs espérances.* »

Il ajoute : « *A l'opposé du consensus allant des giscardiens aux socialistes, maintes fois associés dans cette campagne contre les Jeux, le P.C.F., comme toujours dans le passé, a appelé à la lutte pour le sauvetage de l'olympisme, pour le droit au sport et le respect des sportifs. Ses efforts soulignent la constance et le sérieux de sa politique dans ce domaine, comme la présence sur les Jeux de son secrétaire général, Georges Marchais, et d'une délégatior d'études en portent témoignage.* »

CHINE NOUVELLE : l'Union soviétique est victime de sa politique d'agression.

Pékin *(A.F.P.)*. — La presse chinoise salue l'ouverture des Jeux olympiques en décrivant pratiquement le village olympique de Moscou *comme une sorte de* camp de concentration.

Une dépêche de l'agence Chine nouvelle, datée de Moscou, parle d'un renforcement du dispositif policier dans la capitale soviétique et évoque « *l'atmosphère particulièrement étrange qui règne au village olympique qui abrite les athlètes et le centre de presse, entouré de grilles de plus de 2 mètres de haut et autour duquel patrouillent constamment des hommes en armes* ».

« *Selon les évaluations des observateurs, les autorités soviétiques ont doublé les effectifs de leurs agents de la sécurité dans la capitale.*

Chine nouvelle accuse aussi l'Union soviétique d'avoir rendu les Jeux olympiques « *victimes de sa politique d'agression* ».

L'agence énumère les diverses explications données par la propagande soviétique pour expliquer la non-participation aux Jeux d'un grand nombre d'athlètes. « *Moscou a soigneusement évité de citer les deux raisons capitales : l'incident d'Afghanistan et le boycottage international* », écrit Chine nouvelle.

« *Quelles que soient les mesures qu'elles ont adoptées pour tromper les Soviétiques et diffamer d'autres, pays, les autorités soviétiques ne peuvent en aucune façon dégager leur responsabilité dans le sabotage des Jeux olympiques*, conclut l'agence. « *Au cours de l'histoire, vieille de plus de quatre-vingts ans, des Olympiades, deux pays — l'Allemagne hitlérienne et l'Union soviétique — ont déclenché des guerres d'agression au moment où ils accueillaient les Jeux.* »

Les déclarations de M. Samaranch

(Suite de la première page.)

Lord Killanin déclare : « *Je ne dirai pas un seul mot qui puisse représenter un obstacle pour l'avenir des Jeux. Mon but est que cette crise soit oubliée et que tous les comités nationaux olympiques participent aux Jeux de Los Angeles. Jamais, d'ailleurs, les Soviétiques n'ont mis en doute leur participation à ces Jeux.* »

Le fait que les prochains J.O. se tiennent à Los Angeles crée néanmoins un problème protocolaire pour la cérémonie de clôture des Jeux de Moscou, au cours de laquelle, selon la tradition, le drapeau américain devrait être hissé.

Plusieurs membres du C.I.O. ont déclaré que lep rotocole serait respecté malgré l'opposition du président Carter. M. Sammaranch est moins affirmatif. « *Cette affaire reste en suspens jsuqu'au 3 août. Nous avons le temps de réfléchir avant de prendre une décision*, affirme-t-il. *Mon avis personnel est que le drapeau d'un pays appartient à ce pzys.* »

Le futur président du C.I.O. estime qu'il est très difficile d'éviter l'ingérence de la politique dans le sport : « *C'est presque impossible. Si nous avons un monde en paix, nous aurons un mouvement olympique très tranquille ; si nous avons un monde au bord de la guerre froide, nous aurons beaucoup de difficultés. Je ne suis ni optimiste ni pessimiste*, ajoute M. Samaranch. *Je crois que l'avenir du monde olympique dépend beaucoup de celui du monde, et notamment des relations Est-Ouest. S'il n'y a pas de tensions, il n'y aura pas de problème ; si la tension s'accroît, nous aurons des difficultés à Los Angeles. Nous en aurions même en Grèce.* ».

Cependant, M. Samaranch, qui se déclare pour le moment « *ni favorable ni défavorable* » au site unique pour les J. O. est aussi réticent à cet égard que son prédécesseur. « *Nous avons une offre très intéressante de nos amis grecs, une commission présidée par M. Guirandou N'Diaye (Côte-d'Ivoire) a commencé à travailler. Nous avons besoin d'étudier cette proposition. Mon premier voyage en tant que président du C.I.O. sera pour la Grèce afin de m'informer.* »

Consulter avant d'agir

Il est prêt aussi à étudier un allégement du protocole qui sera déjà appliqué par dix-huit délégations à Moscou et visant à dénationaliser les cérémonies olympiques. Mais M. Samaranch veut avant toute décision prendre l'avis des fédérations internationales et des comités olympiques nationaux.

Ces fédérations viennent d'obtenir que treize nouvelles disciplines figurent au programme des Jeux de 1984, alors que depuis deux olympiades la tendance était à la diminution du programme afin de combattre le gigantisme. « *Il est difficile d'imposer des limites* déclare M. Samaranch. *Sans parler de gigantisme nous aurons toujours des Jeux de plus en plus importants, avec un nombre croissant de participants.* » Mais l'idée de ramener de trois à deux pour chaque délégation le nombre des participants aux disciplines athlétiques — comme ce sera le cas en natation — lui paraît irréaliste : « *La Fédération internationale d'athlétisme tient beaucoup à ce que les trois meilleurs athlètes nationaux aient un espoir de monter sur le podium. Nous devons respecter cette idée.* »

De même en ce qui concerne l'éventuelle inscription individuelle des sportifs aux Jeux, M. Samaranch pense qu'il ne faut pas empiéter sur les prérogatives des comités nationaux qui font actuellement les sélections : « *Notre force*, déclare-t-il, *réside dans de bonnes relations avec les comités nationaux olympiques et les fédérations internationales.* »

L'ambassadeur d'Espagne à Moscou n'en pense pas moins que la liberté d'opinion des athlètes doit être respectée : « *Mon attitude personnelle, c'est l'attitude du C.I.O. : s'il y a une manifestation contraire à la charte olympique nous pouvons punir les athlètes coupables, mais si les sportifs expriment des idées dans une forme compatible avec la charte olympique, ça les regarde ; nous respectons la liberté individuelle.* »

Le futur président du C.I.O. considère que les strictes mesures de sécurité prises par les autorités soviétiques sont inévitables depuis le drame de Munich. « *Il y aura toujours des organisations qui chercheront à profiter des Jeux olympiques pour des démonstrations ou des attentats terroristes. Il n'est pas possible de revenir en arrière.* »

Enfin, M. Samaranch s'estime satisfait du respect par les responsables soviétiques des règles de la charte olympique : « *Ils ont même suivi toutes les recommandations du C.I.O pour la cérémonie d'ouverture, pour les questions de drapeaux et d'hymnes nationaux qui ne figurent pas dans la charte* », ajoute-t-il. L'esprit de la charte a-t-il été pour autant respecté ? « *Ce pays ne changera pas à cause des Jeux, c'est à ce pays que nous avons attribué les J.O. et tout le monde était très content. Dans ce pays, le sport a une importance fantastique.* »

ALAIN GIRAUDO et DANIEL VERNET.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 19 JUILLET

Résumé de la cérémonie d'ouverture dans les journaux du soir.

DIMANCHE 20 JUILLET

Natation : 17 h. 25, 19 h. 15 (TF 1) ; 18 h. 55, 19 h. 55 (A 2).

LUNDI 21 JUILLET

Natation et plongeon : 16 h. 30, 17 h. 40 (TF 1).

Résumé de la journée : 22 h. 45, 23 h. 50 (A 2).



Dopage : tricherie possible

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les contrôles antidopages seront-ils effectués à Moscou pendant les Jeux avec toute la régularité espérée ? Bien que ce mal endémique du sport de haut niveau soit universellement répandu, une présomption plus lourde pèse depuis longtemps sur les athlètes des pays de l'Est qui sont l'objet d'une « préparation biologique » très poussée. Cette présomption a été souvent étayée par des analyses positives effectuées à l'occasion de championnats internationaux. Il s'agissait donc de savoir si, à domicile, les athlètes soviétiques ne bénéficieraient pas de conditions d'analyse trop favorables.

Pour couper court aux soupçons, le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique, a organisé, vendredi 18 juillet, au stade Lénine une simulation de prélèvement. On eut alors le sentiment d'assister à un de ces tours de magie où le prestidigitateur enferme son partenaire dans un sac, le couvre de chaînes, le fourre dans une malle et cadenasse encore le tout avant de le faire réapparaître libre de tout lien d'un claquement de doigts. Que nous a-t-on montré en effet ?

Le sportif sélectionné pour le contrôle se présente au centre de prélèvement, fournit ses urines en présence d'un médecin, les verse dans deux bocaux. Ceux-ci sont scellés à l'aide d'un papier qui porte un numéro de code. Ces bocaux sont ensuite placés dans des enveloppes en plastique qui sont plombées avant d'être transportées au laboratoire sous la surveillance de deux gardes, dans un conteneur plombé lui aussi. Le temps de transport est noté, et les numéros de code des flacons sont transmis dans des enveloppes cachetées au prince de Mérode, qui les conserve dans un coffre-fort dont il est le seul à posséder la clé. Les enveloppes seront ouvertes seulement si l'analyse par chromatographie en phase gazeuse et par spectrométrie de masse révèle des substances interdites et notamment des stéroïdes anabolisants.

Pareil luxe de précautions devrait empêcher toute fraude. Pourtant il y a un truc, une possibilité de tricher. Toutes les personnes qui assistent au prélèvement, c'est-à-dire l'athlète, qui peut être assisté par son médecin personnel, le médecin du centre et son assistant, connaissent le numéro de code placé sur les flacons. Autrement dit, tous les scellés devraient bien empêcher de remplacer une urine « coupable » par une urine « innocente », mais il sera possible de prévenir le laboratoire de ne pas trop pousser les recherches sur l'échantillon portant tel ou tel numéro de code. Et le tour serait joué.

Nous ne disons pas qu'un tel tour de passe-passe se produira, car il suppose la complicité des médecins. Toutefois il est possible, et on sait quel intérêt il y a pour les sportifs des pays de l'Est à ce que leurs succès éventuels aux Jeux de Moscou ne soient aucunement entachés... Le prince de Mérode a reconnu que ce système de contrôle comportait là une faille, mais il a souligné avec philosophie que toute entreprise humaine en avait. Il pense d'ailleurs que la répression du dopage ne donne pas toujours des résultats : à Lake-Placid, pour les Jeux d'hiver, 1 million de dollars ont été dépensés pour les contrôles qui n'ont révélé aucun cas positif, bien que les méthodes d'analyse permettent désormais de déceler des cures d'anabolisants datant de cinq à six mois. — A.G.

● *M. Pierre Bauby*, candidat du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste) à l'élection présidentielle, a déclaré, vendredi 18 juillet, que, en participant aux Jeux olympiques de Moscou, « *la France se prête à une opération de propagande destinée à donner un brevet de pacifisme à une puissance qui, en ce moment même, se livre à des agressions en Afghanistan comme dans d'autres régions du monde* ».

● RECTIFICATIF : Dans les tableaux présentant les records de natation et d'athlétisme *(le Monde* du 19 juillet) il n'a pas toujours été possible, à la suite d'erreurs typographiques, de distinguer les sportifs de la R.F.A. de ceux de la R.D.A.

En natation, nous aurions dû imprimer : Moerken (100 m. brasse) R.F.A. ; Woithe (100 m.) R.D.A. ; Matthes (100 m. dos) R.D.A., 56 sec. 30 ; Krause (100 et 200 m.) R.D.A. ; Thuemer (400 et 800 m.) R.D.A. ; Richter (100 m. dos) R.D.A. ; Treiber (200 m. dos) R.D.A. ; Geweniger (100 m. brasse) R.D.A. ; Pollack (100 et 200 m. papillon) R.D.A. ; Schneider (400 m. 4 nages) R.D.A.

En athlétisme : Honz (400 m.) R.F.A. ; Schmid (400 m. haies) R.F.A. ; Moegenburg (hauteur) R.F.A. ; Kratschmer (décathlon) R.F.A.

UNE MALADRESSE D'ANTENNE 2

Pas de cérémonie d'ouverture... mais les Springboks

Maladresse, provocation, ignorance ? On peut se poser la question de savoir ce qui a poussé Antenne 2 à remplacer, ce samedi 19 juillet, la transmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Moscou par un match de rugby joué il y a plusieurs semaines, et aujourd'hui sans grand intérêt, opposant l'équipe sud-africaine des Springboks à la sélection britannique des Lions. Le choix d'Antenne 2 est en tout cas symbolique. Au lieu de donner les premières images des Jeux de Moscou, même dévalués par le boycottage, elle a préféré présenter une rencontre de rugby enregistrée au pays de l'apartheid sans trop se soucier de la signification politique de sa décision, surtout un tel jour.

L'Afrique du Sud n'est-elle pas exclue du mouvement olympique et condamnée par l'ONU, qui recommande de ne pas entretenir de rapports sportifs avec le pays de la ségrégation raciale ?

Même si, à Antenne 2, on affirme que la retransmission de la rencontre de rugby était prévue depuis longtemps et que la retransmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Moscou a été, en fait, remplacée par un tournoi de golf en Grande-Bretagne et un débat sur les Jeux, le programme de l'émission « Les jeux du stade » ne semble pas plus répondre aux exigences de l'actualité qu'aux souhaits des téléspectateurs.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a protesté auprès de la direction d'Antenne 2. Selon le MRAP, Antenne 2 « apporte son soutien aux pratiques racistes qui souillent le sport au pays de l'apartheid en présentant, à l'heure même où s'ouvriront les Jeux, un match des Springboks, dont la venue en France a été naguère déclarée officiellement indésirable ». *Le MRAP rappelle d'autre part qu'il a protesté auprès de M. Leonid Brejnev contre la* « persistance de diverses formes d'antisémitisme en U.R.S.S. ».



(Dessin de CHENEZ.)

Les mots d'ordre sont plus sportifs

« Pas de vide idéologique »

De notre correspondant

Moscou. — Moscou a retrouvé le visage des jours de fête traditionnels en U.R.S.S. : 7 novembre, anniversaire de la révolution ; 1er mai, fête du travail ; 9 mai, anniversaire de la victoire sur l'Allemagne. Le dispositif est le même. Seule la couleur dominante a changé : le rouge est en nette minorité et les slogans ornant les gigantesques panneaux dressés au milieu des trottoirs sont à dominante sportive. On a renoncé également à aligner, comme le veut la coutume soviétique, les portraits des membres du bureau politique sur *les grandes places de la ville.* Même l'effigie de M. Leonid Brejnev se fait rare, sauf quand elle couronne une citation du secrétaire général du parti communiste soviétique dédiée aux J.O. : « *L'U.R.S.S. soutient et soutiendra le mouvement olympique contemporain.* »

Lénine, dont on découvrira certainement qu'il était un des plus fervents partisans des J.O. modernes, est resté sur les murs où il avait été peint. Mais, en général, les Moscovites ne sont plus appelés à « *travailler aujourd'hui mieux qu'hier et demain mieux qu'aujourd'hui* ». Ils ne peuvent plus apprendre par les slogans que « *la Constitution de l'U.R.S.S. vit et fonctionne* », que « *le plan du parti, c'est le plan du peuple* », que « *les idées de Lénine parcourent la planète* ».

Aujourd'hui, les mots d'ordre sont plus sportifs, sans que la politique les ait abandonnés pour autant. A côté de la devise olympique « *Plus vite, plus haut, plus fort* », le touriste étranger qui poussera la curiosité jusqu'à se faire traduire les inscriptions en russe saura que « *le sport est un ambassadeur de la paix* », qu'il « *sert la paix et l'amitié entre les peuples* », qu'il représente la « *santé pour des millions d'hommes* », qu'il est *indissolublement lié à la* paix et au progrès. Les Jeux ont lieu « *au nom de la paix* » et sont « *au service du progrès* ». Elles permettent de passer « *de l'amitié dans le sport à la paix sur la terre* » et de pratiquer le sport « *au nom de la paix et de l'humanisme* ». Tout cela n'étant finalement que des lieux communs, puisque les J.O. sont à Moscou, capitale de l'U.R.S.S., « *porte-drapeau de la paix* » ; comme l'écrivait à l'automne dernier le président du comité d'Etat soviétique pour la culture physique et le sport : « *Il est très important qu'il n'y ait pas de vide idéologique dans le milieu sportif.* »

DANIEL VERNET.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Zoetemelk mis en cause

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — M. Jacques Goddet, directeur du journal *l'Equipe* et codirecteur du Tour de France, a provoqué un beau tohu-bohu, vendredi 18 juillet, en *écrivant dans son éditorial qu'il* ne restait qu'une éventualité pour que Joop Zoetemelk perde le Tour. Selon M. Goddet, cette éventualité viserait les résultats d'un contrôle antidopage — anabolisants et corticoïdes — auquel Zoetemelk a été soumis à Prapoutel.

M. Goddet évoque en ces termes l'éventualité d'un déclassement *du leader : « Notre homme pourrait encourir une pénalité en temps qui le rétrograderait (...) et remplacerait son glorieux maillot jaune par une camisole de honte.* »

On peut croire que le directeur de *l'Equipe* n'a pas rédigé à la légère cet éditorial agressif et qu'il était en possession de certaines informations confidentielles : faut-il en conclure que Zoetemelk risque d'être sanctionné et de perdre une victoire très probable ?

« *J'ai réagi en journaliste*, a déclaré le codirecteur du Tour de France, vendredi 18 juillet, *et je me suis posé les questions que nous nous posons tous. En l'occurrence, j'ai évoqué le seul élément susceptible de priver Zoetemelk d'un succès probable, à savoir un contrôle antidopage éventuellement positif. La recherche des anabolisants constitue, dans le cadre de la lutte antidopage, un fait nouveau dont il faut tenir compte.* »

Cette mise au point n'a pas dissipé le malaise qui s'est installé dans le petit monde du Tour. Zoetemelk n'a cependant pas paru affecté outre mesure par ce coup de théâtre inattendu. Au contraire, il a réalisé une grande performance en gagnant l'étape de Saint-Etienne contre la montre, à plus de 45 kilomètres à l'heure de moyenne, comme s'il avait été dopé... moralement.

Zoetemelk possède désormais *une marge de sécurité* de 6 min. 47 sec. Il a virtuellement gagné le Tour, dont l'arrivée sera jugée dimanche sur les Champs-Elysées. A moins que M. Jacques Goddet n'ait pas dit tout ce qu'il savait.

JACQUES AUGENDRE.

[M. Goddet en a trop dit ou pas assez. L'alternative est la suivante : ou bien Zoetemelk a été convaincu de dopage et M. Goddet le sait, mais ne veut pas le dire carrément — il faut ménager ce qui reste d'intérêt au Tour, — ou bien il n'y a rien et l'accusation, même présentée comme une hypothèse, est très grave.

F. J.]

∴

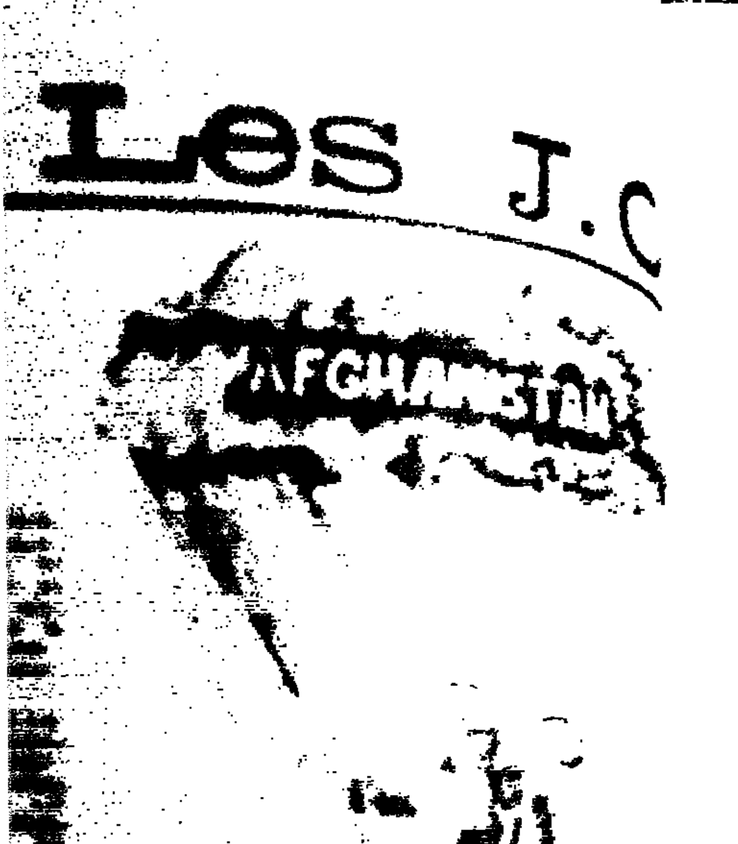
Voici le classement de la vingtième étape, Saint-Etienne-Saint-Etienne (34,450 km contre la montre), courue vendredi 18 juillet :

CLASSEMENT DE L'ETAPE

1. Zoetemelk (P.-B.), 45 min. 38 sec. ; 2. Knetemann (P.-B.), 46 min. 24 sec. ; 3. Agostinho (Port.), 46 min 49 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), 46 min. 50 sec. ; 5. Vandenbrouke (Belg.), 47 min. 15 sec. 26 ; 6. Oosterbosch (P.-B.), 47 min. 15 sec. 85 ; 7. Thévenet (Fr.), 47 min. 41 sec. ; 8. Seznec (Fr.), 47 min. 49 sec. ; 9. Ludo Peeters (Belg.), 47 min. 57 sec. ; 10. Jo Maas (P.-B.), 47 min. 59 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Zoetemelk (P.-B.), 98 h. 18 min. 22 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 47 sec. ; 3. Martin (Fr.), à 7 min. 48 sec. ; 4. De Muynck (Belg.), à 12 min. 16 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 15 min. 29 sec. ; 6. Seznec (Fr.), à 16 min. 8 sec. ; 7. Nilsson (Suéd.), 16 min. 25 sec. ; 8. Peeters (Belg.), à 20 min. 53 sec. ; 9. Bazzo (Fr.), à 20 min. 59 sec. ; 10. Lubberding (P.-B.), à 21 min. 2 sec., etc.



de Moscou

POINTS DE VUE

Lettre ouverte à des otages

par BERNARD STASI (*)

SPORTIFS français à Moscou, cette lettre, il y a peu de chances que vous la lisiez. Le journal qui la publie ne parviendra certainement pas jusqu'à vous. Et s'il réussissait, malgré tout, à franchir les barrages et à échapper aux *fouilles*, je ne suis pas sûr que la prose d'un homme politique éveillerait vote curiosité.

D'ailleurs, en lisant le titre de cet *article*, vous ne comprendriez sans doute pas que ces lignes vous sont destinées. Libres de vos mouvements (*enfin, à peu près...*) dans le village olympique où vous vous préparez aux compétitions des jours à venir, vous ne vous sentez pas, j'imagine, dans la peau d'un otage.

En vérité, le terme d'otage est peut-être excessif. Votre vie n'est pas en danger et nulle autorité ne vous retient par la force.

Aussi, je ne me serais pas permis d'utiliser ce mot si, au cours de ces dernières semaines, certains d'entre vous ne l'avaient abondamment employé.

Combien de fois, en effet, et avec quelle vivacité, des *sportifs* — ou ceux qui prétendaient parler en leur nom — ont reproché à ceux qui attiraient votre attention sur les implications politiques des Jeux de vouloir faire, de vous, des otages de la politique !

Je n'insisterai pas sur l'injustice qui consistait à adresser un tel grief à ceux qui, au contraire, vous invitaient à une *réflexion* personnelle et à l'exercice de votre liberté d'homme.

Après tout, c'est sans doute notre faute si nous n'avons pas réussi à nous faire comprendre de vous, si nous n'avons pas réussi à vous convaincre. C'est notre faute si vous avez le sentiment que *nous* vous manipulions ou que nous vous méprisions, alors que c'est, précisément, par respect pour l'homme sportif que nous avons fait appel à sa libre conscience. Alors que c'est, précisément, en raison de notre haute conception du sport, de notre haute conception de ce que devraient être les Jeux, que nous considérons que, pas plus que l'Allemagne nazie des persécutions contre les juifs et des camps de concentration, la Russie des goulags et des hôpitaux psychiatriques n'est digne d'accueillir la fête olympique.

Le mépris

Le mépris à l'égard du sport et des sportifs n'était-il pas, plutôt, du côté de ceux qui, sans oser le dire clairement, pensaient tout bas : « *Laissons ces bons jeunes gens s'amuser à leurs jeux innocents et dérisoires. Cela divertira le peuple et ne fera de mal à personne.* »

Pour moi, en tout cas, le sport n'est pas une activité dérisoire. Et dans le monde tel qu'il est, seuls les enfants et les imbéciles sont tout à fait innocents.

Peut-être, aussi, n'avons-nous pas su vous faire comprendre que, pour ceux qui le préconisaient, le boycottage des Jeux était davantage un réflexe d'honneur et de dignité que le choix d'un camp contre un autre. Et je comprends la crainte de certains d'entre vous d'être « récupérés ». Mais fallait-il, pour ne pas paraître céder aux injonctions *maladroites du président américain*, refuser d'écouter les appels pathétiques des dissidents soviétiques et des *résistants afghans* ?

Ces interrogations sont désormais vaines. La bataille pour le boycottage est terminée — et nous l'avons *perdue*. Vous avez fait usage de votre liberté et vous voici à Moscou.

Je m'incline devant votre choix et ne chercherai pas, le moins du monde, à vous culpabiliser.

De quel droit, d'ailleurs, des responsables politiques vous adresseraient-ils, aujourd'hui, des reproches ? Nous sommes bien mal placés pour cela. Une certaine pudeur s'impose à nous.

En raison des responsabilités qui sont les *nôtres*, c'était d'abord à nous qu'il appartenait de veiller sur l'honneur et sur l'image de notre pays. *Le moins que l'on puisse dire* est que ce souci n'a pas paru prédominant chez tous ceux qui se sont *prononcés à propos de ces Jeux*. Et *le gouvernement* a soulagé bien des consciences inquiètes en proclamant que l'honneur de la France n'était nullement engagé en la *circonstance*, qu'il s'agissait d'un problème purement sportif et qu'il appartenait donc aux seuls *sportifs* de trancher. Pouvait-on, alors, demander aux sportifs d'être plus royalistes que le roi, c'est-à-dire plus politiques que les politiques ?

Permettez-moi d'ajouter que je suis suffisamment familiarisé avec la chose sportive pour comprendre ce que représente, pour un sportif, le rendez-vous olympique — ce rendez-vous préparé par de longues années d'efforts et de sacrifices. Et si je tire mon chapeau avec admiration à ceux des sportifs qui ont choisi de rester chez eux, je ne me sens pas le droit de vous jeter la pierre, à vous qui, en raison de l'importance que revêtent pour vous les Jeux olympiques, avez décidé d'y participer. Il vous aurait fallu, en vérité, de l'héroïsme pour y renoncer. Et vous pouviez, à bon droit, nous dire : « *Pourquoi devrions-nous, nous seuls, faire preuve de courage, alors que la plupart de ceux qui ont pris position dans cette affaire ont cherché, surtout, à être habiles ?* »

Donc, vous êtes à Moscou. Que vous le vouliez ou non, vous y êtes en otage.

Quels que soient la pureté de votre idéal olympique, votre volonté sincère de vous tenir à l'écart de toute contamination politique, votre souci de n'apporter aucune caution *à qui que ce soit*, vous allez *participer* à une manifestation de propagande pour le régime soviétique — *c'est-à-dire en faveur d'un* des régimes les plus totalitaires et les plus impérialistes qui soient dans le monde.

De nombreux documents soviétiques officiels le proclament sans vergogne : si l'organisation des Jeux a été confiée à Moscou, c'est afin de rendre hommage à la supériorité du système soviétique. Et, grâce aux médias, chaque jour, doit être confirmé avec éclat, aux yeux du monde entier, le bien-fondé de ce choix et de ce jugement.

Diversion

C'est également dans une opération de diversion que vous êtes, contre votre gré sans doute, mobilisés. Les autorités soviétiques comptent sur les Jeux pour détourner de l'Afghanistan l'attention de l'opinion internationale. Les clameurs du stade doivent couvrir les cris — les cris de douleur et *ceux de colère* — du peuple afghan qu'on assassine.

Certes, vous pouvez rejeter de votre esprit toute préoccupation qui risque de troubler votre concentration, de compromettre vos chances ou, tout simplement, de gâcher votre plaisir. Vous pouvez, par indifférence ou au nom d'une conception commode de l'apolitisme, vous désintéresser totalement de l'utilisation politique qui est faite de votre participation aux Jeux. Vous pouvez aussi — et c'est votre droit de libre citoyen d'un pays démocratique — vous réjouir de contribuer à cette opération de propagande. Mais vous ne pouvez pas nier qu'il s'agit bien de cela et qu'on entend vous y utiliser.

Vous pouvez refuser d'être ainsi exploités. Vous pouvez échapper à votre condition d'otages. Et, en le faisant, vous contribuerez aussi à sauver l'honneur de notre pays.

L'honneur de la France... cela vous agace un peu, je le sais, que l'on vous en confie ainsi la charge à l'occasion des compétitions sportives. Cet honneur pèse parfois lourdement sur les épaules. Et beaucoup de contre-performances de nos sportifs dans le passé ne s'expliquent pas autrement que par la peur de décevoir l'attente angoissée et angoissante de tout un peuple.

Peut-être, effectivement, est-il quelque peu abusif de considérer qu'un sportif engage l'honneur de son pays dans une *épreuve sportive*. Mais à l'occasion du rassemblement de Moscou, ce qui est en jeu et ce dont vous êtes comptables, c'est bien plus que le rang de notre pays dans la hiérarchie sportive. Oui, je le crois sincèrement, pour une fois, c'est vraiment l'honneur de la France que vous avez à prendre en charge. C'est lourd, je le sais, et cela vous complique un peu la tâche. Mais en cet été de 1980, pour qui la tâche est-elle facile ?

En tout cas, ce qu'un bon nombre de Français attendent de vous, c'est que, *par un signe, par un acte public, par une démarche*, vous exprimiez, clairement, à la fois votre refus et votre solidarité.

Solidarité

Refus d'être utilisés à la plus grande gloire du régime soviétique.

Solidarité avec ceux qui, en Union Soviétique ou de l'autre côté de la frontière afghane, souffrent de la répression et luttent contre l'oppression.

Votre geste, quel qu'il soit, contribuera, aussi, à faire comprendre au peuple soviétique que le régime qui pèse si lourdement sur lui ne bénéficie pas, comme on voudrait le lui faire croire, d'une admiration unanime dans le monde. Beaucoup de ceux qui désespéraient reprendront espoir, grâce à vous.

Et, je puis vous en donner l'assurance, la grande majorité des Français applaudiront.

Certes, si l'on en croit les sondages, près de 80 % des Français *étaient* partisans de la *participation* aux Jeux de Moscou. Et je crains que les sondages ne se soient nullement *trompés*.

Beaucoup de nos concitoyens ont fait semblant de croire à la fable rassurante de la séparation du sport et de la politique. Compatriotes de Coubertin et fiers de l'être, ils craignaient aussi de commettre un sacrilège en contestant trop ouvertement la mythologie de l'olympisme pur et fraternel, malgré tous les démentis apportés par les faits, malgré toutes les déviations, commerciales et nationalistes, où s'est fourvoyé le mouvement olympique au cours de ces dernières années.

En fait, les Français ont cherché à se donner bonne conscience. Ils étaient moins dupes qu'ils désiraient le paraître, mais ils ne voulaient pas *être* privés du magnifique spectacle télévisé que constituent les Jeux olympiques. Par ces temps de morosité et d'inquiétude, on est parfois tenté de les *comprendre*.

Mais, aujourd'hui que le spectacle va commencer, les Français ne sont pas très fiers — pas très fiers de leur attitude ni de celle de la France officielle. Ils éprouvent une sorte de malaise, le sentiment que l'honneur de la France, *dans cette affaire*, est quelque peu chiffonné.

C'est à vous qu'il appartient de *rendre*, à la France, un peu de sa fierté perdue.

(*) Président délégué du Centre des démocrates sociaux ; président de l'intergroupe pour les droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

Nous avons échoué

par MAREK HALTER (*) et BERNARD-HENRI LÉVY (**)

AINSI, donc, peu importe que l'armée rouge stationne toujours à Kaboul et mitraille mieux que jamais les villages du Nouristan et de l'Hazaradjat. Peu importe que les Orlov, les Nazarian, les Chtcharanski peuplent toujours les camps et les prisons soviétiques avec d'autres encore, de plus en plus nombreux, à mesure que se rapprochait l'échéance du 19 juillet. Les appels d'Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix, auront été vains aussi qui, du fond de l'exil de Gorki, dans une solitude presque totale, multipliait adresses et suppliques aux hommes libres d'Occident et parfois aussi de France.

Le gouvernement français, en effet, a choisi de ne pas entendre. Le comité olympique français a préféré fermer les yeux. L'opinion publique elle-même, dans sa majorité, semble avoir pris le parti du silence, pour ne pas dire de l'indifférence. Et ils sont là du coup, et *nous* sommes là, à notre place assignée, comme si de rien n'était, comme s'il ne s'était rien passé, alors que s'ouvrent à Moscou les Jeux olympiques.

Il va de soi que, pour tous les Français qui se faisaient de leur pays une idée plus haute et plus digne, c'est une terrible déception. Il est certain que pour tous ceux qui, gardant mémoire du passé, comptaient bien trouver cette fois la force d'enrayer la mécanique qui mène à la démission, c'est un cruel mécompte. Pour nous qui, il *y* a sept mois déjà, créons le comité Droits de l'homme Moscou 80 afin de proposer et de populariser l'idée d'un boycottage des Jeux de la honte et de l'infamie, il faut bien se résigner à appeler les choses par leur nom : c'est un échec.

Echec, la mobilisation de toutes les grandes figures de la dissidence, rassemblées au grand complet, le 22 janvier dernier, lors de notre conférence de presse constitutive. Echec, les « Six heures pour Sakharov » que nous organisions, fin février, autour de Slava Rostropovitch dont nous espérions que la musique, à défaut de franchir les frontières, passerait au moins, ici, la borne des consciences. Echec encore, ce 1[er] mai 1980 dont nous avions rêvé de faire le 1[er] mai des droits de l'homme et que d'aucuns, déjà, avaient — sinistre augure — pris soin de matraquer. Oui, tant et tant d'initiatives, de manifestations et de débats qui, n'ayant donc point su conjurer les puissances de l'abandon, se soldent à nouveau par une forfaiture collective.

Serait-ce que nous aurions trop préjugé de nos forces et des pouvoirs de la parole ? Qu'ils auraient tous trop préjugé de la portée de leurs voix dans ce pays, ces centaines d'intellectuels, d'artistes, de journalistes qui, eux aussi, se sont engagés dans la campagne du boycottage ? Que nous aurions tous trop attendu, au fond, d'un Etat dont le président promettait, fin 1978 à Genève, de se faire partout dans le monde *« l'avocat inlassable de la cause des droits de l'homme »* ? Le résultat est là en tout cas, dont il faudra bien se décider à tirer les conséquences et les piteuses leçons.

Pour notre part, ce n'est pas sans amertume que nous dissolvons aujourd'hui un comité désormais sans objet. Certes, nous nous y étions dès le départ engagés puisqu'il n'avait d'autre but que de lutter ponctuellement, jusqu'à l'échéance du 19, pour que les Jeux olympiques deviennent enfin l'occasion de sanctionner un despotisme. Mais nous n'imaginions pas alors que le bilan serait si mince, ni si fragile la sanction, ni si ferme surtout cette étrange alliance que nouent entre eux les Etats et qui, par-dessus les têtes, vient si régulièrement sanctifier les œuvres de la terreur.

De nouvelles batailles viendront bien sûr, avec de nouvelles échéances, et de nouveaux comités, tout aussi ponctuels, tout aussi provisoires, pour tenter de les mener et peut-être un jour de gagner. Nous serons là encore, dès demain probablement, chaque fois que, en U.R.S.S. ou ailleurs, nous semblera s'imposer l'humble tâche de parler, de témoigner — de faire relais à la parole et au témoignage des humiliés. Mais quant à cette bataille-ci et à son ultime issue, c'est à d'autres qu'il appartient désormais d'achever de la mener, d'y sauver ce qui peut l'être encore, et de faire qu'elle ne soit pas parfaitement et définitivement perdue.

Aux soixante-quinze mille touristes, par exemple, dont on peut souhaiter que les ivresses sportives n'étouffent pas tout à fait les élans de la conscience. Aux journalistes présents à Moscou qui peuvent dès maintenant sauver leur honneur et le nôtre, en résistant à la censure que prétendent leur imposer les autorités soviétiques. Aux athlètes enfin, avec qui, une fois ou deux, nous avons pu dialoguer et rappeler les quelques heures qui, dans l'histoire du sport, ont retrouvé les exigences éternelles de la justice : celle-ci notamment, dont ils se souviendront peut-être, de Smith et Carlos, à Mexico en 1968, faisant d'un podium olympique une tribune de la liberté et d'un simple poing dressé l'emblème retrouvé de la dignité des hommes.

(*) Peintre et écrivain.
(**) Ecrivain.

Y aller

par J.-M. CHARBONNEL (*)

DE nombreuses voix s'élèvent encore pour demander aux sportifs français de ne pas aller à Moscou. Les arguments avancés sont si divers qu'il devient de plus en plus difficile de cerner les motivations réelles de ceux qui préconisent le boycottage. Pour les uns, par leur présence dans la capitale soviétique, les sportifs français cautionneront un régime bureaucratique qui foule aux pieds les droits de *l'homme*, et ils ne pourront recueillir que « des médailles tachées de sang ». Pour d'autres, la grande majorité des sportifs de haut niveau sont désormais « des machines gavées de produits dopants » et, dans ces conditions, les Jeux olympiques ne sont qu'une occasion supplémentaire d'exacerber les nationalismes dans leur forme la plus détestable, le chauvinisme.

Il est indubitable que les autorités soviétiques s'efforceront de tirer parti d'une réussite des Jeux de Moscou. Cette caractéristique ne leur est pas propre. Le régime mexicain *avait fait de même en 1968*. Le gouvernement de la R.F.A. souhaitait ouvertement effacer les Jeux de Berlin par le succès de ceux de Munich, et le *gouvernement* canadien a tout mis en œuvre pour récolter des fruits politiques de l'organisation des épreuves de la vingt et unième olympiade. Ce qui est nouveau — dira-t-on — c'est l'organisation des épreuves olympiques dans un pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés et qui, en outre, a envahi un autre pays. Nul n'ignore ces faits et, pour certains, ils justifient le boycottage.

A ceux-là, rappelons tout d'abord quelques événements de l'histoire olympique récente. Les Jeux de Mexico furent précédés du massacre de deux cents étudiants. A Munich, les autorités allemandes précipitèrent la fusillade de l'aéroport de Furstenfeldbruck pour trouver une solution rapide à la prise d'otages israéliens et sauver leurs Jeux olympiques (1). Enfin, à Montréal, outre de très sombres « *magouilles* » *politico*-financières entourant la construction des installations olympiques, les athlètes du continent africain sont rentrés chez eux sans avoir participé pour protester contre l'apartheid. A chaque fois, la France est restée et a participé. Pas plus que je ne suis indifférent aux drames vécus par le peuple afghan et par les dissidents soviétiques, je n'ai été indifférent à celui des étudiants mexicains, aux larmes des jeunes israéliens que je côtoyais, en 1972, au camp olympique de la jeunesse, à l'oppression de la majorité noire en Afrique du Sud.

Sensible à tous ces drames, je n'arrive pas à établir une hiérarchie entre eux, hiérarchie qui justifierait ici la participation, là le boycottage. En revanche, je refuse d'être enrôlé dans une nouvelle *manifestation* de l'affrontement idéologique des blocs.

Une solution simpliste et partielle

Peut-être faut-il supprimer les Jeux olympiques ? La question mérite d'être posée, mais cette *suppression* est sans doute une solution aussi simpliste que partielle.

Solution simpliste : les problèmes socio-économiques du Mexique auraient-ils été réglés par la non-tenue des Jeux de 1968 ou la paix ramenée au Moyen-Orient par l'interruption de ceux de Munich ? Le retrait des délégations africaines à Montréal n'a pas supprimé l'apartheid en Afrique du Sud et j'ai la profonde conviction que les armes ne se seraient pas tues en Afghanistan si les Jeux de Moscou avaient été transformés en simples spartakiades.

Certes, la politique internationale est chose complexe et les symboles y ont probablement de l'importance, mais comment expliquer l'attitude du chancelier Schmidt qui vise à créer un isolement diplomatique de l'U.R.S.S. en demandant à ses athlètes de boycotter Moscou et qui s'emploie ensuite à rompre cet isolement en se rendant lui-même dans la capitale soviétique ? Quelle eut été la *signification* d'une non-*participation* française aux Jeux après la rencontre de Varsovie, rencontre précédée d'une présence remarquée de l'ambassadeur de France à Moscou lors du défilé militaire (2) du 1[er] mai ? Les sportifs américains (2) ne sont-ils pas les seuls à payer très cher l'image électorale de fermeté que le président Carter a choisi de se donner, tandis que les échanges commerciaux et scientifiques avec l'U.R.S.S. se poursuivent ?

Solution partielle : pourquoi restreindre une telle politique aux seuls Jeux olympiques ? La tenue du Mundial en Argentine est, pour les mêmes raisons, totalement inadmissible. L'organisation des championnats d'Europe d'athlétisme à Prague devient une caution donnée au régime de G. Husak. Honte aux *sportifs qui ont participé à* des compétitions aux Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam ! Et à ceux qui se rendent en R.F.A., pays des interdits *professionnels* ! *Allons plus* loin : toute équipe disputant un match au Parc des Princes ne couvre-t-elle pas les scandales financiers qui entourent sa construction ?

Les détracteurs convaincus du sport de haute compétition n'éprouvent, bien sûr, aucune difficulté à demander aux athlètes de renoncer à pratiquer leur sport. Il en est de même pour ceux qui, n'y connaissant rien (3), ne voient dans les Jeux qu'un spectacle sans grand intérêt et n'agissent alors qu'avec une perspective électorale. Laissons à ceux qui font ce choix la responsabilité de leurs alliances dans les manifestations *auxquelles* ils participent sur cette base (*cf.* course pour les droits de l'homme réunissant militants de gauche et membres du Parti des *forces* nouvelles).

Les autres — athlètes ou hommes politiques soucieux de promouvoir la pratique sportive — continueront de chercher la voie étroite entre la non-caution d'actes réprouvés par la communauté internationale et la poursuite d'échanges culturels et sportifs, éléments de la détente.

(*) Membre de la délégation française à Moscou, sélectionné pour le marathon, enseignant en sciences économiques et sociales.

La participation aux Jeux de Moscou se confirmant, la traditionnelle campagne de dénigrement du sport de haut niveau a repris ses droits. Aux *« usines à champions des pays de l'Est »* invoquées en 1972 pour expliquer de piètres résultats succède maintenant, avec une anticipation remarquable, le slogan *« 70 % de dopés »*. Une telle campagne ne saurait surprendre, mais elle appelle trois remarques :

— L'attitude adoptée par les commentateurs de radio et de télévision — si prompts d'habitude au chauvinisme — à l'égard des résultats olympiques ressemble étrangement à celle du renard de la fable : *« Ils sont trop verts »*, disait-il ;

— Il est de bon ton dans les milieux intellectuels de se lamenter sur le sort de pauvres jeunes gens *« condamnés à faire du sport plusieurs heures par jour »*. Mais, dans le même temps, leurs propres enfants se livrent, souvent au détriment de leur équilibre psychique ou affectif, à une compétition acharnée dans les classes de math-sup ou math-spé ;

— Enfin, en ce qui concerne le dopage, il ne faut pas être dupe ou nier les évidences. Mais le dopage ne doit pas devenir pour autant l'alibi de toutes les défaites. De nombreux sportifs sont arrivés au plus haut niveau sans jamais être convaincus ni même soupçonnés de s'être dopés, pourquoi alors penser systématiquement, en cas d'échec, que les autres se dopent ?

Les Jeux olympiques risquent de mourir de l'incapacité de certains responsables olympiques d'anticiper l'événement *et* de promouvoir les indispensables réformes qui auraient dû accompagner la croissance des Jeux. L'action de lord Killanin n'est pas directement en cause, mais le mouvement olympique paie aujourd'hui un lourd tribut à la politique ultra-réactionnaire de l'ancien président Avery Brundage. L'exacerbation des nationalismes, la portée politique des Jeux olympiques et leur coût financier, le dopage, l'amateurisme maison, ne sont pas des problèmes nouveaux, mais ils ont été volontairement ignorés pendant vingt ans d'immobilisme, vingt ans qui ne seront pas effacés en un jour.

Que faire ?

Alors que faire ? Dans l'immédiat, et compte tenu des problèmes spécifiques posés par la politique soviétique, la seule *réponse* adéquate est de rendre aux sportifs le droit d'opinion et la liberté d'expression (4). Certes, les athlètes devront respecter le contrat *passé* avec le C.I.O. et s'abstenir de toute manifestation politique dans les enceintes olympiques, mais les déclarations de sportifs, déjà faites et à venir, affirmant que leur présence à Moscou n'est, en aucun cas, une caution à la présence soviétique en Afghanistan ou au non-respect des accords d'Helsinki ont une portée au moins égale à celle du boycottage. A cet égard, nul ne peut nier l'importance des déclarations d'Hidalgo, à l'occasion du Mundial. La prise de conscience — progressiv et non uniforme — des sportifs que les J.O. sont avant tout leur affaire constitue aussi un événement fondamental. aCr, au-delà des Jeux, c'est le mouvement *sportif tout entier qui prendra* conscience de la nécessité de se « réapproprier le phénomène sportif » (5).

Pour l'avenir, l'urgence des *réformes* commande. La *suppression* des hymnes et des drapeaux, symboles du nationalisme qui entoure les *Jeux, est souhaitable*. Cette suppression des symboles n'est cependant qu'un premier pas, précédant une *transformation* en profondeur des structures olympiques. De *même* la tenue des Jeux dans un lieu fixe permettra de réduire des coûts d'organisation devenus prohibitifs. Beaucoup des investissements réalisés à l'occasion des Jeux servent une fois la fête terminée, mais d'autres — le village olympique de Munich, par exemple — ne seront jamais rentabilisés. Dans un monde où la pauvreté domine encore, cette situation est *inadmissible*.

Entreprise humaine, les Jeux n'ont jamais été et ne seront jamais parfaits ; ils *doivent* cependant vivre et être une grande fête culturelle, fraternelle et universelle.

(1) Alors que les Israéliens se retiraient et appelaient au retrait des autres délégations.
(2) Et, avec eux, les sportifs canadiens et japonais.
(3) A l'instar de beaucoup d'hommes politiques français formés dans des grandes écoles ou des universités qui n'ont jamais reconnu le sport comme activité éducative.
(4) Notons à ce propos que la tentative de récupération par l'U.D.F. d'un mouvement d'athlètes lancé le 28 mars — au moment où M. Pinton parlait des médailles tachées de sang et demandait le boycottage — a un caractère particulièrement choquant.
(5) *Cf.* article de Joffre Dumazedier, *le Monde* du 11 juillet.



Le Monde

culture

FESTIVALS

A AIX-EN-PROVENCE

L'héritage de Bernard Lefort

(Suite de la première page.)

Le sourire de connivence qui apparaissait tour à tour en disait long sur le plaisir qui unit ces choristes à leur chef bondissant et subtil, long, bouclé et barbu, Anders Edy, grand interprète en vérité (1).

Autour du Festival gravitent diverses manifestations : stages d'art lyrique organisés par la délégation régionale de la musique et les Jeunesses musicales de France, expositions (Saint-John Perse et les Etats-Unis, Bernard Buffet, etc.) et le Festival international du film d'opéra dirigé par Levan Sayan, qui offre un ensemble de douze remarquables réalisations, dont « les Noces de Figaro », de Böhm et Ponnelle, « la Flûte enchantée », de Bergman, l'« Orféo », de Harnoncourt et Ponnelle, et un fameux « Paillasse », avec Benjamin Gigli. Il s'est ouvert, cependant, par une déception : un tout nouveau « Falstaff » dirigé par Solti (mais on entend à peine la Philharmonie de Vienne), avec une excellente distribution gâchée par une mise en scène de Götz Friedrich, qui exacerbe les pires conventions de l'opéra traditionnel : surcharge de gesticulations et de péripéties qui veulent éblouir par leur virtuosité et aboutissent à un ennui pesant dans une profusion de décors « naturels » qui ne valent pas un simple théâtre élisabéthain.

On le regrette, en particulier pour Gabriel Bacquier, jamais meilleur que lorsqu'on l'invite à la stylisation et qui, ici, est livré à des démons débridés. Quel grand artiste quand il médite douloureusement au sortir de la rivière avant de se laisser reprendre par ses illusions ! Mais on enrage en pensant que c'est ce « Falstaff » qui va être prochainement offert aux téléspectateurs par T.F.1 comme l'image fidèle du chef-d'œuvre de Verdi...

Dutilleux et Lutoslawski

Tout près du cours Mirabeau, dans le vieil hôtel de Caumont aux couleurs flamboyantes de soleil, devenu le conservatoire Darius-Milhaud, vient de s'ouvrir le Centre Acanthes, consacré cette année, pendant trois semaines, à Henri Dutilleux et Witold Lutoslawski. Cent trente stagiaires, dont un tiers d'étrangers, y entendent les cours magistraux des deux grands compositeurs, qui, à partir de leurs œuvres, développent tel ou tel aspect de la pensée et de la création contemporaines ; ils dirigent également des ateliers de composition où les stagiaires viennent soumettre leurs travaux, tandis que les instrumentistes travaillent les partitions avec des maîtres tels que Geneviève Joy, pour le piano, Jacques Parrenin, pour la musique de chambre, Lluis Claret pour le violoncelle, ou Sylvio Gualda pour la percussion. On notera aussi que, cette année, pour la première fois, Etienne Vatelot vient faire trois cours de lutherie, apportant une information et des conseils qui sont rarement prodigués aux jeunes instrumentistes.

Tout ce travail, qui fait bourdonner le Centre de 9 heures à la nuit, débouche sur six concerts donnés par les stagiaires et par les professeurs et sera couronné par le concert de clôture du festival, où Gilbert Amy et le nouvel Orchestre philharmonique créeront la dernière œuvre de Lutoslawski, « Novelette », accompagnée par son Concerto pour violoncelle et « Timbres, espace, mouvement » de Dutilleux.

Toutes ces manifestations qui se sont regroupées à Aix-en-Provence prouvent bien que le Festival a retrouvé un véritable rayonnement sous la direction de Bernard Lefort, qui s'y est consacré pleinement pendant sept ans. Sa réussite est d'avoir non pas fait oublier le premier festival, l'ère glorieuse de Roger Bigonnet et Gabriel Dussurget, mais créé des événements d'une beauté comparable, nous laissant nos souvenirs mais nous ôtant nos regrets. C'est aussi d'avoir introduit un nouveau répertoire, révélé une nouvelle génération de chanteurs et réalisé une gestion financière orthodoxe où, sur 9 millions de francs de budget, les deux tiers sont assurés par ces recettes.

Tout en prenant la direction de l'Opéra de Paris, il assurera encore la programmation d'Aix, l'an prochain, qui comprendra « Don Giovanni », « Tancrède » de Rossini, et probablement l'« Orféo » de Monteverdi, avant de céder la place à Louis Erlo, auquel on souhaite le même succès.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On peut entendre la chorale d'Uppsala dans un admirable disque Poulenc publié par Erato (STU 70924).

A BILLOM

« L'Entrée de Georges Bataille... »

par le Théâtre des Chiens jaunes

A 23 kilomètres de Clermont-Ferrand, dans la Limagne un peu montueuse, Billom la Mérovingienne, où, au Moyen Age, fut établie une grande école monastique qui deviendrait en 1415 une des premières universités, est une ville très belle...

Georges Bataille y est né. En septembre 1897. A Billom, donc, un cercle de fidèles se penche sur l'œuvre de cet écrivain, qui mourut en 1962 en laissant des fervents que ses écrits multiples n'ont pas cessé d'interpeller. L'association s'appelle Billom-Bataille, et ceux qui l'animent ont eu raison de faire appel au Théâtre des Chiens jaunes, la troupe du Théâtre universitaire de Clermont-Ferrand (TUC), pour monter, dans l'église Saint-Loup, un spectacle centré sur la personne et l'esprit de cet auteur que les maniaques de la classification ne savent pas ranger : cela a pour titre *l'Entrée de Georges Bataille à Billom, Puy-de-Dôme.*

Armando Alves, Marcel Freydyont et Pierre Lagueunière ont conçu, réalisé et interprété une suite d'images, de tableaux muets, à partir notamment d'ébauches de pièces de théâtre que jamais Bataille n'acheva, en utilisant aussi ses notes sur la tragédie, ce « *schéma très simplifié* », écrivait-il, « *qui détermine et donne tout le caractère à l'existence et à l'union des hommes* ». Il ajoutait : « *L'objet de leur réunion n'a pas pour but une action définie, mais l'existence elle-même, l'existence, c'est-à-dire la tragédie.* »

Pas de paroles dans la mise en espace qui était proposée devant un labyrinthe noir. Pas de dialogues entre le personnage du gardien de musée aux cinquante cravates et les autres : de l'ivrogne sali de terre humide à la femme qui va et vient comme prisonnière, la fiancée peut-être d'un certain Clodomir.

Et derrière le silence, dans l'église de Billom — où est resté, splendide, le baldaquin du maître-autel, avec ses colonnes du XVII[e], penchées, — il y avait la musique d'un harmonium que relayait ou soulignait le son d'un trombone venu de la nef — la nef où sont accrochées (jusqu'au 20 août) les toiles des quelque cent jeunes peintres, — une exposition superbe organisée en l'honneur d'André Masson, le grand ami de Bataille.

Pas de mots. Mais ces sons organisés de manière répétitive — et l'on pensait, sans que le lien fût sensible, à la progression lancinante et sensuelle du *Boléro* de Ravel. Pas de mots. Mais sur un écran les images d'un film que l'équipe a réalisé spécialement autour de son idée de Bataille : évocation impressionniste, noire et blanche, ou plutôt en demi-teinte (les demi-teintes de l'absurde). Un bon travail de photographie.

Le soir où nous étions là, trois petits enfants se sont échappés des rangs du public et, comme fascinés, sont entrés dans le jeu avec leur gravité et leur grâce. Comme si, imitant inconsciemment les attitudes « dramatiques » des comédiens ou les brisant d'un sourire, ils avaient eu à cœur de renforcer la poésie, tout en évitant le calcul, tout en ruinant l'esprit de sérieux.

MATHILDE LA BARDONNIE.

« La Malédiction » à Avignon

Des acteurs de la Royal Shakespeare Company ont rencontré le succès à Londres, cette saison 1980, en présentant un montage d'extraits des grands tragiques grecs sous le titre de *la Malédiction.*

Jean-Pierre Miquel et sa troupe du Théâtre de Reims reprennent le projet, mais, alors que les Anglais avaient assemblé surtout des scènes d'action, Miquel propose quelque chose de plus statique : des discours, des récits indirects, des mélopées, à propos de deux chapitres « œdipéens » souvent portés à la scène : la lutte d'Etéocle et de Polynice, l'insurrection d'Antigone contre Créon.

L'élément le plus curieux de ce spectacle est le décor. Peut-être une manifestation contre la marée noire. Une place couverte de varech, très salie. On devine, semble-t-il, des vestiges de fortifications enterrées, style mur de l'Atlantique.

Les accessoires disposés sur cette plage et surtout les costumes portés par les acteurs composent un tableau vivant qui participe du village gaulois et du campement gitan. Créon, lui, est vêtu un peu comme Arsène Lupin.

Les acteurs soufflent et ronronnent à la manière des chats lorsqu'ils font le gros dos avant d'en venir aux griffes.

Le texte, plutôt récit que dialogue, est distribué entre des acteurs qui frappent des pierres, aiguisent des faux : on croit regarder un musée des arts et traditions populaires, un diorama de la vie des petits métiers dans la campagne normande avant l'arrivée des Romains.

Les fragments d'Eschyle, Sophocle, Euripide, blocs de rhétorique à l'ancienne, sont criés d'un ton pathétique avec conviction comme des discours politiques. Mais Créon a plutôt la diction d'un prédicateur du Carême.

Quinze bons acteurs, conduits par Aurélien Recoing (Polynice) et Odile Locquin (une messagère), se prêtent à cet exercice oratoire de grand style que l'humour du décor humanise. Une soirée culturelle et gaie. Les grandes altitudes grecques sont tempérées par une couleur artisanale, un côté Tartarin sur les Alpes. Une soirée pas ennuyeuse, sans prétention aucune, subtilement située dans l'ère de la bande dessinée et de la télévision.

MICHEL COURNOT.

ANIMATION ET LITHOGRAPHIE A BERGERAC

Le premier Festival du cinéma d'animation de Bergerac (Dordogne) aura lieu les 15, 16 et 17 août. Des films de jeunes auteurs non professionnels seront présentés mais aussi des œuvres d'auteurs confirmés (de Mac Laren à Otero en passant par Avery et Dysney). Un concours est organisé qui récompensera les jeunes cinéastes par des dotations en matériel. Enfin, des activités liées aux techniques de l'animation seront proposées aux enfants, ainsi que des projections d'information. (Renseignements : [53] 57-02-26.)

Cette manifestation aura été précédée, du 5 au 16 août, toujours dans la ville de Cyrano, par un Festival de lithographie. L'atelier Grapholith sera présent avec une presse à bras, ainsi que Claude Jobin, qui aideront les adultes et les enfants à tirer les dessins en noir et blanc d'un format maximum de 40 × 50 cm, dessins qu'ils sont invités à déposer avant le 7 août.

Des œuvres de Braque, de Dali, de Delvaux, d'Esteve, De Masson, de Picasso, de Tapies, etc., seront exposées pendant la durée de ces journées d'initiation ; elles sont représentatives des différentes techniques de la gravure. (Renseignements : [53] 57-56-47.)

FORMES

Du Grand Nord au monde à l'envers

A défaut des dessins sublimes de Matisse — la ligne faite chair — déployés par Dina Vierny jusqu'à ce samedi soir, il reste encore pour l'amateur d'art des oasis dans le désert parisien. Des accrochages de-ci de-là, les accrochages traditionnels de fin de saison, où les marchands de tableaux mettent souvent le meilleur de leurs réserves : les galeries Jacob (1) ou Jean Leroy (2), par exemple — il en est d'autres, — et si on fait une exception pour la galerie de Bellechasse (3), c'est non seulement parce que son choix est sous-tendu par l'ambition de représenter trois des principaux courants actuels — de Poliakoff à Luc Peire, en passant par Goetz, Jurgen-Fischer, Kudo, Pelayo, Schneider, Vieira da Silva, etc., sans omettre un Lanskoy exceptionnel, — mais parce qu'y figure un nouveau venu, Jacques Le Noane, qui ne dépare nullement cet ensemble « consacré ». Et puis les lieux officiels n'ont pas fermé leurs portes.

La gravure proprement suédoise ne remonte qu'au dix-huitième siècle. Le panorama qu'en offre la Bibliothèque nationale (4) jusqu'à la fin du mois, et qui mérite au moins une visite tardive, vous fera assister à la lente conquête de son autonomie. Peu à peu, les inévitables influences étrangères subies par les taille-douciers ayant fait leur apprentissage à Paris ou à Londres cèdent la place à une inspiration scandinave... encore que l'admirable portrait de Renan par Anders Zorn n'ait pu être esquissé, en 1892, que dans le cabinet de l'écrivain.

Cette sélection d'estampes historiques d'une facture traditionnelle alterne avec les œuvres de seize artistes, tous vivants, qui suivent les orientations contemporaines, déjà annoncées par Stig Asberg (1909 - 1968) et ses carcasses d'oiseaux ou ses insectes. Ce sont elles que tente de refléter un éventail, de qualité inégale sans doute. Ainsi, sauf dans les pointes sèches d'Ulf Trotzig, où les hachures polychromes sont en quelque sorte le contrepoint du trait, j'avoue que l'emploi de la couleur me gêne. Elle ne « colle » pas avec le dessin : opinion toute personnelle. Je me sens mieux à mon aise en face des gravures en noir et blanc. Le génie nordique s'y manifeste sous tous ses aspects, oscillant entre le rêve et le réel, entre le bestiaire plus ou moins fabuleux de P.G. Thelander (*Autruches européennes*), d'Ulla Fries (*Rhinophcnus*), de Hans Nigert (*Mouette prise dans les glaces*), auteur également d'une vision *Sur une montagne du Grand Nord ;* entre l'évasion vers un exotisme fantastique avec la *Forêt tropicale* de Carl Otto Hulten ou les *Racines aériennes* de Maud Comstedt, souvenir, il est vrai, d'un voyage au Kenya ; entre ces jeux séduisants de l'imagination, donc, et le poignant témoignage de Sixten Haage, qui, en montrant les façades sans vie de ses *Fabriques,* suggère toute la désolation de la réalité sociale qu'elles impliquent. Dans un registre différent, si Kerstin Abram-Nilsson transpose Giotto en une image (*Quelqu'un est Judas*) de son cru, je trouve moins heureux, c'est le moins qu'on puisse dire, les pastiches de Goya auxquels s'est livré Jodi Arko.

Quittons Paris. A trois kilomètres de Sens, où d'ailleurs Charley Chevalier vient d'ouvrir une estivale galerie (5) avec une quinzaine d'exposants, le village de Maillot vaut le déplacement. Dans un cadre verdoyant, les salles du Temps de voir (6) sont assez vastes, Dieu merci, pour accueillir soixante-seize artistes traitant à leur manière ce thème insolite : « Le dos - L'envers de l'endroit ». Pas si farfelu qu'il n'en a l'air, puisqu'il est illustré, notamment, par deux grands peintres, Aguayo et Dmitrienko, morts l'un et l'autre. C'est pour cela qu'on les cite, non seulement parce qu'ils sont ici présents par d'authentiques chefs-d'œuvre, mais parce qu'il est matériellement impossible de citer tous les autres, d'Adami à Dmitrienko, qui ont, lorsqu'ils ne disposaient pas déjà d'une peinture ou d'une sculpture « tournant le dos » au spectateur, révélant l'envers du décor, rivalisé d'astuce, d'invention ou d'humour pour créer à eux tous l'unité d'un ensemble prétendu disparate. Et qui, répétons-le, ne manque pas d'œuvres de première grandeur.

Si vos pas vous conduisent vers les pays du soleil, arrêtez-vous à Saint-Maximin (7), où Jean Villeri résume en quelque vingt-cinq toiles cinquante ans de peinture. Les lecteurs de René Char connaissent au moins son nom et cette magnifique confirmation : « *Cet homme stèle croit aux couleurs, à celles dont le contact avec les énergies de l'univers, à la longue, est devenu inapparent afin d'être plus sensible.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 28, rue Jacob, Paris-6[e].
(2) 37, rue Quincampoix, Paris-4[e].
(3) 10, rue de Bellechasse, Paris-7[e].
(4) B.N. salle Mortreuil, 58, rue Richelieu, Paris-2[e].
(5) 14, rue des Vieilles-Etuves, 89 - Sens.
(6) 13, rue du Temple, 89 - Maillot.
(7) Ancien couvent royal, 83-Saint-Maximin.

LES TROUBLES DE DALI

Selon le correspondant à Barcelone du quotidien madrilène *El Pais*, Salvador Dali souffrirait de troubles plus importants qu'on ne le laissait jusqu'à présent entendre. C'est pour des troubles psychiques, liés peut-être à une artériosclérose cérébrale, qu'il aurait été hospitalisé à deux reprises, d'abord à Marbella, puis en Catalogne au printemps dernier. Depuis, le peintre vit, reclus, dans sa propriété de Port-Lligat, sur la Costa Brava, où, jusqu'au 18 juin, seul le docteur Juan Obiols, professeur de psychiatrie à l'université de Barcelone et ami du peintre de longue date, lui rendait visite chaque semaine. Mais le docteur Obiols vient de mourir d'une crise cardiaque alors qu'il se trouvait en présence du peintre.

L'article d'*El Pais*, paru avant la mort du médecin, faisait état de la difficulté d'obtenir des indications précises sur l'état de santé de l'artiste, qui est âgé de soixante-seize ans. Selon certaines informations, Salvador Dali reste affalé en permanence dans un patio intérieur de sa propriété. Il ne dit pas un mot et ne s'intéresse à rien. Son secrétaire, Enrique Sabater, a indiqué qu'il était incapable de travailler.

JAZZ

Stanley Clarke à l'Olympia

Né en 1951, à Philadelphie, dans une famille de musiciens, Stanley Clarke apprend la basse en jouant dans des groupes de rhythm'n blues et la contrebasse avec l'orchestre classique de son collège. Après avoir suivi des études supérieures de contrebasse classique à la Philadelphia Musical Academy, il se tourne vers le jazz et se rend en 1970 à New-York, où il entreprend une carrière de musicien de studio. On le voit avec des gens aussi divers que Gato Barbieri et Santana, Quincy Jones ou Aretha Franklin, tandis que sa renommée grandit auprès de musiciens tels que Stan Getz, Dexter Gordon, Art Blakey. C'est l'époque du jazz-rock et des musiciens « monstres », dont le jeu, servi par une technique fabuleuse, tourne facilement à la démonstration, ne trouvant ni l'âme du jazz ni celle du rock.

Plébiscité par la presse internationale, Stanley Clarke est considéré comme « *le meilleur bassiste électrique* » à l'occasion de plusieurs référendums et reçoit diverses récompenses. En 1971, dans un club de Philadelphie, il rencontre Chick Corea, avec lequel il forme Return To Forever, un groupe dont les différentes formations tournent autour des deux musiciens au gré des albums jusqu'en 1977. Stanley Clarke entame alors une carrière solo où il investit les domaines du jazz-rock, du funk, du rhythm'n blues et du rock. La cette nouvelle race de bassistes qui, au neut des leaders. En 1979, aux côtés de basse, longtemps reléguée au rang d'instrument rythmique secondaire, trouve soudain une place essentielle dans la musique du moment et gagne ses lettres de noblesse.

Stanley Clarke apparaît naturellement comme l'un des chefs de file de cette nouvelle race de bassiste qui, au même titre que les guitaristes, deviennent des leaders. En 1979, au côté de Keith Richards et de Ron Wood, les deux guitaristes des Rolling Stones, il joue dans les New-Barbarians, le groupe d'une tournée américaine, et, du coup, se fait un nom dans l'univers du rock. D'autant que quelques mois plus tard, c'est avec Jeff Beck qu'il prend la route au Japon et en Europe, à Paris notamment, où les deux hommes se lancent dans de magnifiques échanges improvisés.

Le nouveau disque de Stanley Clarke, *Rocks, Pebbles and Sand*, enregistré avec Simon Phillips (batterie), Charles Johnson (guitare), Steve Bach (claviers), est un pastel d'influences qui reflète assez bien, avec ses hauts et ses bas, le cheminement de ce virtuose touche-à-tout. — A. W.

★ Le 19 à Antibes, la Pinède ; le 20 à l'Olympia.

Discographie chez C.B.S.

CINÉMA

FILMS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Une rétrospective sur le cinéma français, des origines jusqu'à la nouvelle vague, aura lieu aux Etats-Unis au mois d'octobre 1981, annoncent conjointement dans un communiqué MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

Organisée avec le Musée d'art moderne de New-York, cette rétrospective sera présentée d'abord dans le musée, où elle sera accompagnée d'un symposium sur les relations franco-américaines dans le domaine du cinéma, puis circulera dans plusieurs villes américaines.

Une seconde rétrospective devrait suivre, consacrée au cinéma français de la nouvelle vague à aujourd'hui.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire n° 57 437.

Les bienfaits de la pluie

Grâce au mauvais temps les salles de cinéma se repeuplent un peu. Au cours de la dernière semaine de juin le nombre de spectateurs pour Paris et la périphérie avoisinait 900 000, 13 % de plus qu'en 1979 pour la même période. La première semaine de juillet la fréquentation était légèrement inférieure (autour de 824 000), mais elle dépassait cependant de 24 % celle de l'an dernier. Les chiffres sont encore plus nets pour la semaine du 9 au 15 juillet : 62 % d'augmentation par rapport à 1979. Ainsi, après un premier semestre morose qui accusait une baisse de 4 %, les professionnels qui s'inquiétaient vont-ils trouver là matière à se réjouir ? A quoi attribuer ce brusque regain d'intérêt envers le septième art ? La réponse est aussi simple qu'unanime : la pluie.

Le mauvais temps qui ensevelit Paris de grisaille et de froid, ternit les visages et sécrète l'ennui, a réveillé le spectateur qui sommeille en chacun. Et quel meilleur moyen d'inventer un été absent que d'ouvrir toutes grandes les fenêtres de la projection ? Les grands bénéficiaires de ce désir sont les films à grand spectacle, Caligula *(100 000 entrées dès la première semaine),* Nimitz *ou* la Vallée des rois. *Evasion dans le temps et l'espace, plaisir de la nouveauté qui va de pair d'ailleurs avec le maintien de certains films à l'affiche, comme* la Vie de Brian *dont la prolongation dans les salles a retardé d'une semaine la sortie du* Troupeau *de Zaki Okten.*

Pourtant, quelques chiffres spectaculaires ne doivent pas faire oublier que ces augmentations d'entrées dans les salles obscures ne sont pas également réparties. Les salles d'art et d'essai ont été peu touchées.

Celles qui ont enregistré un net progrès dans la fréquentation le doivent, au dire de leurs directions, essentiellement à leurs programmes. La seule influence du temps a été, peut-être, d'étaler les entrées : un peu plus qu'à l'habitude en matinée. Pour les autres les recettes sont identiques à celles de l'an passé, quelquefois inférieures, mais toujours pour des raisons d'affiche.

GAUMONT ACHÈTE TRENTE SALLES EN ITALIE

La société Gaumont, première société de distribution cinématographique française, et, dans le cadre du G.I.E. Gaumont-Pathé, l'une des trois grandes sociétés d'exploitation en France (avec la propriété d'environ cent quarante salles et la programmation de prix de six cents), vient d'acheter trente salles de cinéma en Italie, dont douze à Rome, que lui a cédées l'Office cinématographique italien. Celui-ci, que des difficultés financières contraignent à liquider son patrimoine cinématographique, a vendu également quatorze salles à des intérêts privés italiens.

D'autre part, le groupe de Giovanni Amati (décédé accidentellement le mois dernier à Rome) envisagerait de céder une partie de ses intérêts dans les vingt-neuf salles qu'il contrôle.

■ Les derniers films d'Antonioni (« Il Mistero di Oberwald »), Fassbinder (« Berliner Alexanderplatz »), Angelopoulos (« Alexandre le Grand »), Malle (« Atlantic City ») seront au nombre des trente-quatre longs métrages présentés du 28 août au 8 septembre à la « Mostra » de Venise, a annoncé M. Carlo Lizzani, directeur de la manifestation, dans une interview au quotidien communiste « l'Unita ».









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : la Nuit des rois (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Painters painting (dim., 15 h.) ; The Queen of Sheba meets the aton man (sam. et dim., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ;

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30) ; Prospectus (sam., 22 h.) ; le Concile des fous (sam., 23 h.).
Carreau du Temple (624-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Histoires vraies (sam., 20 h. 30) ; les Bonnes (sam., 22 h.).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco (sam., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam. 20 h. 15) ; Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : Tu causes, tu causes (sam., 22 h. 15).
Hôtel de Fourcy (341-41-45) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Idée fixe (sam. et dim., 18 h. 15) ; les Quatre Jumelles (sam., 20 h. 30) ; After Liverpool (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : En compagnie d'Apollinaire (sam., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; le Journal de Nijinsky (sam., 22 h. 15). — III. Parlons français (sam., 18 h. 15) ; Notre-Dame de l'Informatique (sam., 22 h. 30).
Marigny (225-20-74) : Kean, Désordre et Génie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 ; salle Gabriel : Rosine Favey (sam., 21 h.) ; le Délire amoureux (sam., 22 h. 30).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30). — II : Rosencrantz et Guildenstein sont morts (sam., 20 h. 30) ; Jugement (sam., 22 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Présent (203-02-55) : la Maison de Bernarda Alba (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : L'aide-mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51) : les Bonnes (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Mère coupable (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : En plein dans le mille (sam., 20 h. 45).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Collection de Pinter (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30) ; A. Rivage (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Deux pour le prix d'un (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; l'Homme à la coque (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) . Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Couple-moi le souffle (sam., 22 h.). — II : Popeck (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Gotainer, Coluche (sam., 20 h. 30) ; Charlelie Couture (sam., 22 h.).
Cafessalon (278-46-42) : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44) : Caf'conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Aristide Bruant (sam., 21 h.) ; Carnival Jazz Quartet (sam., 22 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Rambal (sam., 21 h. 30)
Cour des Miracles (548-85-60) : Nazare Pereira (sam., 20 h. 30) ; la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Echaudoir (240-58-27) : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Varchère (sam. et dim., 21 h. 30).
Ecume (542-71-16) : A. Nizet (sam., 20 h. 30).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15)
Fer Play (707-96-99) : Lesser Family (sam. et dim., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Ça s'attrape par les pieds (sam., 22 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : les Jumelles (sam., 20 h. 30) ; Cocagne et Delaunay (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Patpapa (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).

Le music-hall

Daunou (261-69-14) : Pepe Cordoba et sa Fiesta Flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Luc Berthommier (sam., 22 h. 45).
Galerie 55 (326-63-51) : la Galcante (sam., 21 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.).
Petit Forum (297-53-47) : Procédé Guimard-Delaunay (sam., 20 h. 30). (887-74-31)

La danse

Hôtel Carnavalet (278-60-56) : les Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Cent Ans d'opérettes (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Un de la Cannebière (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 19 - Dimanche 20 juillet

Les concerts

Lucernaire : F. Lieutaud, L. Poulain, (Bach, Debussy, Spohr, Damase) (sam., 19 h. 30) ; V. Pattie, R. Haroutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes) (sam., 21 h.) ; B. Eicher (Roberts, Sowerby, Piston, Willan) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Ensemble J.F. Gonzales (Mozart) (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Héronet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : M. Pinte (Vierne, Lœillet, Bach) (dim., 16 h. 30).
Eglise Saint-Merri : S. Chiaparin, D. Hoyland (sam., 21 h.) ; Bloomsburg State College Madrigal Singers (dim., 16 h.).
Hôtel de Fourcy : Quatuor Margand (Cherubini, Gossec, Arriaga, Ravel) (dim., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : G. Colliers London Allstar (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : S. Lacy, S. Potts, O. Johnson et K. Cart (sam., 20 h. 30) ; Los Salseros (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222-51-09) : Quartet R. Urtreger (sam., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Rova Saxophone Quartet (sam., 21 h.) ; Fusion Jazz Quartet (dim., 21 h.).
Dreher (233-48-44) : Chico Hamilton Sextet (sam. et dim., 22 h.).
Olympia (742-25-49) : Dave-Brubeck Quartet, The Brecker Brothers Group (sam., 21 h.) ; Stanley Clark (dim., 21 h.).
Palace (246-10-87) : Defunkt featuring Joseph Bowie (sam., 20 h. 30).
Petit Journal (326-28-59) : De Preissac Swing Orchestra (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Philippe d'Huy (sam., 20 h. 30).

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)
Hôtel Intercontinental : Mc Girod, piano (Albeniz, Rachmaninov) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : M. Smith, Luth (Weiss, Bach, Dufaut) (dim., 20 h. 30).

Dans la région parisienne

Sceaux, IIe Festival (660-07-79). Orangerie du Château : Trio Delta (Beethoven, Schubert) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Haendel, Mozart, Rameau, Merlet, Rossini) (dim., 17 h. 30).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h. : Buster Keaton ; 17 h. et 19 h. : le patrimoine cinématographique français (les Vampires, de L. Feuillade) ; 21 h. : le Grand Embouteillage, de L. Comencini. — Dim., 15 h. : Steamboat Bill Junior, de C. F. Reisner, B. Keaton ; 17 h. et 19 h. : le patrimoine cinématographique français (les Vampires, de L. Feuillade) ; 21 h. : Tess, de R. Polanski.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h. et 17 h. : le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade) ; 19 h. : le Courrier du cœur, de F. Fellini ; 21 h. : la Marche triomphale, de M. Bellocchio. — Dim., 15 h. : le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade) ; 17 h. : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 19 h. : l'Arsenal, de A. Dovjenko ; 21 h. : la Vie, l'Amour, la Mort, de C. Lelouch.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11)
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain Studio, 5e (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (346-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LULU (Fr.-all., v. all.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 8e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux,

> **LES FILMS NOUVEAUX**
>
> **LE TROUPEAU**, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
> **CHARLIE BRAVO**, film français de Claude Bernard-Aubert (*). — Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
> **L'IMMORALE**, film français de Claude Mulot (**). — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan 19e (206-71-33).
> **L'EXECUTEUR VOUS SALUE BIEN**, film italien de Stelvio Massi (*). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Les 3 Secrétan, 19e (206-71-33).

2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Ternes, 17e (380-10-41)
THE ROSE (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-51-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), sam. Mar.
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (332-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSIE (It.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (808-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45) ; Phantasm (sam.) ; la Malédiction (dim.) ; Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : Duel (sam.) ; Dracula (dim.).
JAMES CAGNEY (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Anges aux figures sales (sam.) ; les Fantastiques Années 20 (dim.).
CINE-POLAR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : l'Inquiétante Dame en noir (sam.) ; les Fous du roi (dim.).
REGGAE-MOVIES (v.o.), en alternance : Salsa ; Tout tout de suite ; Art et Mélodie.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-50-50) : le Port de l'angoisse (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.).
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Luke la main froide (sam.) ; Propriété interdite (dim.).
PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : L'affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; le Jour se lève.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Pirate (sam.) ; Un Américain à Paris (dim.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 5 : Orange mécanique. — II, 16 h. 5 : la Femme libre ; 18 h. 20 : If ; 20 h. 5, Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.
PANORAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURES, Marais, 4e (278-47-86) : les Cavaliers (sam.) ; les Aventures de Robin des Bois (dim.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance, le Ballon rouge, Crin-Blanc.
FRITZ LANG, en alternance : le tombeau hindou ; le Tigre du Bengale ; Action République, 2e (805-51-33) (v.o.) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85) v.o. — I, 17 h. 10 : Voyages au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V.S., 0 h. 15 : The Kids are allright. — II, 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V.S., 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.
SAINT-AMBROISE, 2e (700-89-16) v.o. — I, 19 h. : Que Viva Mexico ; 20 h. 30 : The Servant ; 22 h. 30 : Règne de Naples.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : le Roi et l'Oiseau (sam.) ; Elle (dim.).
ANTIQUITES PASOLINIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Œdipe roi (sam.) ; Médée (dim.).
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. — 18 h. 10 : Délivrance. — 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Show.

Les séances spéciales

CARRIE (A.) (**), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11), S., 0 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.), Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 0 h 15
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Dim.
HAROLD ET MAUDE (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15 (sauf D.).
MAHLER (A.), v o : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h 25.
MACADAM COW-BOY (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 30.
LE TAMBOUR (All.), v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A.) (**), v.o. : Acacias, 17e (764-97-83), S., 0 h. 15, 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (A.), v. o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Escale au Mont-Saint-Michel.
Avec Jatro, Alain Chamfort, la Bande à Basile, Joëlle, Gérard Lenorman, Nicolas Peyrac.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le professeur.
22 h 25 C'est arrivé à Hollywood.
Catastrophes, style Hollywood. Avec des extraits de films.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « la Pharisienne ».
De F. Mauriac, réalisation G. Pineau. Avec A. Sapritch, L. Olivier, T. Fouques...
L'existence dramatique d'une « mal-aimée » non reconnue par son époux inconsolable de la perte de sa première femme, frustrée d'un amour maternel impossible avec ses enfants adoptifs. Le drame éclatera violemment avec la venue d'un ami, en mal d'amour, du fils Louis...
22 h 20 Variétés : Le merveilleux de Claude Brasseur.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 50 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; See and tell : les kangourous.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : Le justicier.
Scénario d'I. Kennedy Martin, réalisation de D. Reid, avec T. Howard, etc.
21 h 30 Festivals d'été : Bastia.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Aspects du court métrage français : Gromaire.
Un film de F. Reichenbach.

FRANCE - CULTURE

17 h. 30, Recherches et pensée contemporaine.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (l'Imposture du linguiste).
20 h., « La Peste blanche », de C. Pascarel. Avec Y. Arcanel, C. Viret, M. Thierry, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert (Echanges internationaux). Festival de Vienne 1980 : « Euryanthe », ouverture (von Weber) ; « Die Weihe der Nacht », opus 119 (M. Reger) ; « Symphonie n° 2 en ut majeur », opus 61 (Schumann), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Zubin Mehta, avec Christa Ludwig.
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Henry Purcell, par Henry de Rouville ; 1 h., Le dernier concert (Festival estival de Paris) : « Quatuor à cordes n° 10 en mi bémol majeur » op. 74, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

Dimanche 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur : Brésil, quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple.
Geme, un petit village du Nordeste brésilien : un groupe de paysans vit dans la famine et la peur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à La Souterraine (Creuse).
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 20 Variétés : Clowns, acrobates et compagnie.
14 h 50 Une même source.
Tahiti, la nouvelle Cythère.
15 h 30 Hippisme.
En direct de Saint-Cloud.
15 h 40 Sports première.
Tour de France : arrivée.
En direct des Champs-Elysées.

17 h 25 Jeux olympiques d'été : Moscou.
Natation.

19 h 25 Les animaux du monde.
Survivre dans le désert.
19 h 45 Tour de France (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Mariés de l'An II ».
Film français de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, M. Auclair, S. Frey, J. Guiomar, P. Brasseur. (Rediffusion.)
Un Nantais qui, pour avoir tué en duel un aristocrate avait dû s'exiler et laisser sa jeune épouse, revient dans sa ville natale en 1793, en pleine Révolution. Il retrouve sa femme chez les Chouans.
Un film historique qui prend des allures de « comédie américaine ». Gouaille, ironie, complications sentimentales, réalisation menée à un rythme allègre. C'est très bien joué.
22 h 5 Grands pas classiques.
Giselle. Pas de paysans, par Elisabeth Platel et Olivier Patey.
22 h 30 Jeux olympiques d'été (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Rien ne va plus.
14 h 15 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Première partie).
15 h 30 Sports : Cyclisme.
Arrivée du Tour de France.
17 h 30 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Deuxième partie).
18 h 20 Variétés : Show Johnny Mathis.
Réalisation A. Flédérick.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
A Antibes.
22 h 5 Documentaire : A deux pas de chez nous.
L'Egypte.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 30 Cinéma : « le Refuge de la dernière chance ».
Film de R. Day (1975), avec J. Miller, P. Cordova, G. San Juan, E. Noui, etc. (rediffusion).
20 h Feuilleton : La flèche noire.
Richard change de camp.
20 h 30 Les merveilles de la mer.
La pieuvre timide.
La pieuvre, répugnante, dangereuse pour l'homme, pourtant c'est un animal tout craintif, tout timide, qui a décidé de laisser tomber sa coquille il y a mille ans pour aller plus vite. C'est aussi une mère anxieuse qui protège ses œufs.
21 h Rue des Archives : L'important n'est pas prévisible.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : « Gardez le sourire ».
Film autrichien de P. Fejos (1933), avec Annabella, G. Frohlich, M. Vilbert, R. Ozanne, C. Bert, H. Darly (version française, N.).
A Vienne, pendant la crise économique, un couple de chômeurs, rescapés du suicide, cherche à survivre ensemble et réalise son rêve de bonheur malgré les épreuves.
Une comédie populiste qui ne glisse jamais au mélodrame. Détails vrais et poétiques de la vie du petit peuple viennois. Le style bien typique de Paul Fejos.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Folklore de France et de l'étranger.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale d'Avignon.
11 h., Regards sur la musique : « Trio » (Ravel).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Concert « cordes pincées » donné au studio 105 de la Maison de Radio-France par le duo de luths et guitares J. Borreaux et J.-M. Tréhard.
14 h., Sons : Ces pétards dans le ciel...
14 h. 5, La Comédie - Française présente : « Marion Delorme », de V. Hugo.
16 h. 5, Maia, jeune fille étendue entre deux montagnes : Musiques islamiques et païennes de la communauté musulmane yougoslave.
17 h. 30, Rencontres avec... Lili Laskine.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie, les livres de l'année.
20 h. 40, *Popol vuh, de M. Padilla. (Rédif.)*
23 h., Musique de chambre : Brahms, Debussy, Ravel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : Œuvres de Sibelius, Beethoven, Saint-Saëns et Schubert ; 9 h. 5, Edwin Fischer joue J.-S. Bach.
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe solennelle en ut mineur » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec G. Janowitz, soprano, et Fr. von Stade, mezzo ; « Psaume n° 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky) ; « Messe glagolitique pour solistes, orgue, chœurs et orchestre », concert du 15 avril 1977 (Janacek), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Zdenek Macal, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec K. Clarke, A. Collins, W. Schoene, I. Sidek et G. Delvallée à l'orgue.
12 h., Présences du XX[e] siècle : G. Mannoni présente « Cantata Academica », de Britten ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Kullervo » (Sibelius), par le Bournemouth Symphony Orchestra, direction P. Berglund.
16 h. Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin : Œuvres de Schubert et Grieg ;
17 h., Opéra présent : « la Tosca », de Puccini, par les Chœurs et l'Orchestre de la Scala de Milan, direction V. de Sabata, avec Maria Callas, G. Di Stefano ; 19 h 5, Répertoire pour demain : Œuvres de Ferneyhough et Berio, dir. P. Boulez ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30 Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 39 en mi-bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour alto et orchestre », opus posthume (Bartok) ; « Symphonie n° 4 en la mineur », opus 63 (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Colin Davis, avec J. Baschmet, alto.
22 h. 30, Les Nuits d'été : Equivalences (Chopin) ; 23 h., Saturnales : œuvres de Rimski-Korsakov, Smetana, Dvorak, Mozart, Haendel, Boccherini, Ravel, Haydn, Tartini et Chopin.

Les journalistes de Radio-Corse internationale rongent leur frein

De notre correspondant

Bastia. — « *Ici, Radio-Corse internationale. Nous émettons sur 95 MHz en modulation de fréquence. Nous vous demandons de téléphoner au 31-15-41, à Bastia, pour nous dire depuis quelle localité et dans quelles conditions vous captez cette émission.* » Depuis le samedi 12 juillet, Radio-Corse internationale — R.C.I., comme on dit ici — a repris ses émissions d'essais techniques. L'émetteur se trouve au sommet du mont Perone, sur l'île d'Elbe. Il est relié en basse fréquence au studio de Livourne, occupé pour l'instant par un journaliste et un animateur appelés à travailler en direct. Un studio à Bastia fait du préenregistrement. Cet émetteur, d'une puissance de 2 KW (qui pourra être renforcée à l'avenir), assure une remarquable qualité de réception sur toute la Corse orientale, l'intérieur de l'île, une partie de la côte occidentale, la Côte d'Azur, de Menton à Toulon, ainsi, bien entendu, que toute la Toscane et la Sardaigne.

Actuellement, R.C.I. diffuse de 6 heures à 22 heures des programmes de style FIP, composés de musique, de flashes d'information et de séquences publicitaires.

Les premières émissions d'essai de R.C.I. remontent au 26 octobre 1979. La naissance de cette radio avait suscité des réactions diverses. Ainsi, le député (R.P.R.) Jean-Paul de Rocca Serra intervenait à l'Assemblée nationale, laissant entendre qu'elle pourrait servir à une propagande antinationale.

Quelque temps après, dans la nuit du 30 octobre au 1er novembre, l'appartement de M. Aimé Pietri, responsable en Corse de R.C.I., était ravagé par un attentat au plastic. Le 26 novembre est diffusé un premier programme d'une durée (prévue) de six heures : il fut largement brouillé, de même que furent brouillés les essais du mois de janvier.

L'appareil de brouillage se trouvait alors au relais de TV du Pigno, qui domine Bastia, mais, devant le refus du syndicat de T.D.F. d'assurer le brouillage, l'appareil fut installé sur le toit du commissariat central, jusqu'à ce que le syndicat de la police refuse à son tour de le faire fonctionner.

Actuellement, il se trouve à la station radar de Fort-Lacroix, sur les hauteurs de la ville, mais il n'est pas entré en action. M. Aimé Pietri espère que l'équipe qu'il a constituée (deux animateurs, quatre journalistes, trois techniciens) va pouvoir enfin se mettre sérieusement au travail et préparer les grilles de programmes prévus pour la rentrée. *Quant à la nature de ces programmes*, M. Aimé Pietri précise : « *Il n'est pas question pour R.C.I. de s'engager dans un sens ou dans un autre. R.C.I. se veut une radio de grand public, une radio commerciale et de service.* »

TONY GRAZIANI.

D'une chaîne à l'autre

ACCORD SUR L'UTILISATION DES VIDEOCASSETTES

● Les modalités de rémunération des artistes en cas d'utilisation des émissions de télévision sous forme de vidéocassettes viennent de faire l'objet d'un accord. Cet accord, intervenu le 18 juillet, est intégré à la nouvelle convention collective signée par TF 1, Antenne 2 et FR 3, la Société française de production (S.F.P.), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Chambre syndicale des producteurs indépendants de télévision et le Syndicat français des artistes-interprètes.

Aux termes de cet accord qui, selon les chaînes, « *devrait permettre d'expérimenter la mise à la disposition du public d'émissions sous forme de vidéocassettes* », les artistes devraient toucher 6 % du prix de vente à répartir en fonction des salaires initiaux.

Des sommes ainsi calculées, et qui seront versées sous forme de salaires ou d'honoraires, seront cependant retranchées à certains pourcentages venant des frais de commercialisation, différents selon qu'il s'agira de vidéodisques ou de vidéocassettes. On précise que cet accord « *est expérimental et valable pour deux ans* ».

L'AUTOMOBILE SUR FRANCE-INTER

● France-Inter présentera, lundi 21 juillet, une journée exceptionnelle consacrée à la crise de l'automobile en France et dans le monde. Ce thème sera abordé au cours de différents journaux de la journée. MM. André Giraud, ministre de l'industrie, à 13 h 20, Xavier Karcher, directeur de Citroën, et Pierre Tieberghien, directeur des recherches et du développement automobile chez Renault, à 19 h 20 (« Le téléphone sonne »), interviendront au cours de cette journée, placée dans le cadre de « France-Inter vous en dit plus ».

ROBERT SABATIER SUR FR 3 AUVERGNE - RADIO

● Du lundi au vendredi, vers 10 h. 30, sur FR 3-Auvergne, jusqu'au 15 août, Robert Sabatier lit lui-même un extrait de son roman *les Noisettes sauvages* dont l'action se situe à Saugues, en Haute-Loire. Chaque lecture est précédée d'un entretien entre Robert Sabatier et Jacques Santamaria, qui porte sur le travail de l'écrivain, son voyage parmi ses souvenirs, l'approche poétique des êtres et des choses.

● *L'un des animateurs de Radio-Vallée de la Seine*, M. Dominique Vastel, maire adjoint (radical de gauche) des Mureaux (Yvelines), a été inculpé d'infraction au monopole de la radiodiffusion au tribunal de grande instance de Rouen. Dans un communiqué publié jeudi 17 juillet, M. Thierry Jeantet, secrétaire national du M.R.G., déclare : « *On retiendra avec intérêt qu'au pays des bavures impunies, des diamants disparus et des princes assassinés, c'est un délit de vouloir favoriser la libre expression des citoyens. Il y a décidément deux poids et deux mesures.* »

MÉDECINE

EN GRANDE-BRETAGNE

La mortalité infantile reste l'une des plus élevées d'Europe

De notre correspondant

Londres. — Chaque année en Grande-Bretagne, cinq mille nouveau-nés meurent faute de soins suffisants, et autant sont atteints de malformations qui auraient dû être évitées. Bien que le taux de mortalité infantile du pays ait considérablement baissé depuis trente ans (de 38 pour mille en 1951, il est passé à 14 pour mille en 1979), il reste plus élevé que dans la plupart des autres pays d'Europe, et dépasse de 50 % celui des pays scandinaves. Telles sont les conclusions — publiées le mercredi 16 juillet — d'enquêtes effectuées par la commission des services sociaux de la Chambres des Communes.

La commission parlementaire est aussi parvenue à la conclusion que les enfants nés durant la nuit ou le week-end dans de petits hôpitaux, ou à domicile, sont les plus exposés à une mort précoce, surtout s'ils sont de famille pauvre. Les enquêteurs ont constaté qu'un grand nombre de bébés mouraient d'asphyxie avant ou pendant la naissance, faute de soins adéquats. En raison d'un manque de personnel qualifié et de matériel, de nombreux enfants gravement malades sont refoulés aux portes des unités de soins intensifs. Interrogé sur le nombre élevé de décès de nouveau-nés dans sa clinique, un pédiatre des Midlands de l'Ouest — la région au plus fort taux de mortalité infantile — a répondu que son établissement disposait du matériel nécessaire pour maintenir les enfants en vie, mais que le personnel qualifié pour s'en servir faisait défaut.

Un grand nombre de femmes enceintes évitent de se rendre dans les centres prénatals en raison de leur éloignement et de leur encombrement. Pour se rendre à la clinique la plus proche, certaines femmes des Midlands doivent faire plus de 30 kilomètres avec trois autocars différents.

Pour mettre fin à cette situation critique, la commission recommande l'application de cent cinquante-deux mesures, dont le coût s'élèverait à 25 millions de livres (1). Mme Renée Short, député travailliste et présidente de la commission, considère que cette somme est une « bagatelle » au regard des dépenses de l'Etat dans le domaine militaire. A cet égard, il convient de rappeler que le cabinet conservateur vient d'annoncer un programme militaire de 5 milliards de livres destiné à renouveler la force de dissuasion britannique (*le Monde* du 17 juillet). Un député conservateur et membre de la commission, a fait remarquer, pour sa part, que les propositions avancées par ses collègues et lui-même permettraient à l'Etat de faire des économies. Selon lui, en effet, chaque enfant handicapé coûte au pays entre 250 000 et 500 000 livres.

De l'avis de Mme Short, l'une des mesures les plus importantes à prendre est d'encourager les femmes enceintes à se rendre dans les cliniques prénatales, lesquelles devront être « humanisées ». La commission réclame aussi la formation d'un plus grand nombre de médecins-accoucheurs, de pédiatres et de sages-femmes, et demande le lancement d'une campagne contre la consommation de tabac par les femmes enceintes. Enfin, elle s'oppose à l'emploi de matériel sophistiqué pour maintenir en vie des bébés trop gravement malades — une position qui ne manquera pas d'être controversée.

(Intérim.)

(1) La livre équivaut à 9,80 F.F.

● *La fermeture de la clinique Tête d'Or* par décision préfectorale (*le Monde* des 10, 13-14 juillet) provoque de nombreuses réactions. Une délégation syndicale sera reçue le mardi 22 juillet par le préfet de région, M. Olivier Philip. La C.F.D.T., seule organisation syndicale représentée à la clinique, a reçu de nombreux appuis, notamment celui de l'Union départementale C.G.T., de la Confédération syndicale des familles, du Mouvement du planning familial et du Syndicat de la médecine générale. Elle souligne que « *la fermeture de cette maternité risque d'aggraver une situation déjà difficile dans l'agglomération* ». Par ailleurs, la fédération départementale du parti socialiste s'est déclarée « *partie prenante des démarches syndicales* » et a proposé dans une lettre ouverte au préfet de région la création d'une commission pour permettre l'« *application de la loi Pelletier* ». — *(Corresp. rég.)*

● *Les prix de l'Association Economie et santé* (5 000 F chacun) — créés pour développer la connaissance et l'analyse des mécanismes économiques qui régissent les structures de santé — viennent d'être décernés. Le prix Jean-Michel Muller est attribué à Mme Simone Sandier, qui dirige le département d'économie médicale du Credoc (Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation), et à son équipe, pour l'ensemble de leurs travaux, qui englobent tous les aspects de la discipline. Le prix Jean-François Bolot va au docteur Paul Sachet (C.H.U. Henri-Mondor) pour sa thèse de doctorat en médecine consacrée aux « *incidences économiques d'actes thérapeutiques systématiques codifiés encadrant l'acte chirurgical* ». Enfin, le prix spécial du jury est attribué au professeur Michel Noirclercq, chirurgien au C.H.U. de Marseille, pour son mémoire « la gestion coordonnée des dossiers médicaux ».

P.T.T.

● *Quinze millions d'abonnés au téléphone.* — Le quinze millionième abonné français au téléphone — un habitant de Toulouse — a été raccordé le 17 juillet 1980. Cet abonné fait partie des 60 % de ménages français qui possèdent le téléphone. En 1974, 25 % seulement des ménages étaient raccordés au réseau. Pour respecter les objectifs du VII[e] Plan, 120 milliards de francs ont été investis par les télécommunications de 1976 à 1980.

RELIGION

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS DÉSAVOUE UN OUVRAGE DU PÈRE VIMORT SUR LA FOI

Signé par le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, par Mgr Robert Coffy, président du bureau d'études doctrinales, et par six autres membres de cet organisme de la Conférence épiscopale de France, un communiqué en date du 15 juillet vient d'être rendu public. Il vise un livre du Père Jean Vimort, *Je ne crois plus comme avant* (1), de cent quarante-quatre pages que *le Monde* a présenté dans son numéro daté du 16 février.

Ce document fort copieux est tout à fait dans la ligne des recommandations faites le 1er juin, à Paris, par Jean-Paul II à l'épiscopat sur le devoir des évêques de « *veiller particulièrement à la fidélité doctrinale et à la qualité ecclésiale* » des publications françaises (*le Monde* du 3 juin).

Les signataires du document ne condamnent pas l'auteur, mais font d'expresses réserves sur son livre. Le cardinal Renard a rencontré celui-là voici deux mois et les conclusions de ce entretien sont reproduites dans le texte qui comprend trois parties :

I. — UN TEMOIGNAGE SINCERE MAIS LIMITE : le Père Vimort est tenté de « *déconsidérer, voire de ridiculiser (...). Souvent, il simplifie et ses oppositions sont dualistes* ».

II. — UNE PRESENTATION TRONQUEE DE LA REVELATION CHRETIENNE : « *flou dans les énoncés, ensemble mal équilibré, distinction insuffisante* » entre les multiples aspects de la foi ; « *la subjectivité du croyant s'érige en mesure du croyable* » ; « *l'objectif* » n'a pas une place suffisante. « *La foi est une expérience faite en Eglise* », faute de quoi « *elle perdrait son identité* ».

« *La présentation de la foi faite par le Père Vimort suspend l'exercice du magistère dans l'Eglise. Que va devenir la symphonie s'il n'y a plus ni partition ni chef d'orchestre ?* »

III. — Le communiqué reconnaît enfin « *l'expérience pastorale* » de l'auteur (aumônier scolaire et hospitalier), « *la chaleur de sa conviction, son talent de clarté, mais son livre ne saurait être une référence pour l'enseignement cathéchétique* ».

(1) Editions du Chalet.

AÉRONAUTIQUE

MORT DE PIERRE SATRE LE « PÈRE » DE LA CARAVELLE

M. Pierre Satre, ancien directeur technique de la division « Avions » à la Société aérospatiale, est mort le 12 juillet à son domicile du Vésinet (Yvelines).

[Agé de soixante et onze ans, Pierre Satre, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, était considéré comme le « père » de l'avion Caravelle dont il avait dirigé l'étude du prototype et celle des versions successives de série du biréacteur, qui connut un immense succès commercial. En 1962, le centième exemplaire de Caravelle avait d'ailleurs été baptisé *Ville-de-Grenoble*, du nom de la ville natale de son « père ». Pierre Satre avait aussi travaillé à la conception et à la réalisation du supersonique Concorde.]

MÉDECINE

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Le confort sur l'herbe

S'évader de la ville pour aller camper, ou seulement partir déjeuner en pique-nique, nécessite un matériel bien adapté à la vie en plein air.

Le confort des tentes de camping est devenu tel (certaines sont de vraies maisonnettes de toile) qu'il n'y a plus guère de nouveauté dans ce domaine. En revanche, l'innovation de l'été est le chauffe-eau solaire à emporter avec soi et que vendent deux grands magasins parisiens. A la Samaritaine (rayon camping), il ressemble à une hausse à vêtements et mesure 70 centimètres de haut et 40 centimètres de large.

En plastique, transparent d'un côté et noir de l'autre, ce sac se remplit de quatre litres d'eau et se suspend au soleil. En moins d'une heure, l'eau sera chaude pour la toilette ou la vaisselle (159 F).

Au Bazar de l'Hôtel-de-Ville, dans la boutique annexe, 13, rue des Archives, il s'agit d'une « douche solaire », poche en plastique (mi-transparente, mi-noire) qui contient 11 litres. Une fois chauffée au soleil, l'eau se déverse par l'intermédiaire d'une pomme de douche (138 F).

Le randonneur — pédestre ou sur deux roues — a besoin d'un matériel léger. Un mini-réchaud de poche, gros comme une boîte de conserve, contient une gelée combustible et permet de faire réchauffer une gamelle ou un quart (« Fire-king », 23 F, au B.H.V., rayon camping). « Au vieux campeur » (48, rue des Ecoles, 75005 Paris), on trouve des couverts en métal ultra-légers, dont le manche creux se replie, des gobelets pliants et des tubes vides, en plastique souple, à remplir de miel, confiture ou crème-dessert (17 F les deux).

Pour faire une cuisine familiale, sous la tente, le réchaud « Caréna » de Camping-gaz a son brûleur surmonté d'un support de grand diamètre pour y poser un gros faitout (85 F environ).

Une nouvelle glacière de camping, de 35 litres, en polystyrène marron et orange, est aménagée comme un mini-réfrigérateur : clayettes, bac à légumes, bac à glaçons. Elle peut s'utiliser à l'horizontale ou à la verticale, facile ainsi à caser dans un camping-car ou un bateau (« Safari-Style », 190 F environ, dans les grands magasins et boutiques de camping).

LINGE A JETER

Les nappes et serviettes en papier (plus exactement en ouate de cellulose) sont pratiques pour le pique-nique ou les grandes tablées au jardin. Ces articles éphémères, dont les ventes ont quadruplé en dix ans, ont aussi leur mode. Chaque été, des coloris et des dessins renouvelés sont proposés par les fabricants de ce linge à jeter, vendu dans les grandes surfaces.

Les nouvelles serviettes O'Kay sont de tons unis pastel : rose, bleu, vert (4 F les 30) ou blanches, légèrement gaufrées et parsemées de petites feuilles vert tendre (8 F les 100).

La styliste Cécile Pradallé a dessiné trois décors pour la collection de nappes et serviettes Renett : des carreaux à dessins bleu et rouge vif, des corbeilles de fruits rouges traitées en motifs de frise, des paysages dans un dégradé de rose. Les nappes sont faites de deux épaisseurs d'ouate de cellulose insérant une feuille plastifiée ; leur grand format de 3,40 × 1,54 m. permet de les découper à la mesure de sa table (12 F environ). Les serviettes assorties, de 30 × 40 cm., valent 3 F les 20.

Primrose Bordier a marqué de son style quatre nouveaux services papier-carton de Lotus 80 : nappes renforcées de fils en plastique, serviettes de moyenne et grande tailles, assiettes plates et creuses (ce qui est nouveau) et gobelets. Parmi ces nouveaux décors, « Plumetis » est un imprimé léger à effets de galons, en rouge cerise et bleu lavande ; « Cigogne », de style japonisant, alterne des envolées d'oiseaux bleus et des petits damiers. Une palette de sept coloris unis, en linge et vaisselle à jeter, s'harmonise avec les différents imprimés.

JANY AUJAME.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 juillet :

DES DECRETS

● Relatif à la protection sociale des agents non titulaires de l'Etat ;

● Fixant les modalités d'application de l'article 31 du titre V de la loi du 28 décembre 1979 portant diverses mesures de financement de la sécurité sociale et modifiant le décret du 22 mars 1978 relatif à la compensation entre le régime de sécurité sociale des travailleurs salariés du commerce et de l'industrie et le régime des salariés agricoles pour les rentes de l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ;

● Révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexées au décret du 31 décembre 1946 pris pour l'application du livre IV du code de la sécurité sociale, relatif à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

● Modifiant le décret n° 57-44 du 15 janvier 1957 fixant le taux des allocations d'aide sociale dans les départements d'outre-mer.

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux catégories d'étrangers visés à l'article R 341-4 du code du travail auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande de titre de travail ;

● Portant réévaluation de l'aide aux frais d'élaboration des plans de développement.

UNE CIRCULAIRE

● Du 10 juin 1980 relative à l'instruction des demandes de titres de travail formulées par des étrangers.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole nationale supérieure des P.T.T.

LOTO

TIRAGE N° 29 DU 17 JUILLET 1980

2 — 4 — 7 — 17 — 28 — 42

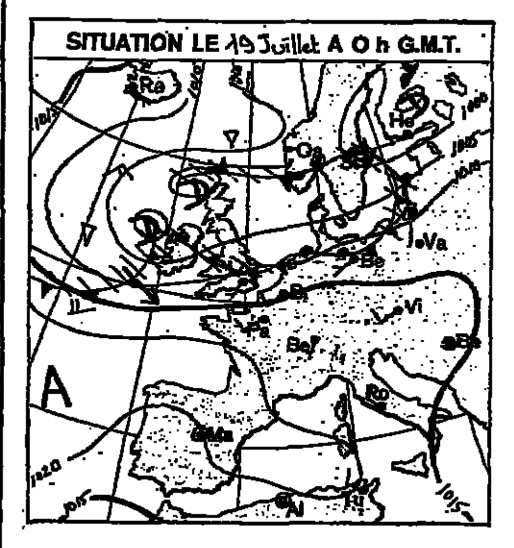
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 1

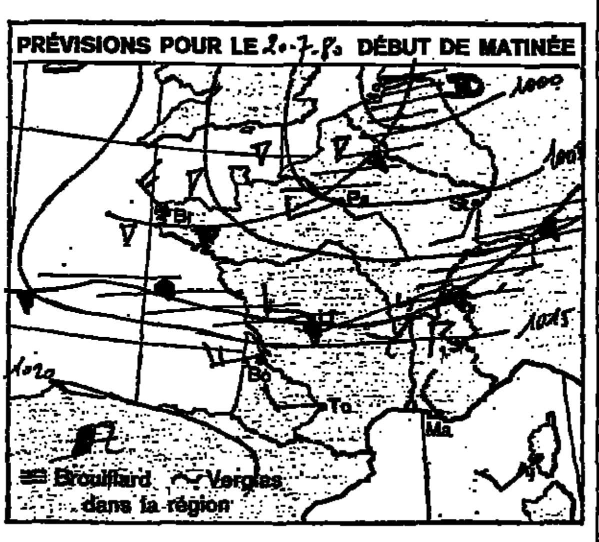
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	1 790 861,40 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	69	64 886,20 F
5 BONS NUMEROS	3 102	4 329,90 F
4 BONS NUMEROS	156 938	85,50 F
3 BONS NUMEROS	2 652 929	7,30 F

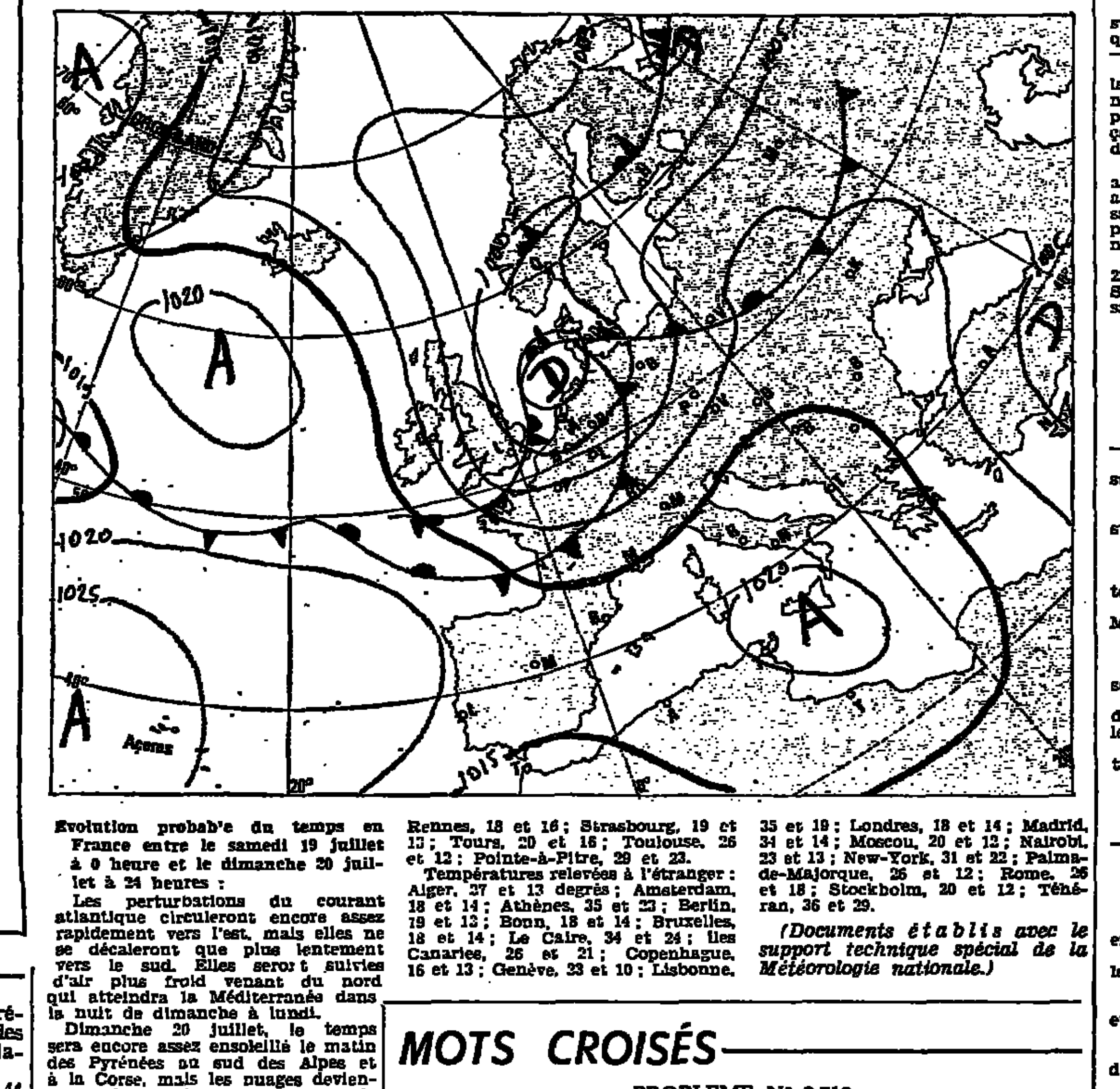
PROCHAIN TIRAGE LE 23 JUILLET 1980

VALIDATION JUSQU'AU 22 JUILLET 1980 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 juillet à 0 heure et le dimanche 20 juillet à 24 heures :

Les perturbations du courant atlantique circuleront encore assez rapidement vers l'est, mais elles ne se décaleront que plus lentement vers le sud. Elles seront suivies d'air plus froid venant du nord qui atteindra la Méditerranée dans la nuit de dimanche à lundi.

Dimanche 20 juillet, le temps sera encore assez ensoleillé le matin des Pyrénées au sud des Alpes et à la Corse, mais les nuages deviendront plus nombreux dans la journée et ils donneront des ondées orageuses le soir et dans la nuit. Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux le matin; il pleuvra des Charentes et de la Vendée au Jura et au nord des Alpes; il y aura des averses et des éclaircies près de la Manche et de la mer du Nord. Au cours de la journée, ce temps variable avec éclaircies et averses s'étendra à la majeure partie du pays.

Les vents tourneront du secteur ouest au secteur nord-ouest; ils seront assez forts près des côtes, parfois forts en Manche et en mer du Nord. Le mistral et la tramontane débuteront le soir. Les températures maximales s'abaisseront.

Le samedi 19 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 25 et 9 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 16 et 15 ; Caen, 20 et 15 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 9 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 25 et 11 ; Marseille, 29 et 15 ; Nancy, 18 et 13 ; Nantes, 19 et 15 ; Nice, 26 et 16 ; Paris-Le Bourget, 17 et 16 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 18 et 16 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 20 et 16 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 35 et 23 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 18 et 14 ; Bruxelles, 18 et 14 ; Le Caire, 34 et 24 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 16 et 13 ; Genève, 23 et 10 ; Lisbonne, 35 et 19 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 34 et 14 ; Moscou, 20 et 12 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 31 et 22 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 20 et 12 ; Téhéran, 36 et 29.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ÉDUCATION

NOUVELLE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES. — A l'issue d'une assemblée générale constitutive, les 4 et 5 juillet à Paris, une nouvelle association a vu le jour : la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français de l'étranger (FAPEE).

★ FAPEE, 10, avenue des Biches, 1950 Kraainem, Belgique. Téléph. 731-58-52. Secrétariat : 137, avenue de Wagram, 75017 Paris. Téléph. 227-55-19.

LÉGION D'HONNEUR

● *Dans la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur (le Monde du 16 juillet)*, nous avons omis (ministère du budget) la nomination au grade de chevalier de M. Raymond Saint-Jalmes, expert-comptable.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 716

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où peuvent se rassembler les chasseurs ; N'est pas faite pour ceux qui versent des larmes. — II. Veut tout avoir avant les autres ; Convenu. — III. Quartier dans un grand centre commercial ; Pas brillant. Est souvent traitée de punaise. — IV. Faire une œuvre d'apôtre. Utile pour faire un essai. — V. Possessif. Dans l'alternative. Jetée parfois. Règle. — VI. Un bleu. Ce qu'on n'avait pas prévu. Ne conserve pas. — VII. D'un auxiliaire. Très précieuses. — VIII. Est plus facilement avalée quand elle est bien dorée. Grands jeux. — IX. Qualifie une très mauvaise mine. — X. Article arabe. Valait huit pintes. On l'a à l'œil (épelé). Paresseux. — XI. Emplacement pour un point. Sorte de boudin. Endroit où l'on peut trouver beaucoup d'écrevisses. — XII. Accueillit très mal. Administrent. Pays. — XIII. Fin de verbe. Indispensable pour un lancement. Dieu. — XIV. Ancienne capitale. Obtenu. Peut être tigré. — XV. Peut faire faire la grimace. Qu'on peut donc faire mousser.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II												■			
III					■				■		■				
IV												■			
V			■	■			■						■		
VI					■							■			
VII		■				■									
VIII	■							■	■						■
IX												■		■	
X			■							■					
XI					■					■					
XII				■							■				
XIII			■					■					■		■
XIV						■			■		■				
XV							■								

VERTICALEMENT

1. On peut se mettre à table dès qu'il est ouvert. N'est parfois qu'un ignorant. — 2. Capitale en U.R.S.S. Parfois dans un plateau de fruits de mer. — 3. Imitera un bossu. Partie d'une balance. Parfois triplé par celui qui n'est pas convaincu. Pronom. — 4. Etait associé à Mascate. Qui aura du mal à repartir. Ne peut rien expliquer. — 5. Jeté par un joueur. Va avec tout. Porté par un vieil élégant. On y fait de la faïence. — 6. Enfle quand elle s'étend. Agir comme ceux qui vivent, selon Victor Hugo. — 7. Susceptible de s'envoler. Qui peut donc faire penser à la chicorée. — 8. On y trouve de riches cultures. Où l'on peut donc respirer. Règles. — 9. Préposition. Lieu de pèlerinage. Honorée par les orthodoxes. — 10. Saint Tugdual y est fêté. Adverbe qui est ce qu'il est. — 11. Démonstratif. Auteur d'un Miracle. — 12. Dieu. Qui ne nécessite pas un grand déplacement. — 13. Passe à Quimper. Montagne de Grèce. Consonne doublée. Vagabonda (épelé). — 14. Utiles pour faire des prélèvements. A toujours un chapeau. — 15. Raccourcies. Peut être souverain. Pronom.

Solution du problème n° 2 715

Horizontalement

I. Jeanne d'Arc ; Nain. — II. Urbain ; Surnom. — III. Méandre ; Siamois. — IV. Ta ; Odes ; Isis. — V. Lia ; Elision ; Net. — VI. Lorgnettes ; Odra. — VII. Endive ; Egarés. — VIII. Soliriste ; Rosi. — IX. OE ; Réa ; Girie. — X. Nerf ; Dessous. — XI. Album ; Ire ; Tri. — XII. Saler ; Balancier. — XIII. Suée ; El ; Elargie. — XIV. Ubu ; Bleus ; Rien. — XV. Serveurs ; Ida ; Es.

Verticalement

1. Jumelles ; Nessus. — 2. Ere ; Ionone ; Aube. — 3. Abâtardi ; Râleur. — 4. Nana ; Giroflée. — 5. Nid ; Envie ; Br ; Bé. — 6. Enrôlées ; Dû ; Elu. — 7. Edit ; Trembler. — 8. As ; Estrées ; Us. — 9. Russie ; Asiles. — 10. Cri ; Oser ; Oral. — 11. Nain ; Goguenard. — 12. Noms ; Oasis ; Cria. — 13. Amoindrir ; Tige. — 14. Isère ; Reine. — 15. Nus ; Tasse ; Ire.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

Marie-Christine et Jacques DUMONT-DELACROIX ont la joie d'annoncer la naissance le 18 juillet 1980 de

Jean-Baptiste.

10, place Pinel, 75013 Paris.

Mariages

— **Laurence BARDIN et Hubert BONAL** sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 12 juillet 1980.

— **Yasmine MARZOUK et Jean SCHMITZ** sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 5 juillet 1980, à Dakar.

Décès

— M. et Mme Robert Brissaud et leurs enfants,
Mme Huguette Brissaud et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BRISSAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
Médaille militaire,
survenu le 15 juillet 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Bordeaux.

— Les conseils d'administration de la Société française d'expression scénique et de la Société de recherches psychothérapiques de langue française ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Emile DARS,
ancien professeur d'art dramatique au Conservatoire national de Versailles, créateur de la méthode psychothérapique d'expression scénique.

La cérémonie aura lieu le mardi 22 juillet, à 10 h. 30, à l'église Saint-Michel, rue Yves-Lecoz, Versailles-Porchefontaine.

« Lorsque je récite un poème, ce n'est pas pour être applaudi mais pour sentir des corps d'hommes et de femmes, je dis « des corps », trembler et vivre à l'unisson du mien... »
ANTONIN ARTAUD.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de

Mme Pierre GINOT,
née Claude Marchal,
survenu le 7 juillet 1980.

De la part de :
Pierre Ginot,
Bernard, Jérôme, Pascale et Christophe Louvel,
L'ingénieur général et Mme Raymond Marchal,
Mme Albert Massenet,
M. et Mme Pierre Ginot,
Les familles Marchal, Ginot, Massenet.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, à Pau, le 10 juillet 1980.

Une messe sera dite à son intention, à Paris, en octobre.

26, rue de Portet, 64000 Pau.
3 bis, rue du Colonel-de-Bange, 78000 Versailles.
45, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

— M. Gilles Prud'homme,
M. et Mme René Degouy,
Mme Roger Prud'homme,
M. Olivier Degouy,
M. et Mme Arnaud Degouy et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Raffalovich et leurs enfants,
M. Alain Lombard,
M. et Mme Frédéric Brun-Thérémin et leurs fils,
M. et Mme Paul Mousset,
Vicomtesse L. Faid'herbe de Maudave et ses enfants,
Mme Suzanne Prud'homme,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilles PRUD'HOMME,
née Sylvie Degouy,
le 15 juillet 1980, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Les membres du Bureau et du Conseil de la Fédération nationale de la coiffure, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur président national,

M. Marcel LAMY,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

PARIS EN VISITES

« Château de Meudon », 15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux.

« Du Pont-Neuf au Palais-Royal », 15 h., Statue Henri-IV, Pont-Neuf, Mme Legrégeois.

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Meyniel.

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'église Saint-Eustache, le quartier des Halles », 14 h. 30, devant le grand porche (approche de l'art).

« Mouffetard et ses secrets », 15 h., métro Monge, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'île de la Cité au quartier Latin », 15 h., métro Cité, Mme Haulier.

« Le Marais illuminé, nord », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais, la place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« L'hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le Vieux Montmartre », 16 h., métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le conseil d'administration de Manufrance décidera le 23 juillet du sort de la société

Lyon. — C'est au début de la semaine que M. Bernard Tapie, l'homme d'affaires parisien venu au chevet de Manufrance, devrait annoncer ses intentions après « l'étude approfondie » qu'il a menée depuis le vendredi 4 juillet (« le Monde » du 4 juillet). Lundi 21 juillet il devrait faire part de son diagnostic aux membres du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.). Mercredi, après une cascade de réunions entre tous les partenaires intéressés par l'avenir de la firme stéphanoise, une réunion de ce même conseil en tirera les ultimes conclusions. Quelle que soit la décision prise, la S.N.M. est entrée dans une phase critique de sa jeune existence (elle est née le 9 mai 1979).

Si la complexité juridique, financière et économique du dossier interdit à ce jour d'avancer des prévisions, une certitude demeure : Manufrance ne devrait plus poursuivre ses activités dans ses structures actuelles.

De notre correspondant régional

« Si Manufrance détient sur le plan « affectif » et « culturel » une notoriété impérissable, elle a malheureusement sur le plan économique une image de marque très détériorée. » L'avertissement adressé en novembre 1979 par M. Pierre Juvin, directeur de la MACIF, au P.-D.G. de Manufrance conserve toute son actualité. Avec la différence fondamentale que les observateurs vigilants de la gestion passée sont aujourd'hui à la barre du navire.

M. Yvon Bénard, P.-D.G. par intérim de la S.N.M., n'a pas pu, en deux mois, redresser la situation. Les résultats de l'entreprise sur le plan financier ne peuvent être exposés sur la place publique. Mais les rumeurs qui courent à Saint-Etienne ou à Paris ont été suffisamment alarmantes pour entamer le capital de confiance dont était investie au départ la Société nouvelle Manufrance. Or cette baisse de confiance ne fait qu'accroître les difficultés au moment même où les commandes affluent, tant à la vente par correspondance que pour les productions industrielles (essentiellement les fusils et les bicyclettes).

C'est à partir de ce constat que le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, semble prêt à lancer une nouvelle offensive sur le thème « Manufrance est viable ». La C.G.T. multiplie les démarches auprès du gouvernement pour en obtenir 50 000 000 de francs. Au cours d'une conférence de presse, M. Christian Georges, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'entreprise, a estimé que *« les difficultés proviennent du refus des banques d'offrir à Manufrance les avances et facilités de trésorerie qu'elles consentent à toutes les autres sociétés »*. De plus, ajoute le responsable cégétiste qui a succédé à M. Jacky Monate, *« le gouvernement porte l'entière responsabilité du blocage des mécanismes financiers »*.

A Saint-Etienne, les banques sont une étape privilégiée des manifestations de salariés. Mais le milieu bancaire stéphanois, placé de ce fait en première ligne, ne veut manifestement pas endosser les responsabilités. Pour l'un des dirigeants d'une grande banque nationalisée associée à l'ancien et au nouveau pool bancaire, les réponses sont nettes : *« Les crédits n'ont jamais été demandés par M. Mestries qui a toujours insisté sur l'aspect prioritaire du rétablissement du crédit fournisseurs. »*

De plus, poursuit notre interlocuteur, *« Manufrance a bénéficié au moment du lancement de la nouvelle société de conditions très favorables que peuvent lui envier bien des entreprises reprenant leurs activités après une défaillance aussi importante que la sienne. N'oublions pas que le passif total de Manufrance s'élevait à 449 millions de francs. Dans ces conditions, la confiance ne pouvait revenir miraculeusement : le crédit se mérite. »* En clair, les financiers *« piégés »* par l'ancienne société attendent, avant de s'engager, de nouvelles structures pour Manufrance *« qui a trop d'activités »* (négoce, production industrielle, édition).

La filiation, possible théoriquement, n'a pas été entreprise. Parce qu'il refusait le démantèlement, M. René Mestries a été désavoué. A son actif, il restera cependant une restauration progressive de la confiance des fournisseurs. Une confiance vitale pour toutes les entreprises, plus vitale encore dans le négoce. M. Mestries a laissé en partant un capital de crédit fournisseurs de dix jours. Une moyenne due au fait que certains fournisseurs acceptaient des paiements à trente jours. Aujourd'hui, cette forme de crédit est nulle. Depuis le mois de février, le versement des salaires au personnel est assuré au prix d'acrobaties comptables.

L'ancienne société — par ailleurs débitrice de 20 millions de francs sur un compte courant qui régit ses rapports financiers avec la nouvelle — fait l'avance des montants nécessaires (de 7 à 9 millions mensuels).

Face à cette situation délicate, les administrateurs de la S.N.M. (MACIF, Comité d'expansion de la Loire, Equitas et Fabis) montrent leurs limites.

La MACIF a été la cheville ouvrière du redémarrage. Elle s'est engagée pour 10 millions de francs. *« Sans elle,* rappelle M. Blaise de Saint-Just, directeur général, *Manufrance n'existerait plus. La MACIF n'attendait aucun profit capitaliste de son apport financier. »* Cette affirmation ne peut cependant masquer le principal échec de la MACIF. Intervenue pour *« des raisons sociales »*, elle a été déçue dans son espoir de voir arriver de nouveaux investisseurs. De plus, la qualité de gestionnaire de ses administrateurs (outre M. Bénard, P.-D. G., il s'agit de MM. Pierre Juvin et Jacques Dousteyssier) est parfois jugée très sévèrement : *« Ce sont de très, très bons mutualistes »*, déclare un « homme-clé » dans le dossier juridique. Sous-entendu : *« Ils ne connaissent ni l'industrie, ni l'édition, ni le négoce. »*

La société de droit suisse Equitas (du groupe Rothschild), qui détient, tout comme la MACIF, 30 % du capital de la S.N.M., ne s'est jamais manifestée. Le Comité d'expansion économique de la Loire, qui complète le trio des administrateurs détenant 30 % du capital social, ne veut pas pour sa part aller plus loin dans son action économique. Emanation du conseil général, le Comité s'est démarqué de la MACIF le 20 juin dernier en refusant la création d'un conseil de surveillance : *« La S.N.M. a toute latitude dans sa forme juridique présente pour mettre en place toute nouvelle modalité de financement. »*

Un contexte de méfiance

Dans ce contexte de méfiance, les solutions industrielles et commerciales avancées par M. Y. Bénard semblent bien tardives. Développer la vente (vente par correspondance et magasins) *« dans un cadre coopératif par le biais d'une entreprise charnière entre la MACIF et Manufrance »* est une théorie séduisante. En faisant appel à la solidarité mutualiste, M. Bénard pourrait bénéficier d'un apport appréciable de clientèle : les assurés de la MATMUT, de la C.M.F., de la MAAF (1) pourraient former les gros bataillons de futurs acheteurs. Mais, dans l'immédiat, une commande sur trois n'est pas honorée faute de financement pour approvisionner des stocks de marchandises...

A très court terme, la survie de l'entreprise passe donc par l'apport de nouveaux capitaux. Les pouvoirs publics attendent un effort de la MACIF, qui espère un *« geste »* de l'ancienne société (un « ballon d'oxygène » de 40 millions), laquelle refuse un engagement sans garantie. Ces positions attentistes de tous les partenaires ne font que grever un peu plus une trésorerie mal en point. Sans financement de la part de M. Tapie ou d'autres investisseurs, le dépôt de bilan paraît bien et bel inévitable. Et cette deuxième faillite ne pourrait pas déboucher sur un moratoire financier. La S.N.M. ne possédant pas d'actifs ne peut pas présenter un concordat crédible. Ainsi des valeurs reconnues, comme les magasins (même si ceux-ci sont hypothéqués, les fonds de commerce sont négociables) ou *le Chasseur français*, appartiennent en droit à l'ancienne société. Les créanciers de celle-ci engloutiraient très rapidement le produit de leur réalisation.

Dans ces conditions un retour de l'ancienne société sur le devant de la scène paraît improbable. Même si certaines cooptations en son sein (on parle notamment d'un représentant du groupe Willot) alimentent les rumeurs. On imagine mal que la municipalité, ancien actionnaire prépondérant, accepterait de reprendre le fardeau d'une entreprise moribonde. M. Blaise de Saint-Just n'est pas seul à affirmer que Manufrance *« doit trouver en elle-même les chances de sa survie. Sinon,* prédit-il, *nous allons sans doute vers de très graves affrontements sociaux »*.

La C.G.T., qui évalue à mille huit cent quatre-vingt-quinze le nombre des salariés rescapés des crises successives de Manufrance (1 012 hommes et 883 femmes), sait qu'elle doit compter avec une relative lassitude du personnel. Cependant certaines actions, comme l'envahissement du bureau du P.-D.G., M. Bénard, le 16 juillet, prouvent un regain de combativité du personnel. Sur le plan économique nous sommes à la veille de grandes manœuvres. *« Chacun se prépare à la curée »*, estime M. Sanguedolce. Qui prendra la responsabilité de sonner l'hallali ?

CLAUDE RÉGENT.

(1) MATMUT : Mutuelle d'assurance des travailleurs mutualistes ; G.M.F. : Garantie mutuelle des fonctionnaires ; MAAF : Mutuelle d'assurance artisanale de France. Au total, trois millions d'adhérents environ. Quant à la MACIF, c'est la Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France.

L'OFFRE DE RACHAT D'ACTIONS GETTY OIL CO PAR LE KOWEIT A ÉTÉ REPOUSSÉE

La « *Title Insurance and Trust Company*, exécuteur testamentaire du milliardaire américain Paul Getty, a repoussé, vendredi 18 juillet, l'offre koweïtienne de rachat, pour plus d'un milliard de dollars, de 14,6 % du capital de la « Getty Oil Co ». La direction de la dix-neuvième compagnie pétrolière américaine avait précédemment indiqué (*le Monde* du 17 juillet) qu'elle était opposée à cette proposition qui, selon elle, allait *« à l'encontre des intérêts à long terme des autres actionnaires »*. — *(A.P.)*

SOCIAL

Plusieurs centaines de licenciements chez Jules Verger-Delporte (installations électriques)

Les menaces sur l'emploi dans de nombreux secteurs continuent de provoquer des tensions sociales. A la société Jules Verger-Delporte, une usine d'installations électrique (2 400 salariés dont 1 800 à Clichy), 617 licenciements sont annoncés. Une délégation syndicale conduite par M. Guy Schaus, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, s'est rendue le 18 juillet au ministère de l'environnement pour protester contre le fait que *« l'Etat, client principal de cette entreprise, refuse à celle-ci toute aide susceptible d'assainir sa trésorerie, alors qu'il lui doit 60 millions de francs »*.

Dans l'industrie papetière, la journée d'action C.G.T. s'est traduite le 17 juillet par des arrêts de travail dans plus de vingt entreprises, dont l'une a été occupée par son personnel : les Cartonneries mécaniques du Nord, à Gravelines (440 licenciements).

Aux établissements Dupré (textiles) de Romilly-sur-Seine (Aube), les syndicats C.G.T. et F.O. lancent une grève, le 22 juillet, pour protester contre un plan de licenciements qui concernerait une centaine de personnes sur un millier de salariés.

A Paris, le personnel du Cercle de la librairie annonce que six services employant trente-huit salariés sont menacés de disparition.

Les revendications de salaires sont à la base d'autres conflits : une soixantaine de travailleurs de l'entreprise Desquenne et Giral (travaux publics, pose de voies ferrées), employant 800 salariés à Oissel (Seine-Maritime) ont occupé le siège parisien de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics, rue de Berri, pour obtenir de meilleures conditions de logement et de salaire sur les chantiers.

A Gaillon (Eure), des piquets de grève interdisent depuis le 15 juillet l'accès de l'usine Cosmos (objets en plastique), où 380 salariés sur 475 n'ont pas rejoint leur poste de travail. Les grévistes réclament une amélioration de la prime de panier, un véritable treizième mois et l'attribution aux travailleurs immigrés (25 % de l'effectif) d'un mois de congé sans solde pour qu'ils puissent rejoindre leurs familles pendant les vacances.

LE GROUPE AGACHE-WILLOT DÉMENT ENVISAGER DEUX MILLE LICENCIEMENTS CHEZ BOUSSAC-SAINT-FRÈRES

La direction du groupe Agache-Willot a démenti vendredi soir 18 juillet l'existence d'un « plan de deux mille licenciements » annoncé par l'Union départementale C.G.T. des Vosges pour la rentrée chez Boussac-Saint-Frères. Selon la C.G.T., tous les services administratifs et commerciaux de Paris seraient déjà touchés par cette mesure, qui serait *« une des premières conséquences du plan de restructuration mis en place en avril 1979 et qui va trouver son développement à l'automne 1980, entraînant la suppression de milliers d'emplois dans le groupe, avec dans l'immédiat la fermeture de la blanchisserie de Moyenmoutier (Vosges) qui occupe quatre cents personnes »*.

En ce qui concerne cette dernière usine la direction d'Agache-Willot indique que des négociations sont actuellement en cours, avec les pouvoirs publics (notamment la DATAR) et les parties intéressées, en vue d'une reconversion de ses activités vers l'hygiène (couches Peaudouce). Cette opération nécessite un investissement de 150 millions de francs, précise-t-on, et aucun calendrier n'est encore fixé.

IMMIGRATION

Le Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants serait transféré dans le Sud-Ouest

L'annonce d'une décision imminente portant sur la décentralisation du Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants (1) a mis en émoi son personnel, qui a manifesté le jeudi 17 juillet devant l'Elysée et devant les locaux du ministère de la santé et de la sécurité sociale. Selon la C.G.T. et la C.F.D.T., une telle mesure remettrait en cause l'existence même de cet organisme.

C'est seulement au mois de juin dernier que le président du conseil d'administration du centre, M. Alain Barjot, conseiller d'Etat, a eu vent de ce projet, désapprouvé par la C.G.T. et la C.F.D.T. Ayant demandé audience à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, qui assure la tutelle de l'établissement, M. Barjot n'a pas été reçu par ce dernier mais par son directeur de cabinet. Celui-ci lui a confirmé que le ministre s'était prononcé sur le principe d'un déplacement des activités du centre *« dans une grande ville du Sud-Ouest »* — il s'agirait de Montpellier — projet que la DATAR (Direction de l'aménagement du territoire) mettrait à exécution incessamment. Placé devant le fait accompli, puisqu'à aucun moment il n'avait été consulté sur ce transfert, M. Barjot a démissionné de ses fonctions de président.

C'est également pour protester contre ce projet, jugé *« scandaleux, déraisonnable et inutile »* que le personnel s'est mis en grève à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Le jeudi 17 juillet, des délégations sont allées remettre des pétitions à la DATAR et au ministère de la santé. *« Si cette décentralisation a lieu,* déclarent les salariés, *elle aboutira à la suppression de quatre-vingts emplois, donc du chômage pour notre personnel. Car comment serions-nous reclassés ? Nous ne sommes pas des fonctionnaires, et nous ne dépendons pas non plus des caisses de Sécurité sociale. »* Sur un effectif d'environ quatre-vingts salariés, on compte près de soixante-dix femmes. Moyenne d'âge : trente-huit ans. Une cinquantaine de personnes sont mariées, et le nombre des enfants s'élève à quarante-sept.

Mais le principal argument des syndicats concerne la vocation internationale de l'établissement, désigné comme organe de liaison entre les diverses administrations françaises et étrangères dans la préparation et la mise en œuvre des accords intergouvernementaux de Sécurité sociale. D'autre part, le centre joue un rôle non négligeable dans l'information des travailleurs immigrés (environ 30 % d'entre eux résident en région parisienne, où la population étrangère, familles comprises, dépasse 12,5 %). Il dispose d'interprètes et d'un service de traduction immédiate de documents, accessible aux migrants. On imagine difficilement que de telles structures puissent être décentralisées vers la province sans qu'un grave préjudice en résulte pour un grand nombre d'immigrés, notamment sur le plan des renseignements relatifs aux retraites et à l'assurance-maladie. — J. B.

(1) Le centre de Sécurité sociale des travailleurs migrants est situé 11, rue de la Tour-des-Dames à Paris-9e.

CONJONCTURE

La réduction de la production européenne d'acier

(Suite de la première page.)

Une telle compression de la production se traduira quasi inévitablement dans bon nombre d'entreprises par des mesures de chômage partiel.

Comme l'a souligné M. Davignon, cette crise est d'autant plus fâcheuse qu'elle se profile au moment où l'industrie européenne est en pleine reconversion. Dès lors, estime-t-il, *« il existe un risque de voir des crédits affectés aux opérations de rationalisation être détournés au profit du management quotidien »*.

Les Français, qui, comme en 1977, ont été à l'origine de la démarche de M. Davignon, souhaitent vivement aboutir à un accord tant la situation des deux grands groupes industriels Usinor et Sacilor est encore précaire. Les clignotants s'allument. Déjà à Seremange, en Moselle, le train à chaud de Sollac, qui emploie quinze cents personnes, sera arrêté les samedi 26 et dimanche 27 juillet. Si la crise persiste, il n'est pas exclu que l'on ait de plus en plus souvent recours à des mesures de ce type comme en 1974 et en 1975.

Faudra-t-il aller plus loin ? Solmer, à Fos-sur-Mer, vient d'annoncer une diminution de 8,8 % de ses effectifs d'ici à mars 1982 (*le Monde* du 19 juillet). Venant après la suppression de plus de vingt mille emplois — qui pourrait être accélérée, — va-t-on vers un nouveau dégraissage dans la sidérurgie française ? M. Antoine Porcu, député (P.C.) de Meurthe-et-Moselle, le croit, qui, le 17 juin, affirmait, dans une question posée à M. Giraud, ministre de l'industrie, qu'*« un plan de quinze mille nouveaux licenciements serait établi par les sociétés Usinor et Sacilor »*, affirmation que M. Giraud n'avait ni confirmée ni démentie. Une chose est sure en tout cas : la situation actuelle ne facilitera pas la restructuration des aciers spéciaux qui se négocie actuellement.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le P.N.B. a baissé de 9,1 % en rythme annuel au second trimestre

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Le produit national brut des Etats-Unis a baissé de 9,1 % en rythme annuel au cours du second trimestre, a annoncé le 18 juillet le département du commerce. Ce recul est égal à celui enregistré durant le premier trimestre de 1975, le plus important depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Au premier trimestre, le P.N.B. américain avait enregistré une progression de 1,2 % en rythme annuel.

Ces chiffres font ressortir une récession beaucoup plus prononcée que la « récession modérée » prévue initialement par les conseillers économiques du président Carter et prouvent que la réduction de l'activité s'apparente plutôt par son ampleur à celle qui avait affecté les Etats-Unis en 1974-1975.

Les précisions fournies par le gouvernement à propos de l'évolution du P.N.B. au second trimestre confirment toutefois que la récession actuelle est due essentiellement à une baisse de la demande et non pas — comme en 1974-1975 — à une accumulation excessive de stocks par l'industrie et le commerce. Au second trimestre, en effet, la demande des consommateurs américains a baissé, en rythme annuel, de 9,6 %. Quant aux investissements fixes, ils ont aussi fortement diminué (— 6,7 milliards de dollars contre + 7,4 milliards de dollars au premier trimestre).

Ces fortes réductions ne sont pas sans rapport, estiment les économistes américains, avec le renforcement des restrictions du crédit décidé le 15 mars pour lutter contre une inflation qui avait atteint un rythme annuel de 18 % au premier trimestre (il n'est plus que de 10,8 %).

Paradoxalement, cet indicateur de l'ampleur de la récession intervient au moment où sont constatés les premiers signes de reprise dans l'automobile et le bâtiment (*le Monde* du 18 juillet), et alors que la forte baisse des taux d'intérêt depuis le mois d'avril devrait favoriser une certaine relance de la demande.

M. Charles Schultze, le principal conseiller économique de la Maison Blanche, fait cependant preuve d'une extrême prudence. Il vient d'indiquer que les espoirs d'amélioration de la situation économique pourraient être déçus si le public, devant la montée du chômage, décidait de restreindre ses achats et si le monde des affaires réduisait, de son côté, ses dépenses d'investissement.

Le plan américain de soutien à l'automobile

LA COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL REFUSE DE SE PRONONCER SUR LES IMPORTATIONS AVANT LES ÉLECTIONS

Washington *(A.F.P.)*. — La commission américaine du commerce international (International Trade Commission) a refusé, vendredi 18 juillet, d'accélérer pour le moment son enquête sur les importations d'automobiles aux Etats-Unis, comme le lui avait demandé le président Carter.

Dans le cadre du programme gouvernemental d'aide à l'industrie automobile, M. Carter avait écrit à la commission, il y a deux semaines (*le Monde* du 10 juillet), lui demandant d'accélérer de deux mois, les travaux entrepris à la requête du Syndicat des travailleurs de l'automobile, qui s'estiment lésés par les importations de voitures étrangères (essentiellement japonaises). Le syndicat demandait l'augmentation des droits de douane sur ces véhicules.

Si la commission avait accédé à la demande du président Carter, ses conclusions auraient été prêtes le 12 octobre, avant les élections présidentielles. Cependant, un porte-parole de la commission a déclaré que sa décision était sujette à révision et qu'elle essayerait de trouver une alternative pour répondre aux souhaits du président des Etats-Unis.

ÉNERGIE

L'Iran baisse le prix de certains de ses pétroles

L'Iran vient de procéder à une baisse du prix de six qualités de pétrole — de 10 cents à 1 dollar — a reconnu le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar, après la publication de cette information par le Petroleum Intelligence Weekly. Le baril de Ferreidon (Fruzan) est ainsi passé de 34,07 à 33,57 dollars, et celui d'Ardeshire (Abouza désormais), de 33,37 à 32,37 dollars. A qualité égale, les prix du pétrole iranien dépassent encore de plus de 1 dollar les prix des autres bruts du Golfe. D'autant que la qualité Iranian Light reste inchangée à 35,37 dollars. La réduction de la demande provoquée par le ralentissement économique dans les pays industrialisés, et par le haut niveau des stocks, a sans doute rendu nécessaire cette baisse des prix d'un pétrole qui était de moins en moins attrayant pour les acheteurs. L'Iran est cependant le premier pays de l'OPEP à annoncer officiellement une baisse de ses prix depuis le début de l'escalade des prix pétroliers en mars 1979.

Selon les milieux pétroliers américains, ce premier mouvement pourrait être suivi d'une suppression des primes réclamées en sus des prix officiels par les pays de l'OPEP sur près de 15 % de leur production. Les pays africains seraient les premiers obligés à agir de la sorte. Mais il n'y a guère de chance que les prix du pétrole descendent au-dessous des prix officiels décidés par l'OPEP à Alger (une fourchette de 32 à 37 dollars par baril). Et le Petroleum Intelligence Weekly estime même que l'Arabie Saoudite, dont le pétrole de référence — Arabian Light — est toujours vendu 28 dollars le baril, pourrait procéder à une hausse *« dans les prochaines semaines »*.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Nervosité sur le dollar

Les marchés des changes se sont montrés quelque peu nerveux cette semaine, le cours de l'once d'or chutant brusquement de 10 %, celui du DOLLAR montant et descendant au gré de nouvelles assez contradictoires : à vrai dire, l'incertitude règne sur les véritables intentions des autorités monétaires américaines en matière de taux d'intérêt, facteur primordial actuellement lorsque l'on évoque la tenue du « billet vert ».

Initialement un peu plus ferme en début de semaine en raison d'une légère hausse du taux, la monnaie américaine a fléchi par la suite, au point de devoir être soutenue par les banques, notamment, dit-on, la Réserve fédérale des Etats-Unis. En fin de semaine, le DOLLAR reprenait un peu de tonus à l'annonce d'une vive reprise des mises en chantier outre-Atlantique, encore qu'une nouvelle baisse des taux d'intérêt soit de nature à déprimer à nouveau cette monnaie. Sur la semaine, néanmoins, les cours ont assez peu varié, entre 4,035 F et 4,06 F à Paris, 1,7350 DM et 1,75 DM à Francfort. Notons que dans une interview accordée à la *Frankfurter Rundschau*, M. Otto Poehl, président de la Bundesbank n'a pas exclu un certain assouplissement de la politique du crédit.

L'événement de la période sous revue a été le vif repli du cours de l'once d'or, revenu à 606 dollars contre plus de 660 dollars précédemment. Dès le début de la semaine, le ton était donné avec une déclaration de M. William Miller, secrétaire américain au Trésor, suivant laquelle on ne pouvait exclure la reprise des ventes de métal aux enchères par les Etats-Unis, interrompues depuis novembre dernier. On eut beau réaffirmer à Washington que la position officielle n'avait pas changé depuis huit mois (*« Nous nous réservons le droit de vendre de l'or à tout moment »*), cette déclaration, ou plutôt ce rappel, fit l'effet d'une douche froide sur un marché redevenu très spéculatif. En deux jours, le cours de l'once chuta brutalement de 663 dollars à 620 dollars, pour remonter à 630 dollars, puis retomber à 606 dollars à la veille du week-end. *« Nous approchons du dangereux niveau des 600 dollars, en dessous duquel le cours de l'once pourrait fléchir davantage »*, estime un courtier londonien, ajoutant que la demande industrielle est moins forte en raisons des vacances, et que le début du ramadan peut éloigner certains clients arabes. Il y a huit jours, les milieux financiers entrevoyaient rapidement le niveau de 700 dollars : comme tout change vite...

Ailleurs, le FRANC français se maintient toujours, avec des entrées de capitaux persistantes, la LIRE italienne se redresse très lentement mais reste fragile (le gouvernement Cossiga, sous la pression des syndicats, a dû abandonner le prélèvement de 0,50 % sur les salaires adopté il y a quinze jours.

Notons, enfin, que le CRUZEIRO brésilien a été dévalué pour la dixième fois depuis le début de l'année par rapport au DOLLAR (25,462% au total). F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,3755	9,6207	3,8174	4,1428	66,2764	4,5324	1971,66
	—	2,3770	9,6149	3,8055	4,1407	66,3896	4,5281	1974,69
New-York.	2,3755	—	24,6913	62,2277	57,3394	3,5842	52,4109	0,1204
	2,3770	—	24,7218	62,4609	57,4052	3,5803	52,4934	0,1203
Paris.....	9,6207	4,0500	—	252,02	232,22	14,5161	212,26	4,8795
	9,6149	4,0450	—	252,65	232,20	14,4826	212,33	4,8690
Zurich....	3,8174	1,6070	39,6790	—	92,1444	5,7598	84,2243	1,9361
	3,8055	1,6010	39,5797	—	91,9058	5,7321	84,0419	1,9271
Francfort.	4,1428	174,40	43,0617	108,5252	—	6,2508	91,4046	2,1012
	4,1407	174,20	43,0655	108,8069	—	6,2370	91,4435	2,0969
Bruxelles.	66,2764	27,9000	6,8888	17,3615	15,9977	—	14,6226	3,3614
	66,3896	27,9300	6,9048	17,4453	16,0332	—	14,6614	3,3620
Amsterdam	4,5324	190,80	47,1111	118,7305	109,4036	6,8387	—	2,2987
	4,5281	190,50	47,0951	118,9881	109,3570	6,8296	—	2,2931
Milan....	1971,66	830,00	204,9382	516,4983	475,9174	29,7491	435,01	—
	1974,69	830,75	205,3770	518,8944	476,8943	29,7440	436,08	—

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Emp. 4 1/2 % 1973	23 908	56 112 050
L'Air liquide	53 050	22 017 697
Elf-Aquitaine	15 975	20 137 100
C.S.F.	43 225	19 504 150
C.N.E. 3 %........	4 178	15 175 545

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Nouvelle détente aux États-Unis

Après une courte pause, la baisse des taux d'intérêt a repris aux Etats-Unis, où les autorités monétaires ont laissé glisser en dessous de 9 % le taux quotidien du marché interbancaire, tandis que le loyer de l'argent en euro-dollars fléchissait à nouveau, s'inscrivant entre 8 5/8 % et 9 3/4 % entre un jour et un an. En conséquence, la plupart des établissements bancaires ont imité la Citibank en ramenant également leur taux de base de 11,50 % à 11,25 %. Pour les prochains mois, les avis sont partagés : les uns estiment que le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, toujours très accentué malgré une augmentation de 30 % des mises en chantier en juin — la première après cinq diminutions mensuelles consécutives — va restreindre encore la demande de crédit et, donc, faire baisser les taux ; les autres pensent que le plancher n'est pas loin, d'autant que le « Fed » a déclaré n'avoir pas modifié sa politique. Une chose est sûre, néanmoins : les autorités monétaires, satisfaites du rythme de croissance, très faible, de la masse monétaire, ne s'opposent pas à une baisse des taux résultant du jeu normal de l'offre et de la demande.

Ce n'est pas le cas de l'autre côté de l'Atlantique, où la Bundesbank se refuse à baisser sa garde, maintenant le loyer de l'argent à son niveau antérieur, de même que la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon. Seule la Banque des Pays-Bas a diminué à nouveau son taux d'escompte, le ramenant de 9,5 % à 9 %, après l'avoir baissé de 10 % à 9,5 % le 23 juin dernier.

En France, le reflux des taux s'effectue extrêmement lentement, la préoccupation principale du gouvernement étant de maintenir élevé le cours du franc sur le marché des changes. A court terme, le loyer de l'argent au jour le jour se maintient toujours au voisinage de 12 %, tandis qu'à terme un léger fléchissement s'est produit à six mois et un an (11 3/4 % et 11 5/8 % à 11 3/4 %).

A long terme, sur le marché obligataire, très peu de changements ont été constatés, les indices Paribas indiquant seulement un léger repli du rendement des emprunts du secteur privé (14,18 % contre 14,22 %). Sur le front des émissions, l'activité est toujours forte, avec un total de 73 milliards de francs souscrits au 20 juillet. L'emprunt de la Caisse nationale de l'énergie, annoncé il y a quelque temps, est enfin sorti, avec une durée de six ans, un rendement actuariel brut de 13,52 % et un taux nominal de 13,80 % (destiné au public) : cette subtile distinction permet d'éviter que l'on fasse état d'une baisse prononcé des taux. Notons enfin un emprunt de 300 millions de francs de la Banque hypothécaire européenne à 14,30 % nominal, un de 150 millions de francs au même taux par Crédipar (Peugeot et SOVAC), une émission Locafrance avec indexation sur le taux moyen de rendement des emprunts garantis et assimilés (comme ceux d'Honeywell-Bull, de Soficam et du GIS en 1977) et, la semaine prochaine, un emprunt B.N.P. de 1 milliard de francs probablement. — F.R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11.7	Cours 18/7
Or fin (kilo en barre).	868..	59800
— (kilo en lingot)	8893.	58100
Pièce française (20 fr.).	734 50	729 50
Pièce française (10 fr.).	391	398 ..
Pièce suisse (20 fr.)...	6..0 ..	6..) 50
Union latine (20 fr.)...	610 10	595 2.
● Pièce tunis. (20 fr.).	515 .	498 ..
Souverain	758	735 20
● Souverain Elizabeth II	888	881 ..
● Demi-souverain	435	425 ..
Pièce de 20 dollars ...	3.50	284 ..
— 10 dollars ..	1538	1478 ..
— 5 dollars ...	9.0 ..	350 ..
— 50 pesos	2563 ..	3347 ..
● — 20 marks	663	650 ..
— 10 florins ...	500 30	504 ..
● — 5 roubles .	375 .	351 ..

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 15 AU 18 JUILLET

« Une torpeur inexplicable »

« ET pourtant, elle monte ». C'est la réflexion que la Bourse de Paris nous avait inspirée par sa belle tenue le 20 juillet 1979 à l'issue de cinq séances, toutes bonnes assez singulièrement, quand l'environnement international paraissait déjà inquiétant.

Un an s'est écoulé. Notre place a perdu sa belle hardiesse. Son comportement assez déroutant au cours de la semaine écoulée, la troisième à s'être soldée par un score à peu près nul, en témoigne amplement. Car le résultat final n'est pas seul à entrer en ligne de compte. C'est surtout la façon dont il a été obtenu qui est appréciable, une façon bien peu méritoire au demeurant, le marché littéralement figé dans l'inactivité ne s'étant pas un instant éloigné du rivage qu'il avait abordé le 11 juillet dernier.

De fait, rarement au cours de cette semaine réduite à quatre séances par la fête du 14 juillet, le désœuvrement n'a été aussi grand sous les colonnes du Palais Brongniart, avec des volumes d'échanges d'une effroyable maigreur source d'« érosion » plutôt que d'effritement. Au total moins de dix valeurs ont fait l'essentiel des transactions (Elf Aquitaine, C.S.F., L'Air Liquide, Rhone-Poulenc, la Caisse nationale de l'Energie 3 %, le 4 1/2 % 1973, Matra et, dans une mesure infiniment moindre, la Financière de Paris et la Française des Pétroles). C'est dire à quel point l'oisiveté fut grande.

Tenter dans ces conditions de décrire les séances les unes après les autres tient presque de la gageure, aucune ne s'étant distinguée des autres, tant elles se sont confondues dans la grisaille.

Sans doute, avec les vacances d'été, l'époque se prête t-elle à un ralentissement des affaires. Mais cette fois le coup de frein a été si brusque qu'autour de la corbeille tout le monde a été surpris, des professionnels à la clientèle des habitués.

A quoi tient donc ce subit détachement ? La Bourse ne serait-elle plus sensible au parfum de hausse venu d'outre-Atlantique ? Singulièrement, elle n'a pas réagi davantage à la diminution du déficit commercial en juin ni à la légère réduction du chômage le même mois, pas plus du reste qu'à la baisse inquiétante de la consommation des ménages, au fléchissement de la production industrielle, aux prévisions assez sombres de la Banque de France et à la dégradation du marché automobile. D'un côté comme de l'autre, les bonnes raisons de monter ou de baisser n'étaient pas absentes. Au lieu de cela, rien.

La réponse à la question que beaucoup se posaient sous les lambris se trouve peut-être dans le résumé qu'un professionnel nous faisait de la situation : « Nous sommes pris dans une sorte de cercle vicieux, affirmait-il. Les investisseurs institutionnels, nos plus gros clients, ne veulent plus acheter, jugeant les cours trop hauts. Mais ils se refusent aussi à vendre, les estimant trop bas. C'est le phénomène type du parfait blocage. »

Mais peut-être la Bourse de Paris n'a-t-elle pas aussi les mêmes raisons d'espérer que Wall Street. L'échéance électorale, beaucoup plus lointaine en France qu'aux Etats-Unis, risque à la longue de peser sur l'économie et sur le franc. D'où le prudent attentisme de la corbeille. A moins que privée de champions, comme le Tour de France, le tonus lui ait réellement manqué. Les feux lancés par sa dernière vedette étoile, Rhône-Poulenc, se sont subitement éteints.

Rien n'interdit non plus de penser que certains opérateurs tentés par l'aventure américaine, aient préféré placer leurs capitaux de l'autre côté de l'eau.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse des métaux - Reprise du sucre

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre se sont effrités à Londres. Pourtant, la grève continue dans les raffineries américaines. Mais les stocks mondiaux sont actuellement suffisants, même pour faire face à un arrêt de longue durée. Le surplus mondial de production prévu en 1980 est évalué par les négociants entre 100 000 et 200 000 tonnes. La grève devrait durer au moins trois mois pour le faire disparaître.*

Nouvelle régression des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Le Conseil international de l'étain a décidé de maintenir les prix-planchers et plafonds pendant une durée supplémentaire de six mois. Plusieurs pays producteurs, dont la Bolivie, se sont élevés contre ce « gel forcé » des prix d'intervention. Il faut s'attendre, pour l'année en cours, à un excédent mondial de production de 8 000 tonnes supérieur à celui de l'année précédente (5 000 tonnes). Pour la seconde fois, aucune enchère n'a été retenue aux Etats-Unis par la General Services Administration. Il est offert deux fois par mois 500 tonnes de métal. Les liquidations de métal excédentaire américain sont étalées sur trois ans et portent sur 10 000 tonnes.

Le repli de l'or s'est répercuté sur le marché de l'argent à Londres.

Le gonflement soudain des stocks de plomb à Londres, qui se sont accrus de 8 475 tonnes pour atteindre 35 850 tonnes, a provoqué un recul des cours du métal.

DENRÉES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une reprise s'est produite sur le marché du sucre. Cuba, l'un des plus importants producteurs mondiaux, serait — c'est un événements exceptionnel — sur le point d'acheter du sucre sur le marché mondial. Autres éléments stimulants : achat de 250 000 tonnes de sucre aux Philippines par l'U.R.S.S., récolte de betteraves affectée par les pluies en Pologne, sensible diminution de la récolte sud-africaine, évaluée à 1,68 million de tonnes contre 2,08 millions de tonnes en 1978-1979, enfin pas d'exportation de l'île Maurice cette année.*

Les cours du café sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis dix-sept mois sur le marché de Londres. Les risques de gel s'estompent complètement au Brésil. Quant aux achats des torréfacteurs, ils s'effectuent à un rythme ralenti.

Légère avance des cours du cacao sur les diverses places commerciales. Les expéditions de fèves en provenance de Côte-d'Ivoire et du Ghana seraient retardées. Les broyages de fèves du second trimestre se sont accrus de 1,7 % en Allemagne par rapport à ceux du même trimestre de 1979. En revanche, ils ont diminué de 25,4 % aux Etats-Unis.

Les « Cours des principaux marchés » seront publiés dans « le Monde » du 22 juillet (première édition).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 juillet	15 juillet	16 juillet	17 juillet	18 juillet
Terme ...	—	120 315 012	109 556 165	111 793 441	114 978 751
Compt. ...	—	—	—	—	—
R. et obl.	—	204 541 862	176 817 627	140 261 530	140 861 530
Actions.	—	65 346 451	63 263 544	72 112 684	75 112 684
Total	—	390 203 325	349 637 336	324 167 655	330 952 965
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	—	106,1	105,7	105,4	105,2
Etrang. .	—	108,7	109,3	109,7	110,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	—	109,5	109,3	109,2	109
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén..	—	107,6	107,6	107,4	106,9

L'offensive britannique aux États-Unis

La Midland Bank veut racheter la Crocker Bank

La nouvelle suivant laquelle la Midland Bank, troisième établissement du Royaume-Uni, avait signé un accord préliminaire pour le rachat de 57 % du capital de la Crocker National Bank, quatorzième établissement des Etats-Unis avec trois cent soixante-dix succursales en Californie et un bilan de 16 milliards de dollars, a causé une certaine surprise. D'un montant de 820 millions de dollars (3,3 milliards de francs), cette acquisition d'une banque américaine par une banque étrangère serait la plus importante jamais réalisée, après celle de la Marine Midland, quatorzième établissement des Etats-Unis, par la Hongkong and Shanghai Bank au début de l'année. Préparée par Lazard à New-York et Salomon Brothers, elle ferait de la Crocker National, après apport de 500 millions de dollars par la Midland, la huitième banque des Etats-Unis, l'établissement britannique se hissant lui-même au treizième rang mondial, à égalité avec la Chase Manhattan et la National Westminster. Sans doute l'opération, qui a été annoncée à l'expiration d'un moratoire de six mois sur les achats étrangers de banque américains, est-elle subordonnée à l'autorisation des autorités fédérales. Ces dernières par la voix de M. Volcker, président du FED, se sont pourtant déclarées favorables à ce genre d'opération, dans la mesure où elles peuvent renforcer les fonds propres des banques américaines, ce qui est le cas. Mais le Congrès, très sourcilleux quant à la pénétration étrangère, pourrait être d'un autre avis.

En tout état de cause, l'initiative de la Midland témoigne de la pugnacité de la City de Londres, et surtout des grandes banques de dépôts britanniques, autrefois surnommées les « Soporific Ones ». Leur offensive se déploie surtout aux Etats-Unis, où les banques restent localement implantées, du fait d'une législation qui leur interdit une extension nationale.

La Californie les attire particulièrement, puisqu'en 1973, la Lloyds Bank y acquit pour 115 millions de dollars la First Western Bank, imitée en 1974 par la Barclays, qui ajouta la County Bank de Santa-Barbara à deux établissements achetés en 1968 et 1969. Depuis deux ans, le rythme s'est accéléré, avec la prise de contrôle de l'Union Bank of Los Angeles, cinquième banque de Californie et vingt-sixième des Etats-Unis, par la Standard Chartered pour 372 millions de dollars, celle de l'American Credit of North Carolina par la Barclays pour 191 millions de dollars, et celle de la National Bank of America à New-York, vingt-cinquième établissement américain, par la National Westminster pour 431 millions de dollars. L'année dernière, la Midland avait voulu elle-même acheter la Walter Heller Corp., important holding financier et propriétaire de plusieurs banques, pour 530 millions de dollars, mais l'affaire avait échoué. Elle s'était également intéressée à l'Europe, en prenant le contrôle, à Paris, de la Banque de la construction et des travaux publics, présidée par M. Claude Alphandéry, et elle poursuit dans cette voie en annonçant le rachat à la Citibank par 400 millions de francs environ de 60 % du capital de la première banque privée de moyenne importance d'Allemagne fédérale, Trinkhaus et Burkhardt à Düsseldorf, qui emploie six cent soixante-dix personnes avec plus de 3 milliards de DM (7 milliards de francs) d'actifs.

Toutes ces initiatives montrent bien que les banques britanniques, très fortement bénéficiaires, opèrent une sortie en force, notamment aux Etats-Unis, cette terre bénie de la banque. Chez nous, faute de moyens suffisants, sans doute, on se montre plus timide. Seule la B.N.P. s'est intéressée récemment aux banques à guichets américaines, en rachetant la Bank of the West, quatorzième banque de Californie (toujours elle !), avec trente-sept agences et 600 millions de dollars de bilan. Dans la course à l'Amérique, la banque anglaise est décidément gagnante.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus haut depuis trois ans

Brillante, très brillante semaine au New-York Stock Exchange. En cinq séances, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est adjugé 32,85 points, avant de s'établir à 923,97 à la veille du week-end, soit son meilleur niveau depuis trois ans. Les performances des deux autres indices, qui mesurent l'évolution de Wall Street (le Standard and Poors et l'indice du NYSE), sont encore plus remarquables puisqu'ils ont atteint tous deux leurs plus hauts niveaux historiques. Enfin, il faut souligner que ces scores ont été réalisés dans une ambiance presque survoltée, puisque l'activité de la semaine a porté sur 262,55 millions de titres contre 222,64 millions la semaine précédente, qui était déjà très brillante à cet égard.

Les motivations de cet enthousiasme sont de divers ordres. Economiques d'abord puisque les prémices d'une reprise de l'activité sont déjà visibles, et que, comme c'est sont rôle, le marché anticipe ce phénomène. Politiques ensuite, dans la mesure où les milieux d'affaires traditionnellement républicains, semblent parier sur un succès électoral du tandem Reagan-Bush contre Jimmy Carter. Techniques enfin, puisqu'il est à noter que ce sont, une fois de plus, les investissements intitutionnels (caisses de retraites, pension-fund, compagnies d'assurances, etc.), qui ont montré l'exemple et entraîné derrière eux toute une meute d'opérateurs privés. Les investisseurs étrangers n'ont d'ailleurs pas été les derniers à suivre la voie tracée, puisque, dès le premier trimestre de cette année, leurs opérations ont atteint le total sans précédents de 18,4 milliards de dollars (+ 42 %), avec un solde net d'acquisitions de 2,1 milliards de dollars (contre 373 millions lors du dernier trimestre de 1979).

	Cours 11 juil.	Cours 18 juil.
Alcoa	59 1/4	65 1/2
A.T.T.	52 5/8	52 7/8
Boeing	37 5/8	39 7/8
Chase Man. Bank .	45 5/8	45 7/8
Du P. de Nemours	43 1/4	44 1/4
Eastman Kodak ...	56 3/4	57 5/8
Exxon	68	70 1/2
Ford	26 3/8	28 3/8
General Electric ..	53 3/4	55 3/8
General Foods	30 3/8	30 7/8
General Motors ...	49 3/4	51 5/8
Goodyear	14 5/8	15 1/8
I.B.M.	62 3/4	65 3/8
I.T.T.	28 1/2	30
Kennecott	27 5/8	28 3/4
Mobil Oil	76 1/4	76 7/8
Pfizer	40 3/4	41 1/8
Schlumberger	118 1/4	125 5/8
Texaco	37	37 1/2
U.A.L. Inc.	18 5/8	19 5/8
Union Carbide	43 3/4	44 7/8
U.S. Steel	20 3/4	22 1/2
Westinghouse	24 1/4	25
Xerox Corp.	57	59 3/4

FRANCFORT

Reprise

Une reprise assez sensible initiée par des opérateurs étrangers s'est produite cette semaine, à Francfort. Malgré un léger repli à la veille du week-end, l'indice de la Commerzbank s'est adjugé 13,3 points en cinq séances, avant de s'établir à 740,9.

Le marché des obligations a lui aussi progressé régulièrement tout au long de la semaine.

	Cours 11 juil.	Cours 18 juil.
A.E.G.	86,70	89
B.A.S.F.	137,10	138,70
Bayer	115,80	115,30
Commerzbank	174,50	179
Hoechst	115,50	117,40
Mannesman	125	129,90
Siemens	280,10	283,40
Volkswagen	174,70	171,50

LONDRES

Toujours bien orienté

En dépit du fort ralentissement économique observé actuellement au Royaume-Uni, et malgré les perspectives de résultats semestriels d'entreprises peu encourageants, le Stock Exchange est resté très bien orienté cette semaine. L'indice Financial Times des industrielles, qui a terminé vendredi à 497,3 (contre 493), a même franchi mercredi le seuil des 500 points (à 503) pour la première fois depuis treize mois.

En revanche, les mines d'or ont baissé en liaison avec le prix du métal : 355,50 contre 366,80.

	Cours 11 juil.	Cours 18 juil.
Bowater	190	186
Brit. Petroleum ...	348	352
Charter	234	228
Courtaulds	85	70
De Beers *	10 1/8	9 7/8
Free State Geduld*	65 1/4	61 1/2
Gt Univ. Stores ...	432	444
Imp. Chemical	384	376
Shell	419	434
Vickers	132	144
War Loan	32 7/8	33 3/8

* En dollars.

TOKYO

Léger redressement

Les réactions du marché à la nomination de M. Suzuki comme premier ministre ont été modérées à Tokyo, mais un léger redressement des indices a, toutefois, été enregistré. Les valeurs pétrolières, pharmaceutiques et chimiques ont encore été les plus actives, ce volume des transactions de la semaine portant sur 1 585 millions de titres contre 1 334 millions.

Indice Nikkei Dow Jones du 18 juillet : 6 819,78 (contre 6 787,96) ; indice général : 470,02 (contre 469,02).

	Cours 11 juil.	Cours 18 juil.
Canon	631	628
Fuji Bank	418	416
Honda Motors	552	549
Matsushita Electric	672	676
Mitsubishi Heavy .	176	175
Sony Corp.	2 230	2 229
Toyota Motors	757	740

Le Monde

ÙN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. BAKHTIAR

Deux Palestiniens qui faisaient partie du commando sont arrêtés à Paris

Beyrouth dément la participation du Fatah

Les policiers de la brigade criminelle ont arrêté, ce samedi 19 juillet, à Paris, deux jeunes Palestiniens qui avaient participé à l'attentat manqué commis vendredi 18 juillet dans un immeuble du boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), contre M. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre de l'ancien chah d'Iran (« le Monde » du 19 juillet). Les policiers ont également acquis la conviction, semble-t-il, que le commando qui a tué un gardien de la paix, M. Jean-Michel Jamme, une voisine de M. Bakhtiar, Mme Yvonne Stein, et très grièvement blessé un autre gardien de la paix, M. Bernard Vignat, était dirigé par M. Abou Mazem, membre du comité central du Fatah, l'une des branches de la résistance palestinienne.

Un porte-parole de l'O.L.P. a cependant démenti, depuis Beyrouth, la participation de M. Abou Mazen à l'attaque. Selon l'O.L.P., M. Mazem se trouverait actuellement à Damas, où il représente le Fatah. A Damas même, M. Hazen, *directeur du bureau du responsable* palestinien, a affirmé que M. Abou Mazem se trouvait dans la capitale syrienne depuis une semaine. Les trois terroristes arrêtés vendredi à Neuilly auraient reconnu avoir agi sur ordre de leur organisation.

M. Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, de passage vendredi 18 juillet à Orly alors que son avion faisait une escale *technique,* a *prolongé son séjour à Paris* et devait repartir ce samedi en fin de matinée pour le Nicaragua. En dernière minute on apnait que le ministre des affaires étrangères avait renoncé à ce voyage.

C'est à l'heure légale du « laiter », vers 6 heures du matin, que les policiers de la brigade criminelle, chargés de l'enquête sur l'attentat de vendredi, ont interpellé, dans le quartier Latin à Paris, deux jeunes Palestiniens, qui avaient trouvé refuge dans deux appartements différents, appartenant à des compatriotes. La rapidité de ces interventions est la conséquence des recherches effectuées dans la capitale, durant la nuit de vendredi à samedi, et des interrogatoires des trois terroristes déjà appréhendés après la fusillade, devant l'immeuble du boulevard Bineau.

Les deux Palestiniens arrêtés samedi — dont l'identité n'a pas été révélée mais qui seraient l'un d'origine syrienne, l'autre d'origine libanaise — n'auraient pas participé à l'attaque. Ils seraient restés en retrait, cachés derrière les arbres de la rue, à proximité de la voiture de location que le commando avait garée contre le trottoir. Des témoins les auraient vus s'enfuir pendant la fusillade.

Comme leurs camarades, ils auraient reconnu appartenir à la résistance palestinienne et agir au nom du Fatah. L'un des participants à l'attentat, qui avait d'abord prétendu s'appeler Anis Naccache et être né à Beyrouth en 1951, pourrait en fait, selon les policiers, être M. Abou Mazen, âgé de quarante-quatre ans, responsable militaire palestinien, membre du comité central de cette organisation. Il aurait dirigé lui-même le commando. C'est l'homme moustachu que les téléspectateurs ont vu, dénudé, poussé *dans une voiture par des policiers.* Cette information, qui n'était confirmée officiellement ce samedi en fin de matinée, ni par le ministère de l'intérieur ni par le procureur de la République de Nanterre, est cependant présentée comme très sérieuse, mais a été démentie en fin de matinée samedi depuis Beyrouth. Les cinq hommes n'auraient mentionné, à aucun moment, le nom d'une organisation iranienne quelconque.

Le commando serait arrivé en France au début du mois, en provenance du Liban, et aurait séjourné à Paris et à Nice, où ils auraient loué le véhicule, une Peugeot 305, ayant servi à l'attentat. De source policière, on s'explique mal, cependant, « le côté suicidaire » et improvisé de l'attaque contre M. Chapour Bakhtiar, assez peu conforme aux méthodes employées jusqu'ici par les terroristes palestiniens.

« *Cela ne pouvait finir qu'en bain de sang* », constatait, vendredi après-midi, un policier. Selon toute vraisemblance, les membres du commando n'auraient pas repérés les lieux avant l'attaque et ne semblaient pas connaître le bureau que possède M. Bakhtiar, boulevard Raspail, où l'ancien premier ministre se rend chaque matin.

Ils se seraient simplement présentés, *au gardien de la* paix de faction à la grille de l'immeuble du boulevard Bineau, munis de cartes de presse et d'appareils de photographie. Comme les visiteurs habituels de M. Bakhtiar, ils auraient été dirigés, à travers le jardin, vers le hall où un autre gardien de la paix est chargé de prévenir l'ancien premier ministre au moyen d'un interphone.

Quatre policiers de garde

Quatre policiers étaient de garde, vendredi, lorsque le commando s'est présenté, vers 8 h. 25. Ignorant cette présence, ses membres, armés de pistolets munis de silencieux, se sont heurtés au groupe de garde et ont immédiatement *ouvert le feu, tuant* M. Jean-Michel Jamme, âgé de vingt-cinq ans, et blessant très grièvement M. Bernard Vignat âgé de vingt-trois ans — ses jours étaient toujours en danger ce samedi matin, — et, plus légèrement, M. Jean Marty, âgé de vingt-trois ans. Parvenus au deuxième étage, les terroristes se sont trompés d'appartement et ont sonné à la porte d'une ressortissante allemande, Mme Yvonne Stein, *âgée de quarante-cinq ans,* voisine de palier de l'ancien premier ministre. Se sont-ils rendu compte de leur erreur ? Ont-ils cru avoir affaire à la sœur ou à la fille de M. Bakhtiar ? Les trois hommes ont en tout cas fait feu sur cette femme, la blessant mortellement au ventre. La sœur de la victime, Mlle Liliane Stein, qui se trouvait dans l'appartement, a été atteinte d'une balle perdue.

Le commando s'est ensuite retourné vers l'autre porte, celle de l'appartement, dans lequel M. Bakhtiar prenait son petit déjeuner en compagnie de son fils, Guy, et de deux amis-gardes du corps. L'un d'eux a entrebâillé la porte blindée, puis, apercevant le corps d'un policier dans l'escalier et les armes aux poings de ses visiteurs, l'a brusquement refermée, enclenchant du même coup le système de verrouillage automatique. Pour tenter de forcer le passage, les terroristes ont alors tiré sept fois contre la porte avec le pistolet-mitrailleur pris sur le corps du policier.

Le policier de faction à la grille, M. Philippe Jourdain, âgé de vingt-cinq ans, avait, cette fois, entendu le bruit de la fusillade. Armé d'un pistolet mitrailleur, il s'est porté, dans le jardin, au-devant des membres du commando qui tentaient de s'enfuir. Tous les responsables policiers s'accordaient, ce samedi matin, à reconnaître le courage et le sang-*froid de ce gardien de la paix,* encore stagiaire, qui a tenu en respect les fuyards, à coup d'ordres brefs, dix fois répétés, durant plus de cinq minutes, évitant même de tirer par rafales quand l'un des terroristes l'a visé. Il ne s'est effondré, choqué, qu'après l'arrivée des renforts.

Mutisme officiel à Téhéran

Une certaine ambiguïté continue à planer sur la responsabilité des autorités officielles iraniennes, concernant l'attentat manqué contre M. Chapour Bakhtiar. En effet, les responsables à Téhéran observent le mutisme à ce sujet. L'ayatollah Khalkhali, généralement prompt à revendiquer, même à tort, toute action terroriste, a déclaré à l'A.F.P. qu'il « *n'avait ordonné aucune action de commando de cette nature* ». A une exception près, les journaux reproduisent les dépêches d'agences concernant l'attentat et s'abstiennent de tout commentaire. Le quotidien communiste *Mardom,* pour sa part, passe sous silence *l'événement.* Les autres journaux reproduisent le communiqué de l'organisation *les Gardiens de l'Islam* revendiquant l'attentat. Cependant, personne à Téhéran n'était en mesure, ce samedi matin 19 juillet, d'identifier cette organisation qui ne s'était jamais manifestée jusque-là.

S'il est vrai que l'exécution de M. Bakhtiar avait été décidée à Téhéran, on se pose la question de savoir pourquoi les responsables de l'attentat auraient fait appel à des Palestiniens alors que la République islamique ne manque pas de candidats au « martyre » (chehada). Le procédé serait d'autant plus étonnant que les relations entre la République islamique et l'O.L.P. n'ont cessé de se détériorer ces derniers mois.

D'ailleurs, un porte-parole de l'agence palestinienne de presse Wafa, dans une déclaration faite à notre correspondant à Beyrouth ce samedi matin, dément formellement que l'organisation de M. Arafat ait été impliquée en quoi que ce soit dans l'attentat de Paris. Le porte-parole a ajouté que les personnes arrêtées étaient « *totalement inconnues des responsables palestiniens* ». On fait remarquer à ce propos que l'un des trois terroristes arrêtés, Abou Mazen, n'est qu'un homonyme de l'ancien chef militaire du Fath, qui réside actuellement à Damas. Ce dernier, âgé d'environ quarante-cinq ans, ne s'occupe plus d'ailleurs, depuis plusieurs années, que des *affaires politiques de son mouvement.*

Le seul quotidien à Téhéran qui approuve l'attentat commis contre M. Bakhtiar est *Joumhouri Islami (République islamique),* organe du Parti républicain islamique, qui paraît vouloir l'exploiter à des fins politiques. Le quotidien de l'ayatollah *Behechti se lance,* en effet, dans une violente diatribe contre la France, l'accusant d'être l'alliée des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans les complots ourdis contre le régime de Téhéran. *Joumhouri Islami* reproduit un communiqué de l'Association de défense des droits de l'homme au Moyen-Orient — totalement inconnue, elle aussi — dans lequel on pou tlire : « *Le gouvernement français a donné refuge à Chapour Bakhtiar, ce fugitif, et l'a laissé libre de fomenter des complots contre l'Iran. Il lui a donné tous les moyens d'agi rcontre l'Iran (...). M. Valéry Giscard d'Estaing n'aurait-il pas dû assumer la responsabilité de la mort de millions d'Iraniens innocents si le coup d'Etat avait réussi ?* »

Cette attaque contre la France et la Grande-Bretagne ne serait pas étrangère aux manœuvres du Parti républicain islamique contre le président Bani Sadr et ses amis acusés d'être des partisans de l'« *impérialisme européen* ». — E. R.

Les réactions dans les milieux politiques français

● M. MICHEL PINTON, délégué général de l'U.D.F., estime « *inadmissible que ceux qui ont bénéficié de la protection des lois françaises la violent aujourd'hui pour assouvir leur vengeance partisane* ». M. Pinton souligne que « *lorsque Khomeiny était en France, il a trouvé normal d'être protégé par la loi française* ».

● LE PARTI SOCIALISTE « *élève une vive protestation contre la tentative d'assassinat menée en territoire français contre M. Chapour Bakhtiar* ». M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., rappelle que « *pour les socialistes français, les méthodes de terrorisme international que certaines forces politiques iraniennes tentent d'instaurer doivent être fermement condamnées* ».

● M. CHARLES PASQUA, sénateur des Hauts-de-Seine, regrette, au nom du R.P.R., « *le laxisme du gouvernement, qui tolère que la France devienne le lieu privilégié des commandos, téléguidés ouvertement par les responsables d'un pays étranger* ».

● M. JEAN-PIERRE PIERRE-BLOCH, député (U.D.F. rad.) de Paris, demande au premier ministre que « *le gouvernement prenne enfin des mesures indispensables pour assurer la sécurité des citoyens français et des réfugiés politiques qui ont choisi la France comme terre d'asile* ».

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G., qualifie l'attentat de « *camouflet pour le gouvernement, qui n'a cessé de dérouler le tapis rouge sous les pas de l'imam Khomeiny* ».

● M. ALFRED COSTE-FLORET, président du Mouvement de la démocratie chrétienne française, exprime son « *indignation* » et demande au gouvernement « *de faire respecter par les réfugiés politiques une nécessaire neutralité* ».

● LE MOUVEMENT DEMOCRATE-SOCIALISTE (M.D.S.), que préside M. Max Lejeune, sénateur de la Somme, élève « *la plus vive protestation* ». M. George Donnez, vice-président délégué, estime que la tentative de meurtre dirigée contre M. Bakhtiar constitue « *sans doute une récompense à l'hospitalité accordée par la France à l'ayatollah Khomeiny* ».

● M. PASCAL GAUCHON, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), demande « *la rupture de toutes les relations, y compris diplomatiques, avec l'Iran de Khomeiny et la condamnation sans pitié des trois assassins arrêtés vendredi matin* ».

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, déclare : « *La faiblesse du gouvernement à l'égard du terrorisme en général, et sa complaisance à l'égard du gouvernement terroriste de l'Iran, en particulier, viennent de porter leurs fruits empoisonnés.*

Les tribulations de l'ancien premier ministre

Depuis qu'il s'était enfui d'Iran, après l'insurrection populaire de Téhéran des 10, 11 et 12 février, qui avait balayé le régime impérial, le dernier premier ministre du chah se savait pourchassé et menacé par les révolutionnaires islamiques, qui ne lui ont jamais pardonné sa laïcité et sa collaboration avec le chah et les Etats-Unis.

M. Chapour Bakhtiar a connu bien des tribulations depuis que Mohamed Reza chah a fait appel à lui fin décembre 1978, alors que tout semblait perdu. Le 3 janvier *1979, le Sénat et la Chambre* ratifiaient le choix de cet ancien opposant du Front national, que le souverain avait envoyé plusieurs fois en prison. Il représentait la dernière chance de sauver la monarchie en sursis, au prix, s'il le fallait, du départ du monarque. Ce dernier quittait d'ailleurs le pays avec sa famille le 16 janvier, tandis que M. Bakhtiar recourait à toutes sortes de manœuvres pour empêcher l'imam Khomeiny de regagner l'Iran.

Il finissait par s'incliner devant la pression populaire : le chef religieux regagnait triomphalement Téhéran le 1er février 1979 et nommait aussitôt son premier ministre, M. Medhi Bazargan, l'un des plus vieux amis de M. Bakhtiar. Au cours d'une conférence de presse, le 8 février, ce dernier lançait, non sans panache : « *Je dis non à la dictature des mollahs. Je dis non à l'obscurantisme.* » Tout est alors allé très vite, beaucoup plus vite que ne l'aurait pensé le premier ministre du chah, dont le cabinet n'a duré que quarante jours.

Devant la victoire des « trois glorieuses », il est obligé de se cacher et, dans un premier temps, on le croit mort. Fin février, cependant, l'imam Khomeiny annonce : « *Le criminel Bakhtiar s'est enfui à l'étranger. Au nom de la nation iranienne nous appelons tous les pays étrangers à nous livrer ce traître.* » Le 13 mai, l'ayatollah Khalkhali, président du tribunal islamique, le condamnera à mort par contumace.

Entre-temps, le fugitif avait gagné la France où il a un fils, Guy, de mère française, officier des Renseignements généraux dans l'administration française. S'est-il ensuite rendu à Londres, ou s'agit-il d'une tentative pour brouiller les pistes ? Le fait est que, le 24 mars, il adresse à l'A.F.P. de Londres, sur un papier à en-tête de l'hôtel Claridge, le texte d'une cassette qu'il a fait parvenir en Iran et qui contient un message au peuple iranien à l'occasion de son nouvel an. Il usera à nouveau de ce procédé, qui avait si bien réussi à l'imam Khomeiny, pour faire connaître ses idées, tout en demeurant dans la clandestinité. A l'époque, M. Poniatowski déclare que M. Bakhtiar « *se trouve à 350 km à l'est de Clermont-Ferrand* », mais le ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, affirme qu'il n'est pas en France.

Le 31 juillet 1979, M. Chapour Bakhtiar sort de l'ombre : il fait sa rentrée politique en tenant une conférence de presse dans un grand hôtel parisien. Il réitère son désaccord quant au rôle du clergé et proclame : « *L'Iran existait avant l'apparition de l'islam. Je suis iranien avant d'être musulman.* » A Téhéran, les partis laïques condamnent l'entreprise de l'ancien premier *ministre,* bien qu'il ait exprimé des vues très proches des leurs. Eux aussi l'accusent d'être « *aux mains des Américains* ».

Depuis, M. Bakhtiar s'était installé à Paris, mais, pour ne pas indisposer la France, qui avait accueilli à Neauphle-le-Château l'imam Khomeiny, Téhéran fait semblant de croire qu'il réside à Londres. En fait, *il s'y rend* souvent et fait de fréquents voyages dans différentes capitales, en particulier à Bagdad. En effet, il y dispose d'une radio et, dit-on, d'une force formée de militaires transfuges et de militants distincts, selon lui, des partisans du général Oveissy, le « boucher de Téhéran », bien que tous deux visent à renverser l'actuel régime. M. Bakhtiar se présente toutefois comme « *le sauveur* » de l'alternative démocratique, laïque et moderne.

PAUL BALTA.

PARIS EXPRIME SON « INDIGNATION »

Le ministère des affaires étrangères avait fait, vendredi 18 juillet, la communication suivante :

« L'attentat terroriste perpétré ce matin à Neuilly dans un immeuble où M. Bakhtiar occupe un appartement et qui a fait plusieurs victimes, est particulièrement odieux. Le gouvernement français exprime sa plus vive indignation contre un acte aussi inqualifiable. Trois agresseurs ont été arrêtés et sont actuellement interrogés. Le gouvernement entend mener l'enquête avec la plus grande rigueur et lui donner toutes les suites qu'elle appelle. »

En Turquie

M. NIHAT ERIM ANCIEN PREMIER MINISTRE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Ankara (A.F.P.). — M. Nihat Erim, ancien premier ministre turc, a été assassiné par trois hommes armés, samedi 19 juillet, à Dragos, à une vingtaine de kilomètres d'Istanbul. M. Erim, atteint de plusieurs balles, est décédé pendant son transfert à l'hôpital. Le garde du corps de l'ancien premier ministre a été tué au cours de l'attentat, revendiqué, de source policière, par l'organisation clandestine de gauche « DEV-SOL » (gauche révolutionnaire).

[M. Nihat Erim, né en 1912, avait passé son doctorat en droit à Paris. Il était professeur à l'Université d'Ankara, spécialiste du droit international. Il fut, en 1943, conseiller juridique au ministère des affaires étrangères et particip a à *ce titre* à la conférence de San-Francisco qui donna naissance aux Nations unies. Elu député en 1945, il occupa divers postes ministériels. Il appartenait au parti républicain du peuple. En 1971 — il était devenu sans parti, — les militaires, qui avaient provoqué la chute d'un gouvernement Demirel, le placèrent à la tête du gouvernement. Il resta à ce poste jusqu'en avril 1972. Depuis huit ans, il ne jouait pas de rôle politique *actif.*]

L'anniversaire de la révolution au Nicaragua

M. FIDEL CASTRO S'ENTRETIENT AVEC DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS DE WASHINGTON

M. Fidel Castro s'est entretenu avec l'ambassadeur américain aux Nations unies, qui représente Washington aux cérémonies marquant le premier anniversaire de l'entrée des troupes sandinistes à Managua. Le chef de l'Etat cubain, arrivé lui-même au Nicaragua le vendredi 18 juillet, a rencontré de façon impromptue le même jour M. Donald McHenry. Il s'est également entretenu avec M. William Bowdler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, et M. Lawrence Pezzola, ambassadeur de Washington à Managua.

C'est la première fois, depuis la rupture des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis, en 1961, que le président cubain s'entretient directement avec des représentants officiels du gouvernement américain. — *(A.F.P.)*

En Grande-Bretagne

LE TAUX ANNUEL D'INFLATION A BAISSÉ DE PRÈS DE 1 %

(De notre correspondant.)

Londres. — Pour la première fois depuis deux ans, le taux annuel d'inflation a baissé de façon significative en Grande-Bretagne : de 21,9 % en mai, il est passé à 21 % en juin. Hormis une très légère baisse (0,2 %) en décembre dernier, les prix n'avaient cessé d'augmenter depuis l'été 1978. La baisse de tendance, enregistrée le mois dernier (les prix n'ont augmenté que de 0,9 % en juin), est essentiellement due à une diminution de la demande à la consommation, qui a contraint les détaillants à solder leurs produits. *(Intérim.)*

Publiée au « Journal officiel »

UNE CIRCULAIRE DE M. STOLÉRU PRÉCISE LES CONDITIONS D'ADMISSION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Le « Journal officiel » du 19 juillet 1980 publie le texte d'une circulaire relative aux demandes de titres de travail des étrangers, adressée le 10 juin dernier aux préfets de région, aux directeurs régionaux et départementaux du travail et de l'emploi, au directeur général de l'Agence pour l'emploi et au directeur de l'Office national d'immigration, par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

Invoquant « une certaine confusion » dans ce domaine, « compte tenu des débats d'opinion qui ont eu lieu sur la politique de l'immigration », cette circulaire constitue, selon le secrétaire d'Etat, « un rappel synthétique des dispositions actuellement en vigueur ». Dispositions qui furent, il est vrai, passablement malmenées ces dernières années par plusieurs annulations au Conseil constitutionnel et au Conseil d'Etat.

Cette circulaire tend à mettre en œuvre une politique de réduction sélective de la population immigrée en ré-introduisant la notion des quotas d'étrangers sur le marché de l'emploi, projet qui avait échoué devant le Parlement. Désormais, les travailleurs immigrés dans leur grande majorité, y compris ceux des pays candidats à la C.E.E. (Espagne, Portugal, Grèce), verront renouveler leurs cartes de travail en fonction d'une appréciation encore plus rigoureuse de la situation locale de l'emploi. La même procédure sera appliquée lors des introductions de main-d'œuvre étrangère. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient par avance dénoncé ce texte (« le Monde » des 18 juin et 7 juillet).

Le numéro du « Monde » daté 19 juillet 1980 a été tiré à 527 678 exemplaires.